



**FILLES, PAS EPOUSES**

# LE MARIAGE DES ENFANTS DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT ET DE CRISE

## Données et pratiques

Octobre 2024



# Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par Amy Harrison, Jean Casey et Emma Sadd pour le compte de *Filles, Pas Epouses*, avec la précieuse participation de collègues de l'Apprentissage et des Partenariats d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Plaidoyer mondial et de la Communication.

Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à ces membres d'autres organisations pour leur disponibilité et leur contribution : Johanna Arp, International Rescue Committee ; Aïcha Awa Ba, Bantareconsulting et membre du Groupe Action Afrique pour la fin du mariage des enfants ; Eltigani Bothaina, Accelerate Hub, Université d'Oxford et membre du Groupe Action Afrique pour la fin du mariage des enfants ; Silinganisiwe Dzumbunu, Université du Cap et membre du Groupe Action Afrique pour la fin du mariage des enfants; Aisha Hutchinson, King's College London et membre du Forum d'action régional du MENA pour la fin du mariage des enfants ; et Clare Lofthouse, Plan International.

Ce rapport a grandement bénéficié de l'apport des organisations membres et des partenaires de *Filles, Pas Epouses*, qui ont pris le temps de fournir d'excellentes études de cas où vous pourrez puiser des exemples stratégiques et pratiques pour renforcer votre travail à l'égard du mariage des enfants. Ces organisations et études sont :

L'étude longitudinale *Genre et adolescente: données mondiales (GAGE)* de GAGE; l'initiative *Filles Soleil* de l'International Rescue Committee ; l'initiative *Intégrer des mesures à l'égard du mariage des enfants dans les contextes humanitaires* du King's College et du Rozaria Memorial Trust ; l'initiative *Le mariage n'est pas un jeu* du Centre de ressources pour l'égalité des genres d'ABAAD ; l'initiative *SNEHA* du Centre de réhabilitation des femmes (WOREC) et l'initiative *Uholo* de Pathfinder International et d'Ophavela.

Le rapport a été conçu par [Amy Reinecke de Oh Good Studio](#).

# Table des matières

<b>Principaux termes</b>	<b>4</b>
<b>Acronymes</b>	<b>4</b>
<b>Résumé analytique</b>	<b>6</b>
Que contient ce rapport ? À qui s'adresse-t-il ?	6
Pourquoi se concentrer sur le mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise ?	7
Solution : il faut s'appuyer sur les données probantes	8
Recommandations : des actions fondées sur des données probantes dans tous les secteurs	11
<b>Préambule</b>	<b>12</b>
<b>Données et approches</b>	<b>18</b>
Interventions pour l'amélioration des revenus et de la situation économique	20
Interventions liées à l'éducation et aux compétences de la vie courante	25
Santé et droits sexuels et reproductifs	33
Santé mentale	39
Interventions centrées sur les filles et approches d'autonomisation	42
Interventions visant à changer les normes sociales et de genre discriminatoires	51
Interventions centrées sur les lois et les politiques d'enregistrement des mariages et des naissances	56
Organisations et mouvements de défense des droits des femmes	59
<b>En vedette : les approches promouvant l'égalité des genres</b>	<b>64</b>
Interventions centrées sur les filles : espaces sûrs	67
Les interventions pour l'amélioration des revenus et de la situation économique	68
Interventions en matière d'éducation	69
Les interventions visant à changer les normes sociales et de genre discriminatoires	70
<b>Boîte à outils</b>	<b>73</b>
<b>Recommandations</b>	<b>78</b>
Organismes de l'ONU et chefs de file sectoriels (« cluster leads »)	78
Gouvernements	79
Bailleurs de fonds	81
Société civile (internationale, nationale, communautaire/locale)	83
Recherche	85

# Principaux termes

**L'adolescence** est la période de la vie qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, c'est-à-dire entre 10 et 19 ans.<sup>a</sup> Le terme **adolescentes** fait référence aux filles, dans toute leur diversité, se trouvant à cette période de la vie. Nous utilisons ce terme pour rendre compte des besoins uniques et des capacités évolutives de ce groupe souvent négligé.

Le terme **mariage des enfants** englobe toutes les formes de mariages et d'unions d'enfants, précoces et forcés, officiels ou officieux, dont au moins une des parties n'a pas 18 ans.

La **prévalence du mariage des enfants** correspond au pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées ou vivaient en couple avant l'âge de 18 ans.

L'adjectif **communautaire/local** est utilisé pour désigner des organisations et/ou des initiatives fondées sur le lieu et dirigées par les communautés. Les termes « acteurs locaux » ou « actrices locales » peuvent désigner une grande variété d'organisations (de défense des droits des femmes, dirigées par des femmes, de la société civile, nationales, etc.) œuvrant en partenariat et en collaboration dans un lieu géographique défini et partageant une responsabilité quant aux résultats et aux conséquences de leurs actions consensuelles. Le terme « dirigé par les communautés » signifie que la vision du changement est définie par la communauté et que l'initiative s'appuie sur un leadership local et inclusif, un processus décisionnel partagé et un contrôle partagé des aspects opérationnels et des ressources de l'initiative.

Les **situations de conflit et de crise** désignent de manière générale un éventail de contextes, notamment les conflits armés, **tous les types de crises humanitaires** – crise aiguë, prolongée ou complexe – ou des crises composées, ou « polycrises », formées de conflits et de crises publiques, sanitaires et climatiques.

Le terme **mariées ou ayant déjà été mariées** fait référence aux filles ou aux femmes mariées, en couple, séparées, divorcées ou veuves.

Les **approches promouvant l'égalité des genres**, ou approches transformatrices de la conception des genres, remédient aux causes profondes des inégalités de genre et du mariage des enfants au moyen d'actions globales fondées sur les droits. Elles visent à rééquilibrer le pouvoir, les ressources, les systèmes et les services à tous les niveaux, afin que chaque groupe marginalisé en raison de son genre puisse jouir du même statut que les garçons et les hommes.

Les **systèmes patriarcaux** sont des systèmes où les hommes occupent des positions de privilège et de domination sur les enfants, les adolescent·e·s et les femmes, dans toute leur diversité. Cette stratification sociale et ce déséquilibre de pouvoir fondés sur le genre peuvent s'appliquer aux systèmes sociaux, économiques, politiques et juridiques. Ces systèmes perpétuent les inégalités de genre.

## Acronymes

**ECS** – Éducation complète à la sexualité

**FFCP** – Fonds de financement commun pour un/les pays

**ODF** – Organisation dirigée par des femmes

**ODDF** – Organisation de défense des droits des femmes

**ONG** – Organisations non gouvernementales

**SDSR** – Santé et droits sexuels et reproductifs

**VBG** – Violence basée sur le genre

---

a. Il s'agit de la définition utilisée par l'[Organisation mondiale de la Santé](#).



The background of the entire page is a teal color with a pattern of white, irregular contour lines, similar to a topographic map. A white rectangular box is positioned in the center of the page, containing the title text.

# **Résumé analytique**

# Résumé analytique

**Le mariage des enfants est un problème mondial. Il prend ses origines dans les inégalités de genre et touche des millions de filles et de femmes dans le monde. Ses facteurs – notamment, la pauvreté, les normes sociales, l'insécurité et le manque d'éducation – varient selon le contexte et sont exacerbés par les conflits et les crises.**

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du mariage des enfants et de ses conséquences, une intervention coordonnée, bien financée et à assise communautaire des parties prenantes étatiques et non étatiques s'impose au sein du nexus humanitaire-développement-paix. L'engagement à mettre fin à cette pratique est plus fort que jamais, et de plus en plus de données existent quant aux moyens d'y arriver dans les contextes fragiles et de conflit.

## Que contient ce rapport ? À qui s'adresse-t-il ?

**Dans le présent rapport, vous trouverez :**

- Un examen **des causes et des conséquences** du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise, d'après les plus récentes données probantes.
- Des exemples de **recherches et de pratiques prometteuses** dans des secteurs clés.
- Des **recommandations** visant à aider les parties prenantes aux niveaux local, national et international à prévenir le mariage des enfants et à en soutenir les survivantes dans ces situations.
- Des **outils pratiques** pour favoriser la mise en œuvre d'actions fondées sur des données probantes.

Le présent rapport s'adresse à quiconque œuvre à prévenir le mariage des enfants et à en soutenir les survivantes dans les situations de conflit ou de crise. Il plaide en faveur d'une transformation radicale de la façon dont nous abordons les programmes liés au mariage des enfants dans de telles situations.

Il s'appuie sur les principaux documents d'information et examens des données probantes ayant trait au mariage des enfants dans les situations de conflit ou de crise<sup>b</sup>. Les données proviennent en majeure partie de constatations et de recherches publiées depuis 2020, ainsi que de ressources portant sur un aspect ou un stade précis d'un conflit ou d'une crise. Toutefois, des données tirées d'autres contextes ont également été utilisées lorsque les enseignements tirés pourraient s'appliquer aux situations de conflit et de crise.

Le cas échéant, et lorsque les données portant précisément sur le mariage des enfants n'étaient pas suffisantes, nous avons examiné d'autres recherches dont les enseignements peuvent s'appliquer à la prévention du mariage des enfants et au soutien des survivantes – p. ex., des recherches sur la prévention et la sanction de la violence basée sur le genre (VBG) dans les contextes humanitaires.

Ces données sont corroborées par des études de cas d'organisations membres et alliées de *Filles, Pas Epouses* d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. À l'aide d'exemples pratiques, ces études de cas montrent comment les professionnel-le-s et les chercheur-se-s ont répondu aux besoins et à la situation dans différents contextes. Enfin, le rapport contient un ensemble d'outils pratiques, répartis par domaines thématiques, pour aider les professionnel-le-s et les chercheur-se-s à fonder leurs actions sur des données probantes.

b. Notes d'information sur le sujet : *Filles, Pas Epouses*, [Le mariage des enfants dans les situations de crise humanitaire](#), 2020 ; *Filles, Pas Epouses*, [Child marriage within the global humanitarian system](#), d'après une revue exploratoire d'Hannah Jay, 2020 ; Réseau recherche-action sur le mariage des enfants (CRANK), [Pleins feux sur la recherche : Le mariage des enfants dans les situations de crise humanitaire et Remettre en question les normes de genre pour mettre fin au mariage des enfants](#), *Filles, Pas Epouses* et le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, 2022 ; CRANK, [Interventions et recherches sur le mariage des enfants entre 2020 et 2022 : examen des données probantes](#), préparé par Amy Harrison, *Filles, Pas Epouses* et le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, 2023 ; CRANK, [Remédier au mariage des enfants et soutenir les filles mariées dans les situations de conflit et de crise](#), *Filles, Pas Epouses* et le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, 2023 ; et *Filles, Pas Epouses*, [La prévention des violences sexuelles liées aux conflits est possible et exige une action urgente](#), 2023.

# Pourquoi se concentrer sur le mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise ?

## En bref : le mariage des enfants est répandu dans les situations de conflit et de crise

### 9 DES 10 ÉTATS

aux taux de prévalence de mariages d'enfants les plus élevés traversent des crises humanitaires<sup>2</sup>.



La prévalence du mariage des enfants est presque

**LE DOUBLE** de la moyenne mondiale dans les contextes présentant une forme de fragilité<sup>3</sup>.



Plus

**D'UNE FILLE SUR TROIS** dans les situations considérées comme fragiles se marie avant l'âge de 18 ans<sup>4</sup>.

- 1 Les facteurs de risque du mariage des enfants augmentent considérablement dans les situations de conflit et de crise.** Dans les États fragiles, la prévalence moyenne du mariage des enfants est de 35 %, comparativement à 19 % à l'échelle mondiale<sup>5</sup>. Les principaux facteurs du mariage des enfants et de la VBG plus globalement sont exacerbés dans les périodes de stress et d'incertitude, notamment les normes sociales qui soutiennent les systèmes patriarcaux et les inégalités de genre. Ils sont également aggravés par l'effondrement des systèmes de soutien individuel, officiel et coutumier<sup>6</sup>.
- 2 Les adolescentes courent un risque accru de mariage des enfants dans différentes situations de crise, notamment les conflits, les urgences climatiques, les déplacements, les pandémies et les situations d'insécurité économique et alimentaire aiguës<sup>7</sup>.** Lorsque ces différentes crises se chevauchent, ou lorsque les filles font face à de multiples formes de marginalisation qui se recoupent (p. ex., les filles réfugiées vivant avec un handicap), le risque de mariage des enfants est encore plus grand et les filles mariées sont moins susceptibles de bénéficier d'un soutien.
- 3 Le mariage des enfants est lié à de nombreux droits et domaines thématiques, notamment les inégalités de genre, un accès limité à l'éducation, des problèmes de rendement scolaire, des moyens d'existence précaires, un accès limité aux services de santé, le non-respect du droit à la santé et un accès limité à la protection sociale<sup>8</sup>.** En dépit de cette interdépendance de facteurs, la prévention du mariage des enfants reçoit rarement l'importance qu'elle mérite au sein des systèmes de réponse aux situations humanitaires ou de crise, et les besoins uniques et spécifiques des filles et des adolescentes mariées, ayant déjà été mariées, enceintes et mères sont souvent méconnus et non satisfaits.

# Solution : il faut s'appuyer sur les données probantes

La recherche sur les moyens de prévenir le mariage des enfants et d'en soutenir les survivantes dans différents contextes et secteurs est embryonnaire, mais dynamique.



## Interventions visant à améliorer le revenu et la situation économique :

- **L'aide sous forme de liquidités est susceptible de réduire considérablement les risques de mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise, surtout si ce soutien est récurrent, dépourvu de restriction et fourni parallèlement à des initiatives d'autonomisation sociale et économique.** Une évaluation rigoureuse des interventions monétaires permettrait de mieux comprendre ce qui fonctionne, d'identifier la personne la mieux placée pour recevoir les transferts et de neutraliser les risques (perçus ou réels) liés à l'allocation de sommes d'argent.
- **Les filles apprécient les occasions d'accroître leur potentiel financier et l'existence de débouchés professionnels peut jouer un rôle de protection contre le mariage des enfants et les grossesses précoces, y compris dans les contextes fragiles.** Il convient d'accroître la collaboration intersectorielle avec des organisations œuvrant à l'égard des compétences ou des droits économiques afin de mieux cibler les filles vulnérables au mariage des enfants et les filles mariées ou ayant déjà été mariées.
- **Il est nécessaire de contrer la « féminisation de la pauvreté » et d'agir à l'égard des facteurs structurels liés à l'offre qui limitent les possibilités économiques des filles et des femmes et les confinent à des emplois (illégaux) faiblement rémunérés** où elles s'exposent à un risque de violence, de maltraitance et d'insécurité causée par un conflit ou une crise.



## Interventions à l'égard de l'éducation et des compétences de la vie courante :

- **Le soutien de l'accès des filles à une éducation de qualité (qu'il soit question d'enseignement scolaire ou extrascolaire, en ligne ou en personne) offre une protection considérable contre le mariage des enfants dans les situations d'urgence, surtout au niveau secondaire.** L'élimination des obstacles pratiques à la scolarisation pourrait constituer un moyen essentiel et relativement simple de remédier au mariage des enfants dans les situations d'urgence.
- **Il convient d'effectuer de plus amples recherches sur l'efficacité des transferts en espèces ou en nature pour soutenir la scolarisation des filles dans les situations de conflit et de crise.** Les transferts monétaires assortis de conditions liées à l'éducation pourraient ne pas être suffisants pour réduire les taux de mariages d'enfants s'ils ne sont pas accompagnés d'interventions à assise communautaire/locale et/ou à différents niveaux.
- **Les obstacles structurels peuvent entraîner des abandons scolaires précoces, et ce même lorsque l'éducation importe pour les filles et leurs familles.** Pour régler ce problème, il faut agir sur l'offre : améliorer l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement et la coordination entre les secteurs de l'éducation et de la protection au sein des programmes éducatifs dans le nexus humanitaire-développement-paix.





## Interventions centrées sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et la santé mentale des filles :

- **Les interventions de SDSR sont plus efficaces lorsqu'elles sont jumelées à au moins une intervention axée sur le changement des normes ou le soutien économique.** Il existe de plus en plus d'exemples positifs d'approches flexibles, créatives et sur mesure pour la prestation de services de SDSR aux filles dans les contextes humanitaires.
- **Il est essentiel de remédier aux tabous et aux malaises à l'égard de la SDSR, surtout en ce qui concerne la sexualité.** Dans les situations humanitaires, il faudrait également étudier plus en profondeur l'incidence de l'éducation complète à la sexualité (ECS) sur le mariage des enfants dans le cadre d'interventions d'éducation scolaire et extrascolaire.
- **D'autres recherches sont nécessaires pour comprendre les liens entre le mariage des enfants et la santé mentale, et les chercheur-se-s devraient associer les communautés et les personnes ayant vécu un mariage d'enfant à leur élaboration.** Les programmes pourraient comprendre un suivi de la santé mentale des filles et de l'évolution de la santé mentale selon le contexte et les interventions.
- **De nouvelles données témoignent de l'importance de bâtir et d'entretenir des réseaux de pairs pour les filles afin de soutenir leur santé mentale,** surtout pour les personnes déplacées.



## Interventions et approches d'autonomisation centrées sur les filles :

- **Les espaces sûrs peuvent offrir un soutien essentiel aux filles dans les situations de conflit ou de crise** – pour bâtir des réseaux de soutien par les pairs, favoriser l'accès à des services (surtout en matière de VBG), acquérir des compétences de la vie courante et recevoir une ECS, en plus d'aider les acteurs et actrices humanitaires à mieux comprendre les besoins, les difficultés et la capacité d'action des filles.
- **Il pourrait être bénéfique pour les filles mariées, les filles ayant déjà été mariées et les jeunes mères d'avoir accès à leurs propres groupes distincts et à des activités et programmes sur mesure,** ainsi que d'intégrer les belles-mères à ces espaces lorsque les filles estiment que ce serait utile.
- **Les activités centrées sur le soutien par les pairs pourraient améliorer efficacement la santé et l'autonomisation des filles non mariées, des filles mariées et des filles ayant déjà été mariées. Par ailleurs, ces activités sont plus susceptibles de se maintenir si elles sont mises en œuvre dans le cadre de programmes multisectoriels, contextuels et fondés sur les droits,** y compris dans le cadre d'interventions à l'égard des normes et de mesures de soutien économique.



## Interventions visant à changer les normes sociales et de genre discriminatoires :

- **Avec le temps, il est possible de réduire la VBG (y compris le mariage des enfants) et de transformer les comportements de genre inéquitables dans les communautés touchées par des conflits,** et ce même si les normes préjudiciables sont souvent exacerbées dans de tels contextes. La mobilisation de familles et de communautés entières (dont des leaders féminins et des mouvements dirigés par des femmes) au moyen d'une approche à composantes multiples dans une perspective à long terme peut réduire la prévalence et l'attrait du mariage des enfants<sup>c</sup>.

c. Voir également M. Murphy, T. Hess, J. Casey, et H. Minchey, *What works to prevent violence against women and girls in conflict and humanitarian crisis: Synthesis brief*. Bien qu'ils ne soient pas précisément axés sur les situations de crise, les programmes de *Tostan* (notamment son *programme de renforcement des capacités communautaires*) montrent comment des programmes peuvent mobiliser efficacement les communautés pour remédier à un large éventail de questions, notamment le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) et l'éducation.

- **Il faut mener de nouvelles recherches sur les moyens de mobiliser et de soutenir divers membres de la famille, y compris les maris et les partenaires, et d'évaluer les effets à long terme.** À cette fin, il convient de tenir compte de récents cadres sur les moyens de mobiliser les garçons et les hommes tout en continuant d'accorder une place centrale aux besoins des filles et des femmes.
- **Les mesures visant à changer les normes sociales dans les situations de crise et de conflit doivent s'appuyer sur une compréhension nuancée de la façon dont ces normes se manifestaient avant la crise.** De plus, ces mesures doivent être appuyées par des interventions à l'égard des facteurs structurels et institutionnels du mariage des enfants.



## Interventions centrées sur les lois et les politiques d'enregistrement des mariages et des naissances :

- **Les lois ne peuvent mettre fin au mariage des enfants à elles seules, mais elles constituent un fondement important.** Les lois sur le mariage des enfants doivent s'accompagner d'investissements dans : des services publics respectueux de l'égalité des genres ; la promotion de l'emploi ; la résilience et/ou le redressement dans les situations de crise ou de conflit ; et la transformation des normes, des mentalités et des comportements discriminatoires<sup>10</sup>.
- **Les interventions qui aident les communautés à mieux comprendre et utiliser les systèmes locaux d'enregistrements juridiques, de santé et autres pourraient contribuer à prévenir le mariage des enfants et à appuyer les filles mariées ou ayant déjà été mariées et leurs enfants,** surtout dans les situations de déplacement ou de crise prolongée. Parallèlement aux efforts visant à aider les filles et les familles à comprendre leurs droits et à s'y retrouver dans les systèmes et processus locaux, des formations sur la justice de genre et la protection devraient être offertes aux responsables des secteurs pertinents.
- **Les points de vue et les besoins des filles et des femmes sont pratiquement absents des cadres juridiques et politiques nationaux et internationaux à l'égard de la crise climatique.** Il convient de mener des efforts délibérés et coordonnés pour assurer une participation et une représentation effectives des filles et des femmes dans tous les aspects des processus décisionnels, des politiques et des lois liés au climat.



## Interventions mobilisant les organisations et les mouvements de défense des droits des femmes :

- **De nombreuses données témoignent du rôle déterminant joué par les organisations de défense des droits des femmes (ODDF) et les mouvements féministes dans la réalisation de progrès tangibles vers l'égalité des genres.** Nous avons besoin de plus amples recherches pour comprendre le rôle joué par ces organisations à l'égard du mariage des enfants.
- **Le sous-financement et la sous-représentation des ODDF et des organisations dirigées par des femmes (ODF) dans le travail humanitaire et de développement restent des problèmes chroniques.** Pourtant, des engagements mondiaux envers l'appropriation locale ont été pris et un nombre croissant de directives, de recommandations et d'exemples de pratiques prometteuses sur les moyens de mobiliser pleinement les ODDF et les ODF en tant qu'organismes centraux de l'humanitaire et du développement ont été publiés.

# Recommandations : des actions fondées sur des données probantes dans tous les secteurs

Sur la base des données disponibles, nous appelons à l'adoption des mesures suivantes :

- **Agir d'urgence**, à tous les niveaux, pour mieux comprendre et reconnaître **les besoins des filles et des adolescentes** (mariées ou ayant déjà été mariées) et répondre à ces besoins pour prévenir le mariage des enfants et soutenir les survivantes dans les situations de crise et de conflit.
- Mener des interventions **centrées sur les filles** et **promouvant l'égalité des genres**.
- Adopter des approches qui font appel à **l'expertise communautaire/locale** et à l'expertise des organisations de la société civile, des ODDF et des ODF sur le terrain et des organisations de défense des droits des enfants.

Voici **six mesures** que devraient prendre les gouvernements, les organismes et les chefs de file sectoriels (« cluster leads ») de l'ONU, les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile et les chercheur·se·s pour remédier au mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise :

- 1 Faire de la prévention du mariage des enfants et du soutien des survivantes une priorité de l'ensemble des parties prenantes et des secteurs de l'architecture humanitaire.** Reconnaître que le mariage des enfants représente une question complexe nécessitant des changements dans divers secteurs et à différents niveaux. Pour soutenir ces changements, il convient d'améliorer la coordination intersectorielle, la collaboration et le suivi à tous les niveaux. Les gouvernements sont bien placés pour diriger et coordonner ces efforts aux niveaux national et sous-national.
- 2 Remédier aux obstacles structurels et institutionnels qui entravent la prestation de services et de systèmes clés** (notamment les services d'éducation et de SDRS à l'intention des filles). Cette démarche doit s'inscrire dans une volonté politique d'éliminer les facteurs structurels du mariage des enfants et de garantir aux personnes réfugiées et déplacées l'accès aux services essentiels.
- 3 Concevoir et mettre en œuvre des interventions multisectorielles à composantes multiples et les évaluer.** Ces interventions doivent tenir compte de l'importance fondamentale des secteurs clés comme l'éducation pour prévenir le mariage des enfants et soutenir les filles mariées dans les situations de conflit ou de crise.
- 4 Accroître le financement et l'adoption d'interventions centrées sur les filles et, le cas échéant, d'interventions conçues par les filles.** Faire participer les filles et les adolescentes vulnérables, mariées, ayant déjà été mariées, enceintes et mères, et œuvrer en collaboration avec les familles et les communautés afin de bâtir des relations de confiance et de soutien sur des questions clés, dont la SDRS.
- 5 Fournir un financement pluriannuel à des interventions promouvant l'égalité des genres et à des projets pilotes d'approches prometteuses. Veiller alors à collecter des données et à mener des évaluations rigoureuses en vue de tirer des enseignements qui permettront d'enrichir les savoirs.** Cet engagement à produire des données qui éclaireront les savoirs devrait faire partie intégrante de toute intervention à l'égard du mariage des enfants, y compris les interventions communautaires/locales et celles dirigées par les communautés (avec les mesures d'adaptation appropriées), de manière à toujours faire progresser les savoirs et à pouvoir élargir la portée des interventions prometteuses dans différents contextes.
- 6 Accroître le financement des organisations dirigées par les femmes et des organisations communautaires/locales.** Assurer la participation équitable de ces organisations en tant que partenaires à parts égales – et en tant qu'expert·e·s thématiques et du contexte et bénéficiaires de fonds – dès la phase de conception des interventions et au sein des principales instances nationales et internationales.



# Préambule

---

# Préambule : Le mariage des enfants dans les situations de crise et de conflit

---

Le mariage des enfants a pour cause profonde les inégalités de genre et les normes discriminatoires qui déprécient le genre des filles et leur stade de vie. Il est exacerbé par la pauvreté et le manque d'éducation, qui sont eux-mêmes exacerbés par les conflits et les crises. Le nombre croissant de problèmes humanitaires (conflits prolongés, phénomènes météorologiques extrêmes, déplacement de populations, urbanisation rapide, inégalités croissantes) nuit considérablement aux progrès vers la fin du mariage des enfants. Dans de nombreux contextes, ces progrès sont menacés.

Un ensemble complexe de facteurs sont en jeu. Par exemple, les pays du Sud, dont de nombreux pays où les taux de prévalence du mariage des enfants sont déjà élevés, sont touchés de manière disproportionnée par la crise climatique. Résultat : les filles sont exposées à un risque accru de mariage et de VBG, car la pression sur les facteurs aggravants augmente. Lorsque les sécheresses, les inondations, les canicules et les ouragans sont plus fréquents et dévastateurs, un plus grand nombre de familles sont exposées à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à l'insécurité liée au logement. De récentes crises sanitaires, dont la COVID-19, ont eu une incidence profonde et à long terme sur la prévalence du mariage des enfants en raison des pressions supplémentaires provoquées par les fermetures scolaires et les difficultés économiques.

Nous disposons de peu de données sur les moyens de mettre fin au mariage des enfants et de soutenir les filles mariées ou ayant déjà été mariées dans les situations de conflit et de crise, mais cette situation est en train de changer. Dans tout type de conflit ou de crise, les filles sont confrontées à de nombreuses formes de marginalisation qui se recoupent et augmentent le risque de mariage des enfants. En réponse, les acteur·rice·s étatiques et non étatiques du nexus humanitaire-développement-paix doivent mener des actions coordonnées, bien financées et fondées sur les communautés, en collaboration étroite avec les communautés hôtes et les ODF sur le terrain.

---

## Dans la présente section, vous trouverez :

- Des données probantes sur **les causes et les conséquences** du mariage des enfants dans différentes situations de crise et de conflit.
-



## En bref : les progrès à l'égard du mariage des enfants sont menacés par un nombre croissant de crises prolongées

### ✓ Les progrès doivent être plus rapides :

**69 MILLIONS**

de mariages d'enfants ont été évités au cours des 25 dernières années<sup>11</sup>.



Les progrès devront se réaliser

**20 FOIS PLUS RAPIDEMENT**

pour atteindre la cible des ODD<sup>12</sup>.



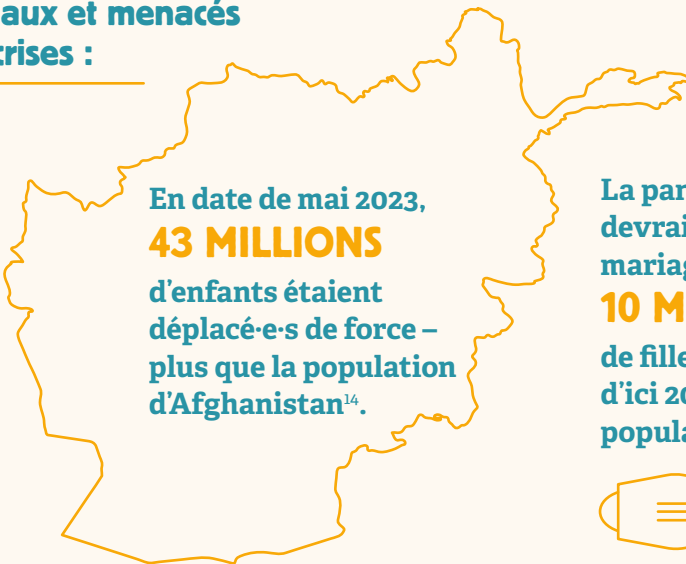
### ✓ Les progrès sont inégaux et menacés par les conflits et les crises :

**TROIS FOIS PLUS**

de mariages ont été évités parmi les filles des ménages les plus riches que parmi celles des ménages les plus pauvres entre 1997 et 2022<sup>13</sup>.



En date de mai 2023, **43 MILLIONS** d'enfants étaient déplacé-e-s de force – plus que la population d'Afghanistan<sup>14</sup>.



La pandémie de COVID-19 devrait entraîner le mariage de

**10 MILLIONS**

de filles supplémentaires d'ici 2030 – plus que la population de Hongrie<sup>15</sup>.



Pour chaque **DÉCUPLEMENT**

du nombre de décès liés aux conflits, les taux de mariages d'enfants augmentent de **7 %**<sup>16</sup>.



Pour chaque changement de **10 %**

dans les précipitations provoquées par le changement climatique, les taux de mariages d'enfants augmentent de **1 %**<sup>17</sup>.



Le financement actuel est insuffisant pour répondre à l'ampleur et à l'urgence du problème :



**MOINS DE 1 %**

de l'aide humanitaire vise la VBG dans les situations humanitaires<sup>18</sup>.

---

## La prévalence croissante de conflits prolongés, de phénomènes météorologiques extrêmes, de déplacements de populations<sup>19</sup>, d'urbanisation rapide et d'accroissement des inégalités menace les progrès vers la fin du mariage des enfants.

Le financement visant à remédier à la VBG dans les situations humanitaires demeure faible : il correspondait à 0,83 % de toute l'aide humanitaire en 2021<sup>20</sup>.

Dans les situations humanitaires, les interventions à l'égard du mariage des enfants peuvent aussi être financées dans le **secteur de la protection**. Les fonds accordés à la protection de l'enfance ont augmenté ces dernières années, mais les besoins ont augmenté encore plus rapidement, et on ignore quelle proportion des fonds vise précisément les efforts de prévention et d'intervention liés au mariage des enfants<sup>21</sup>.

Pour mettre fin au mariage des enfants, les parties prenantes nationales, régionales et internationales devront **changer fondamentalement** leurs approches, leurs réponses et leur attribution de fonds en réponse aux catastrophes et aux urgences au sein du nexus humanitaire-développement-paix<sup>d</sup>.

---

## Dans les situations de conflit, les adolescentes sont exposées à un risque accru de mariage et de VBG en raison de normes discriminatoires interreliées qui déprécient leur genre, leur âge et leur stade de vie.

Les familles (et parfois les filles) frappées par les déplacements et les conflits peuvent se tourner vers le mariage des enfants en réponse à **l'incertitude économique** ou pour protéger les filles contre un **risque accru de violence**, y compris de violence familiale. Le mariage des enfants et les violences sexuelles sont souvent utilisés par les **groupes armés** pour atteindre des objectifs politiques ou militaires ou pour dissimuler **la traite d'êtres humains**<sup>22</sup>.

Les crises et les conflits sont de plus en plus **longs** et le nombre de **personnes déplacées de force** ne cesse d'augmenter, ce qui exacerbe les risques liés au mariage des enfants dans le monde. En date de mai 2023, le monde comptait plus de 110 millions de personnes déplacées de force – deux fois plus qu'en 2013. Quarante pour cent de ces personnes sont des enfants<sup>23</sup>.

De ces personnes déplacées de force, 76 % se trouvent dans **des pays à revenu faible ou intermédiaire**, et bon nombre sont déjà aux prises avec d'importantes **contraintes** sociales et économiques<sup>24</sup>. Dans beaucoup de contextes, les déplacements se conjuguent à une **urbanisation rapide**<sup>25</sup> et/ou à la destruction généralisée des **infrastructures** de services essentiels<sup>26</sup>, avec pour résultat des **perturbations encore plus graves des systèmes officiels et officieux** qui offrent une protection contre le mariage des enfants. Dans de tels contextes, il devient plus difficile de déterminer la meilleure façon de contrer le mariage des enfants et ses effets.

---

d. Dans la foulée du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, l'approche « triple nexus » (humanitaire-développement-paix) est de plus en plus adoptée. Elle a pour objectif « d'assurer une solide coopération, collaboration et coordination entre les efforts humanitaires, de développement et de maintien de la paix au niveau national en vue d'atteindre des résultats communs fondés sur des analyses, une planification et des actions conjuguées, cohérentes et complémentaires qui tiennent compte des risques ». Voir par exemple ces [pages Web de l'UNDP](#) pour une définition (en anglais).

## La crise climatique touche de manière disproportionnée les pays du Sud, où la prévalence du mariage des enfants est déjà élevée dans de nombreux États<sup>27</sup>.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, un **réchauffement climatique** de 1,5 degré Celsius pousserait des millions de personnes dans la pauvreté extrême, surtout dans des pays d'Afrique et d'Asie du Sud, les deux régions aux taux de prévalence du mariage des enfants les plus élevés du monde<sup>28</sup>. Les sécheresses, inondations, canicules et ouragans sont de plus en plus fréquents et dévastateurs, ce qui expose les familles à des risques accrus de pauvreté, de conflit, d'insécurité alimentaire et de précarité de logement, en plus d'entraver l'accès à des services essentiels.



### Exemple concret : la canicule au Bangladesh augmente le risque de mariage des enfants

Selon une étude de l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur la VBG au Bangladesh, les filles et les femmes de 11 à 23 ans sont plus susceptibles de se marier dans les deux ans suivant une canicule modérée ou extrême. Lorsque les canicules durent plus de 15 jours, **une fille/femme sur quatre** dans ce groupe d'âge risque de se marier, comparativement à un peu plus d'**une sur dix** (13 %) lors des années de canicules modérées ou inexistantes<sup>29</sup>.

Un rapport de 2024 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes est arrivé à des constatations semblables à celles de l'étude du Bangladesh (voir l'encadré « Exemple concret ») : les changements climatiques peuvent entraîner une augmentation de la prévalence du mariage des enfants en exacerbant **les pressions économiques** sur les familles (qui se tournent vers le mariage des enfants pour tenter d'échapper à la pauvreté) et en **perturbant les systèmes éducatifs**<sup>30</sup>.

Une revue de la documentation sur le lien entre les crises climatiques et environnementales et le mariage des enfants brosse un tableau contrasté de cette relation. Selon cette revue, les phénomènes météorologiques extrêmes pourraient accroître la prévalence du mariage des enfants là où le **prix de la fiancée** est une pratique courante, mais avoir l'effet inverse lorsque l'usage est plutôt le paiement d'une **dot**<sup>31</sup>.



**De plus en plus de données démontrent le lien entre les phénomènes météorologiques extrêmes et la hausse de la prévalence du mariage des enfants. Toutefois, comparativement à d'autres formes de crises, nous en savons très peu sur ce lien<sup>32</sup>.**

## De récentes crises sanitaires, dont la crise de l'Ebola et celle de la COVID-19, ont eu de graves répercussions à long terme sur la prévalence du mariage des enfants et sur la santé et le bien-être physique et mental des filles mariées<sup>33</sup>.

Les fermetures d'école, les pressions économiques, les perturbations de services et les grossesses précoces ont toutes exacerbé la vulnérabilité des filles au mariage des enfants et limité l'accès des filles déjà mariées à des services et à des réseaux de soutien, ainsi que leur capacité à faire valoir leurs droits.

D'après une recherche menée au Bangladesh, en Éthiopie, en Jordanie et en Palestine, la majorité des adolescentes de ménages à revenu faible et intermédiaire continuent d'être confrontées à **des obstacles considérables au retour à l'école et à l'accès à des réseaux de pairs et de soutien**, ainsi qu'à un risque accru de violence verbale ou physique découlant d'un niveau de stress plus élevé au sein du foyer, et ce même après les premières flambées de COVID-19<sup>34</sup>.

Les liens entre le mariage des enfants et la transmission de maladies comme le **VIH/sida** ne sont pas clairs, mais les facteurs de risque des adolescentes sont souvent les mêmes pour ces deux problèmes – et le fait de les traiter séparément n'améliore pas la situation<sup>35</sup>.

## Quelle que soit la forme du conflit ou de la crise, les filles confrontées à de multiples formes de marginalisations interreliées sont probablement exposées à un risque accru de mariage des enfants ou, dans le cas des filles mariées ou mères, plus susceptibles d'être exclues des services et des processus décisionnels clés.

La diminution du taux de mariages d'enfants dans le monde a principalement eu lieu dans les familles **les plus riches** : de 1997 à 2022, trois fois plus de mariages ont été évités parmi les filles des ménages les plus riches que parmi celles des ménages les plus pauvres<sup>36</sup>.

Peu de recherches se sont penchées sur la vulnérabilité au mariage des enfants des filles vivant avec un handicap, surtout dans les contextes fragiles. Toutefois, de récentes données suggèrent que dans les États fragiles, **les femmes vivant avec un handicap** sont plus susceptibles de déclarer s'être mariées avant l'âge de 18 ans<sup>37</sup>.

Nous ignorons quasiment tout de l'expérience des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queer, en questionnement, intersexuelles et asexuées (**LGBTQIA+**) eu égard au mariage des enfants, mais des données suggèrent que le risque de violence physique, sexuelle et émotionnelle pourrait être plus élevé chez les femmes de la communauté LGBTQ ayant une « allure masculine » – et donc plus visiblement non conforme au cadre hétéronormatif –, notamment le risque de violence familiale en raison des attentes liées au mariage<sup>38</sup>.



**Nous devons étudier plus en profondeur les spécificités des programmes et des services promouvant l'égalité des genres, ainsi que les obstacles précis auxquels sont confrontées les filles touchées par une ou diverses formes de marginalisation (filles vivant avec un handicap, filles de la communauté LGBTQIA+, filles mariées ou ayant déjà été mariées et autres) dans différentes zones géographiques et différents types d'urgences.**

## Prévenir le mariage des enfants et contrer ses effets dans les situations de conflit ou de crise nécessite l'adoption de mesures dans le nexus humanitaire-développement-paix, en étroite collaboration avec les communautés hôtes et les ODF sur le terrain.

La définition de l'autonomisation et la meilleure façon de la mesurer pour refléter la réalité telle qu'elle est vécue (plutôt qu'en réponse à une exigence des bailleurs de fonds) font rarement l'objet de consensus<sup>39</sup>. Les politiques, les documents de gouvernance et les coalitions clés du secteur humanitaire qui promeuvent l'égalité des genres et l'autonomisation doivent intégrer sérieusement des considérations liées au mariage, p. ex. les normes minimales interorganisations pour la programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, le dispositif minimum d'urgence pour la santé sexuelle et reproductive, le cadre de responsabilisation pour la violence basée sur le genre, la feuille de route Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence et les standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire<sup>40</sup>.

Il est également nécessaire de mobiliser et de soutenir davantage les **communautés (hôtes)** pour promouvoir l'appropriation locale des initiatives et la pérennité des retombées dans l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix<sup>41</sup>.

Il importe aussi d'améliorer la mobilisation effective, le soutien et le financement des **organisations sur le terrain**, notamment les ODDF et les ODF, pour favoriser l'appropriation locale d'interventions qui répondent aux besoins et aux priorités des filles<sup>42</sup>.



# **Données et approches**



---

# Données et approches : pratiques de prévention et d'intervention prometteuses

---

## Dans cette section, vous trouverez :

- Un examen des **liens entre le mariage des enfants et différents secteurs et thèmes clés** dans les situations de conflit et de crise. Ces secteurs et thèmes sont :
  - Les interventions pour l'amélioration des revenus et de la situation économique
  - Les interventions liées à l'éducation et aux compétences de la vie courante
  - La santé et les droits sexuels et reproductifs
  - La santé mentale
  - Les interventions centrées sur les filles et approches axées sur l'autonomisation
  - Les interventions visant à changer les normes sociales et de genre discriminatoires
  - Les interventions centrées sur les lois et les politiques d'enregistrement des mariages et des naissances
  - Les organisations et les mouvements de défense des droits des femmes
- Des exemples de **pratiques de prévention et d'intervention prometteuses**.
- Un examen des **approches promouvant l'égalité des genres** pour les programmes à l'égard du mariage des enfants dans les situations de crise et de conflit.
- Les obstacles et les domaines devant faire l'objet de **recherches plus approfondies**.
- Une **boîte à outils** pour favoriser des actions fondées sur des données probantes.

---

Cette section se penche sur chaque secteur clé l'un après l'autre, mais nous attirons également l'attention sur les liens et les synergies qui les unissent. En effet, il importe d'adopter des approches axées sur divers niveaux, secteurs et composantes pour remédier au mariage des enfants dans les situations de crise et de conflit.

---



# Interventions pour l'amélioration des revenus et de la situation économique

**Les transferts monétaires sont de plus en plus utilisés pour atteindre divers objectifs dans des situations humanitaires et sont généralement considérés comme un bon moyen d'appuyer la capacité d'action et la dignité des bénéficiaires et de soutenir les économies locales<sup>43</sup>.**

De nombreuses données en témoignent : les **transferts monétaires** peuvent atténuer plusieurs facteurs économiques et sociaux du mariage des enfants, notamment en améliorant la **sécurité économique** et l'**accès à l'éducation** (un aspect examiné en détail à la p. 26)<sup>44</sup>.

Des données suggèrent également que les **transferts économiques** (souvent dans le cadre de programmes de protection sociale) visant à prévenir la **violence conjugale**<sup>45</sup> peuvent contribuer à retarder le **début de l'activité sexuelle** et des **grossesses**, surtout lorsqu'ils s'accompagnent d'interventions sociales<sup>46,47</sup>.

Enfin, il a été démontré que les **programmes d'assurance sociale**<sup>e</sup> peuvent accroître le recours aux services de SDSR et sensibiliser à la planification familiale<sup>48</sup>.

**Les transferts monétaires sont de plus en plus utilisés dans les situations humanitaires, et leur efficacité a été démontrée, surtout en ce qui concerne un accès accru à l'éducation<sup>49</sup>. Cependant, le recours aux transferts monétaires demeure restreint dans certains contextes<sup>f</sup>.**

Cela est souvent attribuable à des restrictions visant les **mouvements d'argent liquide**, à des craintes concernant le **détournement** de l'argent par des groupes terroristes ou non étatiques<sup>50</sup>, à des **contraintes des bailleurs de fonds** et à des **inquiétudes de l'État** en ce qui concerne la possibilité de créer une dépendance, de financer des dépenses irresponsables et de voir l'argent usurpé par des insurgés<sup>51</sup>.

**Le versement des transferts monétaires aux femmes cheffes de famille plutôt qu'aux hommes a-t-il une incidence sur la VBG et le mariage des enfants ? La réponse à cette question n'a pas été clairement établie.**

Une revue de la littérature sur les programmes de transfert économique dans les contextes humanitaires et de développement publiée en 2022 **n'a pas dégagé de consensus clair** quant aux avantages de verser les transferts monétaires aux femmes plutôt qu'aux chef-fe-s de famille (qui sont souvent des hommes) pour réduire la VBG<sup>52</sup>. Toutefois, d'après une étude des actifs des parents en Éthiopie, l'accroissement des actifs de la mère a entraîné une diminution de la prévalence du mariage des enfants, mais l'accroissement des actifs du père a eu l'effet contraire<sup>53</sup>.



**Il faut étudier plus en profondeur dans quelle mesure le fait de distribuer l'argent à une personne précise (mère, père, membre de la famille ou fille elle-même) peut contribuer à réduire les taux de mariages d'enfants dans les situations de conflit et de crise.**

e. Les programmes d'assurance sociale sont des filets de sécurité financière de l'État, comme l'assurance chômage, l'assurance maladie, la sécurité sociale, etc.

f. Par exemple, certains bailleurs de fonds et gouvernements se sont montrés réticents à utiliser les transferts monétaires en Syrie en raison de craintes liées au détournement de l'aide, tandis qu'au Nigeria, des lois de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme limitent les flux de trésorerie – et ce en dépit de l'appui du gouvernement envers cette mesure. À l'opposé, en Somalie, l'État et les bailleurs de fonds appuient l'assistance en espèces et cette méthode est maintenant répandue. Voir : M. Boulinaud et M. Ossandon, *Evidence and practice review of the use of cash transfers in contexts of acute food insecurity*, Rome, Module mondial de sécurité alimentaire, 2023, p. 3-4.

**Les transferts monétaires sans condition peuvent avoir d'importantes retombées positives sur la santé et le bien-être des survivantes de VBG et les filles et les femmes vulnérables à la VBG dans les situations de déplacement, surtout lorsque les transferts sont réguliers et s'inscrivent dans un programme plus global de soutien social et économique.**



### **Exemple concret : l'assistance en espèces dans la gestion de cas de VBG en Colombie et au Venezuela**

De 2021 à 2022, l'UNFPA a mené un programme pilote de transferts monétaires pour les survivantes de VBG et les adolescentes et femmes vulnérables à la VBG. Des transferts sans condition ont été versés pendant un ou trois mois à des femmes colombiennes et vénézuéliennes dans des situations de conflit régional et interne<sup>54</sup>.

Une assistance en espèces a été octroyée dans le cadre d'une approche plus globale de gestion de cas de VBG. Le personnel de l'assistance sociale a fourni une éducation et des orientations financières à toute survivante de VBG et toute personne à haut risque. Les adolescentes et les femmes souhaitant recevoir des orientations financières ont obtenu des conseils sur la budgétisation et les petits investissements, en particulier des femmes migrantes du Venezuela qui n'étaient pas habituées à la devise colombienne ni au coût de la vie en Colombie<sup>55</sup>.

Une évaluation à méthodes mixtes du projet pilote a révélé de nombreux effets positifs à la fin du projet, surtout (mais pas uniquement) pour les bénéficiaires de transferts réguliers plutôt que d'un seul transfert.

#### **Les bénéficiaires de transferts ont signalé les résultats suivants :**

- Amélioration des relations au sein du ménage à la suite des transferts, surtout parmi les bénéficiaires de transferts monétaires réguliers (80 % pour ces dernières, par rapport à 65 % pour les bénéficiaires d'un seul transfert).
- Sentiment accru de sécurité contre la VBG après avoir reçu des transferts (61 % par rapport à 46 % avant le transfert ; la différence entre les transferts réguliers et uniques était minime).
- Obtention d'aiguillages vers des services de VBG (51 % par rapport à 43 %). Les taux globaux de recours à des soins (37 %) étaient semblables pour les deux groupes à la fin du projet, mais beaucoup plus de bénéficiaires régulières ont cherché à obtenir un soutien psychologique que les bénéficiaires d'un transfert unique<sup>56</sup>.

### **L'assistance économique dans les situations humanitaires comporte des risques, mais il est possible d'y remédier.**

Fournir une assistance sans bien comprendre les facteurs du mariage des enfants dans un contexte humanitaire donné pourrait entraîner une augmentation de la prévalence.

Dans les contextes où les services sont gravement perturbés, la disponibilité de liquidités n'améliorera pas nécessairement l'accès à ces services. L'offre d'une aide financière et d'autres formes **d'aide humanitaire doit être adaptée à chaque contexte ou utilisée dans le cadre d'une intervention à composantes multiples**, de manière à renforcer l'accès à des mécanismes d'adaptation positifs et à améliorer les capacités d'action individuelle et collective plutôt que de causer des dommages supplémentaires<sup>57</sup>.



### **Exemple concret : les différentes conséquences d'une assistance en espèces selon le contexte**

D'après des données de 2020, puisque l'aide dans un camp de personnes réfugiées/déplacées de Cox's Bazar au **Bangladesh** était distribuée selon une taille moyenne des ménages de cinq personnes, certaines familles ont **utilisé le mariage des enfants pour créer de nouvelles cellules familiales et obtenir plus d'aide alimentaire**<sup>58</sup>.

Selon une recherche sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le mariage des enfants, la majorité des filles du **Bangladesh, de Jordanie et de Palestine** interrogées ont déclaré que **l'insécurité économique**

**accrue avait réduit le risque de mariage des enfants**, car le coût d'un mariage était devenu trop cher.

L'inverse a été observé en Éthiopie rurale, où les filles étaient exposées à un **risque accru** de mariage en raison de la pauvreté économique et de l'effondrement des systèmes de soutien traditionnels<sup>59</sup>.

En **Somalie**, la prestation de transferts monétaires sans condition a contribué à **réduire les taux de mariages d'enfants** dans les communautés ciblées. Des données suggèrent que les prestations ont été utilisées pour payer des frais scolaires et soutenir des activités génératrices de revenus. Certaines femmes bénéficiaires auraient également subi du **harcèlement et des VBG** lorsque les subventions ont été versées, une observation qui fait écho aux déclarations d'autres femmes somaliennes ayant affirmé craindre de se rendre aux points de distribution pour recevoir de l'argent en espèces<sup>60</sup>.



**Dans l'ensemble, nous avons besoin de données plus solides pour mieux comprendre l'effet potentiel des transferts monétaires sur le mariage des enfants dans les situations de crise.**

**De récentes données montrent comment, dans les contextes d'insécurité, les filles et leurs parents accordent de l'importance à la formation professionnelle et au développement de compétences, surtout lorsque l'enseignement traditionnel est perturbé par la guerre ou les déplacements.**

Dans une étude de 2021, des filles et des parents dans des camps de personnes réfugiées sud-soudanaises en Ouganda et syriennes en Jordanie ont mentionné tout particulièrement la formation professionnelle – notamment dans des domaines comme la couture, la coiffure, la restauration ou la menuiserie – comme moyen d'accroître l'indépendance financière des adolescentes<sup>61</sup>

Cet aspect mérite d'être souligné, car bien souvent les programmes d'espaces sûrs pour les filles se concentrent davantage sur l'autonomisation des filles et les aiguillages vers les services de SDSR que sur les moyens de subsistance et l'acquisition de compétences. Il s'agit également d'un élément important des programmes du nexus humanitaire-développement-paix, car il permet de **renforcer les compétences et l'accès à l'emploi** avant, pendant et après les périodes de crise.

Des données suggèrent également qu'il peut être bénéfique de jumeler des interventions de formation professionnelle et de développement des capacités à certaines formes de **transferts monétaires**, dont des transferts directement aux filles, comme dans le cas du programme EAGER en Sierra Leone (2019-2023)<sup>62</sup>.



**Il faudrait étudier plus en profondeur quels sont les avantages de combiner des interventions de développement personnel (amélioration des moyens de subsistance, renforcement des compétences, formations professionnelles, etc.) à des transferts monétaires dans les situations de crise<sup>63</sup>.**

**Des données suggèrent que la façon dont les filles entendent leurs perspectives d'emploi peut avoir une incidence sur une variété d'autres facteurs qui pourraient les protéger contre le mariage des enfants.**

Une étude menée en 2023 dans le nord-ouest du Nigeria s'est penchée sur l'influence de différents aspects de l'**autonomisation des filles** (la maîtrise académique, la perception des débouchés de carrière, les normes de genre progressistes et l'autonomie maritale) et de la **planification familiale** (connaissances, nombre d'enfants souhaité-e-s) sur l'intention des filles d'avoir recours à la planification familiale.

L'étude a montré que la moitié des filles **n'avaient aucune intention d'avoir recours à la contraception**, et que seulement une sur quatre avait l'intention d'avoir recours à la contraception pour retarder, espacer ou interrompre les grossesses. L'un des aspects de l'autonomisation qui semblait corrélé à une plus grande volonté d'avoir recours à la contraception était la perception des **débouchés de carrière**, ce qui suggère que les filles sont plus disposées à avoir recours à la contraception si elles pensent pouvoir poursuivre une carrière qui renforcera leur sécurité financière et leur statut social<sup>64</sup>.

**Le fait que les filles donnent la priorité au développement des compétences et aux débouchés professionnelles montre l'importance d'agir à l'égard des facteurs sur le plan de l'offre qui améliorent ou limitent l'accès des filles à divers types d'emplois fiables et dignes<sup>g</sup> – surtout dans les contextes où les droits du travail sont limités pour les personnes migrantes ou réfugiées.**

Une recherche menée au sein de communautés migrantes d'Amérique latine et des Caraïbes a révélé que, si de nombreuses filles migrantes occupent un emploi officiel ou officieux, elles sont aussi souvent victimes d'**exploitation de la main-d'œuvre** et de mauvais traitements dans leur milieu de travail. Ces difficultés sont exacerbées par l'ignorance qu'ont les filles de leurs droits et des lois sur le travail des enfants. **Tenter de venir à bout de ce problème de façon isolée risque peu d'éliminer les obstacles systémiques auxquels elles font face<sup>65</sup>.**



### **Exemple concret : les avantages et l'insécurité de la main-d'œuvre féminine du secteur de la confection au Bangladesh**

Le fait que les filles soient conscientes des possibilités d'emploi dans le secteur de la confection (dont la main-d'œuvre était composée à 80 % de femmes en 2020<sup>66</sup>) aurait contribué de manière importante à favoriser la rétention scolaire des filles<sup>67</sup>. Cependant, la fermeture de nombreuses usines de vêtements en raison de la COVID-19 et les conséquences en termes de pertes de revenus, de licenciements abusifs et de pratiques de réembauche discriminatoires ont montré à quel point un marché du travail en apparence favorable peut rendre les filles et les femmes économiquement et socialement vulnérables en temps de crise<sup>68</sup>.

**En associant des interventions de formation professionnelle ou de développement de compétences à des APEG qui visent à changer les normes en faveur d'une plus grande participation des filles à la vie économique (sans oublier que ces activités pourraient être différentes pour les filles mariées ou ayant déjà été mariées), on pourrait accroître l'incidence, l'inclusion et la durabilité de ces interventions.**

Dans les situations de crise, l'insécurité peut contribuer directement à **restreindre** la vie sociale et le pouvoir économique des filles mariées. D'après une étude menée en 2021 dans des **communautés massai du Kenya**, où les femmes possèdent traditionnellement une partie du cheptel familial (ce qui leur confère une certaine autonomie financière et liberté d'action), les perturbations du régime climatique ont forcé de nombreuses personnes à vendre leur bétail, éliminant ainsi une source essentielle du pouvoir et de l'influence des femmes<sup>69</sup>.

Les interventions axées sur le développement de compétences dans des situations humanitaires pourraient **exacerber la marginalisation** et causer du tort **si elles ne sont pas bien adaptées** au contexte, aux normes de genre et au vécu des filles et des femmes. Des données **de Syrie et de Cisjordanie** montrent que des maris et d'autres membres masculins de la famille initialement favorables à des programmes d'espace sûr ont commencé à restreindre la participation des adolescentes lorsque les activités s'avéraient contraires aux normes de genre traditionnelles<sup>70</sup>.

D'après une enquête auprès d'intervenantes féministes au niveau local en **Afrique de l'Est**, les interventions humanitaires ciblant les filles mariées devraient notamment proposer des activités rémunératrices à la maison. Toutefois, dans certains contextes et lorsque les activités sont mises en œuvre de manière isolée, ces interventions pourraient involontairement perpétuer des normes préjudiciables en empêchant les femmes de travailler en dehors de la maison<sup>71</sup>.

g. Notons que dans de nombreux contextes, certaines compétences et certains secteurs seront réservés aux femmes. Il convient d'évaluer dans quelle mesure cette féminisation pourrait et devrait être remise en question ou acceptée, selon la capacité de contester les rôles attribués au genre dans un contexte donné. Voir par exemple : R. Wignall, B. Piquard et E. Joel, « Up-skilling women or de-skilling patriarchy? How TVET can drive wider gender transformation and the decent work agenda in Sub-Saharan Africa [Upskilling girls or de-skilling patriarchy? How TVET can drive wider gender transformation and the decent work agenda in Sub-Saharan Africa](#) », International Journal of Educational Development, vol. 102.





## Points à retenir :

- 1 L'aide sous forme de liquidités est susceptible de réduire considérablement les risques de mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise, surtout si les paiements sont récurrents, sans restriction et combinés à des initiatives d'autonomisation sociale et économique.** Cette démarche demande toutefois une compréhension nuancée des causes et des conséquences du mariage des enfants dans un contexte donné, notamment en ce qui concerne les possibles retombées à long terme d'une prestation unique ou de versements ponctuels. Une évaluation rigoureuse des interventions monétaires permettrait de mieux comprendre ce qui fonctionne, de déterminer quelle personne est la mieux placée pour recevoir les transferts (y compris les filles elles-mêmes) et de neutraliser les risques perçus et réels liés aux versements en espèces.
- 2 Les filles apprécient les occasions d'accroître leur potentiel financier et l'existence de débouchés professionnels peut jouer un rôle de protection contre le mariage des enfants et les grossesses précoces, y compris dans les contextes fragiles.** Toutefois, bien souvent, ces facteurs n'apparaissent pas dans les programmes centrés sur les adolescentes. Lorsqu'ils sont pris en considération, la situation et les besoins distincts des filles mariées, des filles ayant déjà été mariées et des jeunes mères sont souvent ignorés. Il convient d'accroître la collaboration intersectorielle avec des organisations œuvrant à l'égard des compétences ou des droits économiques afin de mieux cibler les filles vulnérables au mariage des enfants et les filles mariées ou ayant déjà été mariées.
- 3 Il faut agir à l'égard des facteurs structurels liés à l'offre qui confinent les femmes et les filles à des emplois (illégaux) faiblement rémunérés où elles s'exposent à un risque de violence, de maltraitance et d'insécurité causée par un conflit ou une crise.**
- 4 Il faut contrer la « féminisation de la pauvreté<sup>72</sup> »** à tous les niveaux, ce qui nécessite : une compréhension des obstacles et des risques précis auxquels sont confrontées les filles et les femmes, y compris dans les contextes de crise et de déplacements ; une reconnaissance universelle de la façon dont les conséquences négatives de politiques macroéconomiques touchent de manière disproportionnée les filles et les femmes ; et une connaissance plus approfondie du travail effectué par les filles mariées au sein de leur ménage.

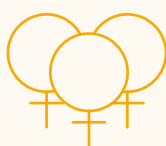


# Interventions liées à l'éducation et aux compétences de la vie courante

## En bref : l'éducation dans les situations de crise et de conflit

### 72 MILLIONS

d'enfants dans des situations de crise ne fréquentent pas l'école, ce qui correspond à la population de la Thaïlande<sup>73</sup>.



53 % de ces enfants sont des filles<sup>74</sup>.

Pour chaque année d'enseignement secondaire supplémentaire, le risque de mariage avant l'âge de 18 ans **DIMINUE DE 6 %**<sup>75</sup>.



**L'éducation des filles est un facteur de protection contre le mariage des enfants en toute circonstance<sup>76</sup>. Toutefois, des 224 millions d'enfants et d'adolescent·e·s d'âge scolaire vivant dans un contexte de crise, 72 millions ne vont pas à l'école, dont 53 % de filles<sup>77</sup>.**

La scolarisation au niveau secondaire en particulier contribue de façon importante à prévenir le mariage d'enfants. En effet, pour chaque année d'enseignement secondaire supplémentaire, le risque de mariage avant l'âge de 18 ans diminue de 6 %<sup>78</sup>. Cependant, dans les contextes d'urgence, **l'accès à l'école secondaire et la transition entre les cycles d'enseignement** peuvent être difficiles<sup>79</sup>.

La **qualité de l'éducation** est également mise à mal dans les situations d'urgence, surtout dans les contextes où la pauvreté extrême est déjà un problème<sup>80</sup>. En raison du **fossé numérique entre les genres**<sup>81</sup>, dans les contextes où les écoles sont fermées à cause d'un conflit, de la COVID-19 ou d'autres formes de fragilité, il est plus difficile pour les filles que pour les garçons de pouvoir étudier en ligne<sup>82</sup>.

**Souvent, l'éducation des filles est reléguée au second plan en réponse à l'instabilité économique et, dans certains contextes, elle est la cible directe de l'extrémisme religieux.**

Par exemple, l'éducation des filles a été la **cible directe d'attaques** de Boko Haram dans le nord du Nigeria et des talibans en Afghanistan<sup>83</sup>.

**Le mariage forcé**, la grossesse forcée due au viol et la stigmatisation liée aux attaques sexuelles et aux grossesses qui en résultent peuvent réduire encore plus la capacité des filles de rester ou de retourner à l'école dans les situations de conflit<sup>84</sup>. Ces filles sont confrontées à **des obstacles pratiques et à des traumatismes** liés au mariage et à la VBG<sup>85</sup>.

Dans les contextes où **il est obligatoire de s'enregistrer auprès des autorités nationales ou locales** pour s'inscrire à l'école et que cette procédure est compliquée, il peut être encore plus difficile pour les filles déplacées, migrantes ou sans-papiers de s'instruire.

Enfin, pendant la pandémie de COVID-19, les filles étaient souvent chargées de **tâches domestiques supplémentaires**, ce qui limitait leur capacité à fréquenter l'école, à retourner à l'école et à étudier<sup>86</sup>.

**Les données à ce sujet sont claires : soutenir la scolarisation des filles au moyen de transferts en espèces ou en nature peut contribuer de manière très efficace à prévenir le mariage des enfants dans les contextes de développement<sup>87</sup>. Il convient d'effectuer des recherches plus approfondies sur cet effet dans les contextes humanitaires.**



### **Exemple concret : retombées positives des transferts monétaires et des interventions visant à changer les normes parmi les personnes réfugiées du Liban-Nord**

Le projet Sauvegarde des adolescent-e-s par l'assistance multidisciplinaire (SAMA) a été testé de 2021 à 2023. Il avait pour objectif de prévenir le mariage des enfants par la combinaison de transferts monétaires conditionnels et d'interventions communautaires/locales visant à changer les normes dans le Liban-Nord<sup>88</sup>.

Une prestation de **250 dollars américains en espèces** pour les frais d'éducation a été payée en deux versements à 846 personnes, principalement des réfugiées syriennes et palestiniennes, ainsi qu'une autre de 50 dollars américains pour couvrir les frais d'examen. Les familles devaient être en mesure de couvrir leurs besoins essentiels sans utiliser ces prestations.

Les interventions visant à **changer les normes** comportaient notamment des séances de sensibilisation sur des sujets comme l'égalité des genres et le mariage des enfants, la formation intensive de 30 garçons et hommes en tant qu'« agents de changement », des journées d'orientation et des séances de soutien pédagogique pour le calcul de base, l'alphabétisme et les compétences de la vie courante à l'intention des filles.

#### **Résultats à la fin du projet :**

- **3 %** des filles du groupe d'intervention étaient mariées, comparativement à **8,8 %** dans le groupe témoin.
- Les filles du groupe d'intervention étaient plus susceptibles de réussir leurs examens.
- Selon **98 %** des personnes responsables de ces filles, l'assistance en espèces a influencé de manière positive les résultats scolaires, le bien-être psychosocial et la confiance en soi des participantes<sup>89</sup>.

Voir l'encadré « Exemple concret » à la p. 27 pour en savoir plus sur l'évaluation des retombées de l'aspect monétaire de l'intervention.



**Des recherches plus approfondies devront être réalisées pour comprendre comment la combinaison de transferts monétaires et d'interventions liées à l'éducation dans le cadre d'une approche multisectorielle peut favoriser des changements transformateurs à long terme.**

**Selon les données probantes, la combinaison de transferts monétaires et d'interventions liées à l'éducation contribue à accroître la fréquentation scolaire des filles et à prévenir le mariage des enfants. Cependant, de nouvelles études devraient être réalisées pour déterminer si et comment cette combinaison peut favoriser des changements transformateurs pérennes.**

Les transferts monétaires conditionnels devraient-ils constituer une partie intégrante des programmes humanitaires à l'égard du mariage des enfants ? À ce sujet, les points de vue des organisations féministes au niveau local sont partagés. En effet, seulement **64 %** des personnes interrogées dans le cadre d'une récente enquête en Afrique de l'Est ont répondu par l'affirmative<sup>90</sup>.

Parmi les craintes soulevées, on compte la **durabilité** de ces initiatives et le risque d'encourager des changements de comportement à court terme plutôt que des **changements transformateurs à long terme**<sup>91</sup>. En revanche, notons qu'à l'exception des transferts monétaires, il existe très peu de mesures dont la capacité à favoriser la scolarisation des filles est attestée par la recherche.



### Exemple concret : évaluer les retombées des transferts monétaires parmi les personnes réfugiées du Liban-Nord

Il a été difficile d'évaluer l'incidence de différents éléments du projet SAMA (voir l'encadré « Exemple concret » à la p. 26), car le projet a gagné en intensité en réponse à des changements dans le milieu d'intervention.

**Nous pouvons toutefois dénombrer différents éléments de réussite, notamment :**

- L'offre d'un soutien économique par l'entremise de **transferts monétaires destinés à l'éducation**.
- L'amélioration de l'accès des filles à des cours de rattrapage et à des séances de formation sur les compétences de la vie courante.
- Des **changements transformateurs** des normes individuelles et collectives par l'entremise d'**agents de changement** qui ont œuvré et plaidé en faveur de ces changements<sup>92</sup>.

Ces résultats témoignent des possibles avantages d'une combinaison de transferts monétaires et d'interventions liées à l'éducation **dans le cadre d'une approche intersectorielle et/ou multiniveaux plus globale**.

**Les filles qui souhaitent s'instruire dans les situations de crise sont confrontées à des restrictions considérables en raison des normes de genre préjudiciables. Toutefois, remédier aux obstacles à l'éducation dans les contextes humanitaires constitue souvent une priorité des filles et des personnes qui les élèvent.**



### Exemple concret : des filles réfugiées et les personnes qui les élèvent accordent la priorité à l'éducation et suggèrent qu'une assistance en espèces pourrait être une solution en Ouganda et en Jordanie

Dans le cadre d'une recherche auprès de filles mariées, de filles ayant déjà été mariées et de parents ou responsables d'enfants dans des camps de personnes réfugiées en 2021, **l'éducation a été choisie comme la solution la plus importante** pour prévenir le mariage des enfants et contrer ses effets. D'après les témoignages, les **obstacles** à l'inscription et à la rétention scolaire des filles sont surtout pratiques, notamment le coût des frais de scolarité, de l'uniforme et du matériel, la longueur du trajet jusqu'à l'école et la question de la protection.

L'offre d'une **assistance en espèces** à ces filles et aux personnes qui les élèvent en vue de surmonter certains de ces obstacles a été évoquée comme une solution possible à l'appui de la poursuite de l'éducation des filles dans ces contextes, ce qui témoigne encore une fois des possibilités qu'offre **la combinaison de transferts monétaires et d'interventions liées à l'éducation**<sup>93</sup>.

Dans certains contextes, la façon dont les filles **réagissent aux normes traditionnelles** et **utilisent leur capacité d'action** témoigne clairement de l'importance qu'elles accordent à l'éducation. Une recherche auprès de **réfugiées syriennes en Jordanie** a montré que de jeunes mères ont négocié leur retour à l'école avec la belle-famille en promettant que les études ne les empêcheraient pas d'accomplir leurs tâches ménagères<sup>94</sup>. En comprenant comment les filles et leurs familles perçoivent l'éducation dans le contexte plus global des contraintes auxquelles elles font face, les professionnel·le-s peuvent créer des programmes qui **s'appuient sur des normes positives** et sur les désirs et la capacité d'action des filles, tout en aidant ces dernières à élargir et à **transformer leur point de vue** et à mieux faire valoir leurs droits.

## La question de l'offre d'enseignement peut représenter un obstacle même lorsqu'il existe une demande. Il convient de remédier à cette question dans le cadre de programmes centrés sur l'éducation au sein du nexus humanitaire-développement-paix.

D'après une revue de la littérature publiée en 2021, dans certains contextes, les parents sont de plus en plus favorables à l'éducation des filles, mais cette volonté est freinée par une difficulté d'accès (physique ou en ligne) à l'école et par la piètre qualité et disponibilité de l'enseignement, surtout au niveau secondaire<sup>95</sup>.

Dans les situations de conflit et de crise, la décision d'abandonner l'école peut être prise directement par les filles et/ou l'autorité parentale en raison de craintes liées à la sécurité, et non en raison d'une indifférence à l'égard de l'éducation des filles, comme on le suppose souvent à tort. Aussi, la **coordination entre les secteurs de la protection et de l'éducation** est importante dans les contextes humanitaires, tout comme le soutien d'un **enseignement de qualité** dans les situations de crise<sup>h</sup>.



### Exemple concret : au Liban, les filles syriennes réfugiées et leurs mères accordent de l'importance à l'éducation, mais sans en faire une priorité

Le projet pilote « Amenah Early Marriage » est une initiative visant les personnes réfugiées syriennes au Liban. D'après une évaluation du projet réalisée en 2023, il existe un grand écart entre l'importance accordée à l'éducation par les filles et leurs mères et la place qu'elle occupe dans leur vie. Les filles manifestaient des **attitudes positives** à l'égard de l'éducation, tout comme leurs mères – 93 % ont déclaré que le niveau d'éducation idéal pour une fille était l'université. Cependant, en dépit de la grande importance accordée à l'éducation, le taux **d'abandon scolaire précoce** au sein du groupe cible était élevé.

Ce résultat montre que les **contraintes structurelles** ont une incidence sur le parcours scolaire des filles et que les lacunes dans la **politique d'éducation** pour les personnes réfugiées, combinée à la **pauvreté** et à l'**insécurité**, ont poussé des familles à prioriser la sécurité des filles au détriment de leur éducation, et ce en dépit de l'importance qu'elles accordaient à l'éducation<sup>96</sup>.

h. Par exemple, la Banque mondiale s'est engagée à investir 7 milliards de dollars américains pour le soutien de l'éducation dans les contextes fragiles, violents et de conflit, tout en tenant compte des risques spécifiques qui planent sur les filles et la nécessité d'améliorer la qualité et la sécurité de l'éducation dans les contextes fragiles. Voir : Groupe de la Banque mondiale, *Delivering education in the midst of fragility, conflict and violence*, 2024.





## Points à retenir :

- 1 Le soutien de l'accès des filles à une éducation de qualité (surtout au niveau secondaire), qu'il soit question d'enseignement scolaire ou extrascolaire, en ligne ou en personne, offre une protection considérable contre le mariage des enfants dans les contextes humanitaires.** Bien souvent, il s'agit également d'une priorité des filles et des personnes qui les élèvent. L'élimination des obstacles pratiques à la scolarisation (comme les frais scolaires et le coût des uniformes) pourrait constituer un moyen essentiel et relativement simple de remédier au mariage des enfants dans les contextes humanitaires, parallèlement à un plaidoyer plus global en faveur de 12 années de scolarité gratuite pour chaque enfant.
- 2 Il convient d'effectuer de plus amples recherches sur l'efficacité des transferts en espèces ou en nature pour soutenir la scolarisation des filles dans les situations de conflit et de crise, y compris des filles déplacées.** Ces recherches devraient prendre en compte les éléments probants suggérant que la combinaison d'une assistance en espèces et d'interventions communautaires/locales visant à changer les normes au sein d'une approche multiniveaux pourrait donner de bons résultats. En effet, les transferts monétaires assortis de conditions liés à l'éducation pourraient ne pas suffire à contrer le mariage des enfants sans ces composantes programmatiques additionnelles.
- 3 Il est nécessaire d'agir à l'égard de l'offre d'éducation dans les contextes de conflit et de crise, car l'absence d'une éducation de qualité, sûre et abordable financée par les pouvoirs publics peut favoriser l'abandon scolaire, et ce même lorsque l'éducation est importante aux yeux des filles et de leurs familles.** Les filles mariées, divorcées ou veuves, les jeunes mères, les filles enceintes et les filles déplacées se heurtent probablement à de plus grands obstacles à la fréquentation et à la rétention scolaire dans les situations d'urgence. Il convient de prendre ces obstacles en considération et d'y remédier. Il est essentiel de favoriser la coordination entre les secteurs de l'éducation et de la protection et d'assurer une réelle participation des communautés (hôtes) pour aider les filles à fréquenter l'école en toute sécurité.



### **Boîte à outils : outils pratiques pour soutenir les politiques d'éducation et les programmes à l'égard du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise**

**Education Cannot Wait, le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), *EiE – GenKit*, 2022.** Disponible en anglais, arabe, français et turc.

Cet ensemble de ressources a pour objectif d'aider les intervenant-e-s dans le domaine de l'éducation à promouvoir des programmes sensibles au genre dans différentes situations (crise, maintien de la paix et développement durable). Il contient des outils pratiques immédiatement utiles, dont des listes de contrôle, des fiches de conseil et des modèles d'évaluation pour aider les professionnel-le-s à s'assurer que chaque phase d'une intervention d'éducation en situation d'urgence sera sensible au genre.

**ONU Femmes, *IASC e-learning on gender equality in humanitarian action*.** Disponible en anglais.

Au moyen d'informations et d'exemples pratiques, ce cours en ligne de trois heures présente les principes fondamentaux d'une approche axée sur l'égalité des genres pour chaque phase du cycle de programmation en contexte humanitaire, de l'évaluation à la planification de la mise en œuvre et au suivi. Il s'adresse aux acteur-rices humanitaires de l'ONU, d'ONG, de l'État et de la société civile et repose sur le [\*Guide des genres pour les actions humanitaires du Comité permanent interorganisations\*](#).



## Étude de cas : améliorer la vie des adolescentes dans le Cabo Delgado, une province du Mozambique où les difficultés sociales, économiques et sanitaires sont exacerbées par la violence extrémiste

### L'initiative Uholo

De 2020 à 2024, le projet de Prévention des mariages d'enfants, précoces et forcés dans le Cabo Delgado, connu localement sous le nom de « Uholo-Rapariga e Jovens », a œuvré à l'amélioration de la vie et des moyens de subsistance de 22 000 adolescentes et jeunes femmes âgées de 10 à 24 ans dans le nord du Mozambique. Financé par USAID et mis en œuvre par Pathfinder International et Ophavela, ce projet avait pour objectif de réduire les taux de mariages d'enfants, ou « unions précoces » selon la loi mozambicaine<sup>97</sup>, et les restrictions socioéconomiques pesant sur les jeunes femmes mariées ou en couple.

Le Cabo Delgado, l'une des provinces les plus pauvres du Mozambique, possède le deuxième taux d'unions précoces le plus élevé au pays et le taux de prévalence de grossesses adolescentes le plus élevé du pays :

- **61 %** des filles sont en couple avant l'âge de 18 ans<sup>98</sup>.
- **18 %** sont en couple avant l'âge de 15 ans.
- **65 %** des adolescentes de 15 à 19 ans sont enceintes ou élèvent des enfants<sup>99</sup>.

Depuis 2017, une **violente insurrection** dans cette province est venue exacerber les difficultés sociales, économiques et sanitaires qui sévissaient déjà. Elle a perturbé les services sanitaires et sociaux, l'éducation et les moyens de subsistance, provoquant des déplacements et une exacerbation de la pauvreté. Les adolescentes sont exposées à un risque accru de grossesses précoces et de VBG, notamment de violence sexuelle et d'union précoce.

Au moyen d'une **approche promouvant l'égalité des genres**, le programme Uholo a remédié aux causes profondes des unions précoces : les inégalités de genre et le pouvoir socioéconomique et politique limité des filles et des femmes. Il a rassemblé des filles, de jeunes femmes, leurs familles, des communautés, des écoles, des équipes sanitaires, les autorités judiciaires et législatives et les forces de l'ordre pour œuvrer de concert à mettre fin aux unions précoces. Pour en savoir plus, voir la p. 64.

### Comment fonctionne l'initiative Uholo ? :

La théorie du changement d'Uholo vise à prévenir les unions précoces et à contrer leurs effets au moyen de deux stratégies principales :

- 1 Soutenir l'autonomisation participative**, l'éducation et le renforcement communautaire en vue de créer un capital social à l'appui de changements durables des comportements sociaux. À cette fin, l'initiative appuie l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes et promeut des changements favorables des normes sociales à l'échelle individuelle, des ménages et de la communauté.
- 2 Renforcer les politiques et les systèmes locaux** en vue de créer un environnement où les adolescentes et les jeunes femmes peuvent accéder à des services sociaux, de santé et de protection.
  - Diverses interventions ont été mises en œuvre pour prévenir les unions précoces et soutenir les filles déjà en couple dans le contexte de conflit et de crise, notamment :
  - **Des investissements dans la participation et la mobilisation des communautés** par le renforcement des capacités et la création de groupes de leaders et de militant-e-s locaux-les en tant qu'agents de changement.
  - **Un soutien de la capacité d'action des adolescentes et des jeunes femmes**, un renforcement de leur capacité de s'exprimer et un soutien de leur participation dans les espaces publics comme les comités de cogestion, les conseils scolaires, les débats à la radio et les forums publics.
  - **Une contribution à l'éducation aux droits humains et à la sexualité** dans les écoles au moyen d'un ensemble d'activités scolaires, notamment de petits groupes de filles et de garçons, des débats, des foires et des projections de films. La plupart de ces activités ont été animées par des enseignant-e-s qualifié-e-s (des « enseignant-e-s mentors ») et des pairs éducateurs.

- **Une production locale de films éducatifs et leur projection** suivie de débats dans les écoles et les communautés.
- **La participation d'adolescent-e-s et de jeunes à des programmes radiophoniques hebdomadaires** et la création d'un programme radiophonique dirigé par les jeunes sur la base de cette participation.
- **La diffusion d'information sur la SDSR, l'égalité des genres et les droits aux adolescentes et jeunes femmes non scolarisées** au moyen de visites à domicile et de séances en petits groupes.
- **La formation de représentant-e-s du secteur judiciaire** centrée sur l'application des lois sur la VBG et sur l'interprétation et l'application de la nouvelle loi sur le mariage des enfants et les unions précoces.

## Résultats et incidences

### Résultats du projet de quatre ans :

- Renforcement de la capacité d'action des adolescentes et des jeunes femmes à l'aide d'un soutien social et pédagogique et de possibilités économiques :
  - **70** adolescentes et jeunes femmes ont été directement soutenues pour éviter ou quitter une union précoce.
  - **54 071** adolescentes et jeunes femmes ont été jointes au moyen de visites à domicile. Grâce à ces visites, elles ont accru leurs connaissances en matière de SDSR et d'égalité des genres et ont été encouragées ou aidées à accéder à des services de santé, d'éducation ou de protection.
  - **6 206** adolescentes et jeunes femmes ont participé à des séances en petit groupe sur divers sujets comme la VBG, les unions précoces, la contraception, la planification familiale, le moment et l'espacement idéaux des grossesses, les processus décisionnels et les connaissances financières. Ces séances ont aussi renforcé le soutien par les pairs et la cohésion sociale.
  - **1 449** filles et jeunes femmes ont amélioré leurs possibilités d'autonomisation économique tout en remettant en question les normes de genre. De ce nombre :
    - **1 348** se sont jointes à des groupes d'épargne et de crédit.
    - **262** ont lancé des activités génératrices de revenus ou élargi de telles activités.
    - **101** ont amélioré leurs compétences professionnelles.
  - **117 761** adolescentes et **105 718** adolescents ont participé à des activités scolaires de sensibilisation aux droits, aux comportements sains, aux services et aux relations équitables.
- **Promotion d'un environnement communautaire qui soutient le droit des filles et des jeunes femmes à retarder le mariage, à terminer leurs études, à améliorer leur situation sanitaire et à accéder à des possibilités économiques.** Cette mesure a contribué à une remise en question des normes sociales et de genre inéquitables et jeté les bases de changements transformateurs.
  - **8 566** dialogues communautaires sur l'éducation des filles, les grossesses précoces, les unions précoces, la SDSR, la VBG et les inégalités de genre ont été animés par des leaders communautaires ; **1 601** personnes d'influence au sein de communautés (911 femmes et 690 hommes) ont participé à des débats et ont été mobilisées pour sensibiliser les autres membres de la communauté.
  - **73** programmes radiophoniques ont permis de partager ces conversations avec un plus large public.
- **L'accès à des services de santé adaptés aux adolescent-e-s et aux jeunes a été amélioré et leur utilisation a augmenté.** Des services cliniques pour les survivantes de VBG ont été créés ou améliorés.
- **Des lois et des politiques visant à retarder les mariages et unions et à promouvoir les droits des femmes ont été mises en œuvre** grâce à des initiatives de renforcement des capacités institutionnelles et de promotion de la collaboration de la société civile :
  - **63** représentant-e-s du secteur judiciaire ont reçu une formation sur l'interprétation de la [loi sur le mariage des enfants](#) et d'autres lois sur la VBG, ce qui a donné lieu à des discussions sur leur application.

- **77** membres de tribunaux communautaires ont participé à des séances de sensibilisation aux lois en vigueur et aux rôles qu'ils et elles doivent jouer à l'appui de ces lois.
- **Un groupe de coordination de la société civile**, la Coligação para Eliminação dos Casamentos Prematuros (CECAP, le Partenariat national de *Filles, Pas Epouses* pour mettre fin au mariage des enfants au Mozambique) a été créé et renforcé dans le Cabo Delgado. Pour en savoir plus sur le parcours de promotion de l'égalité des genres de la CECAP, voir le [site Web](#) de *Filles, Pas Epouses*.

## Principaux facteurs de réussite :

- 1** Dans le contexte de possibilités limitées, de conflit et d'extrémisme violent, l'adoption d'une **approche fondée sur les droits qui encourage la réflexion et le dialogue avec les communautés** s'est avérée essentielle à la transformation des normes de genre.
- 2** **La question des normes de genre a été abordée avec des filles et des garçons d'un jeune âge** (de très jeunes adolescent-e-s) pour changer les mentalités et **les activités et le matériel ont été adaptés** à des groupes spécifiques, notamment selon l'âge, la fréquentation scolaire, la situation matrimoniale et la parentalité.
- 3** Les groupes de discussion ont été **animés par des membres de la communauté ou de l'école** possédant une **formation adéquate**. Les enseignant-e-s mentors en particulier ont soulevé un grand enthousiasme.
- 4** Grâce à une collaboration avec **les réseaux communautaires et locaux**, le travail s'est poursuivi pendant les périodes de violence.
- 5** **La prise en considération des systèmes de justice traditionnels** et la mobilisation des tribunaux communautaires a permis de renforcer la protection des filles et des femmes et de promouvoir une approche fondée sur les droits.
- 6** **L'intégration de la SDRS dans les activités d'autonomisation économique** a permis d'améliorer la capacité d'action des adolescentes et des jeunes femmes.
- 7** **En améliorant la participation des adolescentes et des jeunes femmes aux processus décisionnels**, notamment dans les conseils scolaires et les comités de cogestion de la santé, le programme a favorisé des services plus sensibles à la question du genre.



## Santé et droits sexuels et reproductifs

**Services discriminatoires, coûteux, trop éloignés, inadaptés à l'âge et/ou restrictifs : tous ces aspects contribuent à faire en sorte que les filles ne peuvent pas ou ne souhaitent pas accéder à des services de SDR<sup>100</sup>.**

Selon un examen systématique des facteurs ayant une incidence sur l'accès et l'utilisation de services de SDR adaptés aux jeunes en Afrique, les comportements préjudiciables, les compétences limitées des prestataires de services et les faibles connaissances des services disponibles ont tous contribué de manière importante à limiter l'accès aux services et leur utilisation<sup>101</sup>.

Pour **les filles mariées ou ayant déjà été mariées, les filles enceintes, les jeunes mères** et les filles faisant face à de nombreuses formes de marginalisation conjuguées, accéder à des services de SDR peut s'avérer particulièrement difficile. Dans une étude sur le recours aux services de santé des jeunes **personnes de la communauté LGBTQIA+** pendant la pandémie de COVID-19, Plan International a découvert que de nombreuses jeunes filles et femmes de la communauté LGBTQIA+ avaient des besoins spécifiques de SDR, mais que, bien souvent, elles n'avaient pas accès aux informations sur la disponibilité de ces services et ne se sentaient pas le bienvenu ni dans les centres de santé officiels ni dans les organisations LGBTQIA+ plus globalement, qui se concentrent principalement sur les hommes gais<sup>102</sup>.

**En Colombie**, des filles touchées par des conflits nationaux ou régionaux ont signalé avoir fait l'expérience d'exclusion, de stigmatisation et de discrimination graves dans les services de santé publique, et des filles migrantes enceintes ont refusé de se rendre dans des centres de santé, car elles craignaient qu'on y enlève leurs enfants<sup>103</sup>.

**L'incidence des interventions de SDR trop axées sur les normes de SDR aux niveaux individuel et communautaire pourrait être limitée par les obstacles systémiques et structurels qui empêchent les filles de réaliser leur SDR, en particulier dans les situations humanitaires.**

Une enquête de 2021 sur **des personnes réfugiées sud-soudanaises en Ouganda** a révélé que les adolescentes invoquaient invariablement les besoins essentiels – notamment l'alimentation, les fournitures d'hygiène personnelle, l'eau propre et les vêtements – au rang de leurs besoins prioritaires<sup>104</sup>. Des données suggèrent que dans les situations de conflit et de crise, les interventions à l'égard des normes risquent d'avoir des effets limités si les besoins essentiels ne sont pas d'abord satisfaits. En cherchant à subvenir à ces besoins, les filles et leurs familles pourraient perpétuer le mariage des enfants et d'autres comportements à risque qui portent atteinte à la SDR, comme les rapports sexuels transactionnels<sup>105</sup>.

Il serait donc bénéfique d'**intégrer des interventions de SDR dans des programmes multisectoriels** comprenant un volet de **soutien économique ou financier**. Les mérites d'une telle approche ont été démontrés par un programme de l'UNFPA en Colombie, qui jumelait des transferts monétaires à des interventions à l'égard de la VBG (voir l'encadré « Exemple concret » à la p. 21), et par le programme TESFA (Amélioration de la situation financière et de la santé sexuelle et reproductive des adolescentes) en Éthiopie (voir l'encadré « Exemple concret » à la p. 46).

**Les filles sont souvent confrontées à des normes sociales et à des croyances profondes qui s'opposent aux services de SDR et à la planification familiale.**

Dans les programmes à composantes multiples comprenant des volets liés au mariage des enfants et à la SDR, les normes liées à la SDR semblent être plus difficiles à changer que celles liées au mariage des enfants.



Alors que les autres composantes des programmes sont fructueuses, l'âgisme, la stigmatisation et les tabous sociaux contribuent souvent de manière essentielle à limiter l'accès et le recours des filles et des adolescentes à des services de SDR.



### **Exemple concret : la gêne peut limiter les retombées des interventions de SDR – un exemple du Kenya**

L'initiative Adolescentes 2015-2018, un **programme multisectoriel**, a contribué de manière durable à réduire la prévalence du **mariage des enfants** dans certaines communautés cibles. Cependant, l'impact des activités sanitaires du programme a été plus limité, notamment en raison des mentor-e-s qui se sentaient **mal à l'aise** d'enseigner le programme de SDR<sup>106</sup>.

**L'indisponibilité des contraceptifs** représente un véritable problème, surtout dans les situations d'urgence<sup>107</sup>. Lorsque les enseignant-e-s se sentent **mal à l'aise** de discuter de comportements, de normes et de coutumes en matière de contraception, de la sexualité des filles et de l'autonomie corporelle de manière plus générale, cela peut gravement compromettre la réussite des interventions de SDR et **limiter l'utilisation de contraceptifs**, et ce même si ceux-ci sont facilement accessibles.

Les programmes ou politiques qui se contentent de promouvoir l'abstinence plutôt que de favoriser une réelle discussion sur la SDR et la sexualité des adolescent-e-s peuvent faire peser toute la responsabilité d'éviter une grossesse précoce sur les filles. Dans certains contextes, cela a entraîné une augmentation de la fréquence des rapports sexuels des adolescent-e-s<sup>108</sup>.

Selon une étude de 2022 auprès de 300 femmes mariées ou ayant déjà été mariées à Abuja, **dans le Nord-Central du Nigeria**, seulement 6,7 % de ces femmes ont signalé utiliser des moyens de contraception une fois mariées, et seulement 15,7 % ont choisi de retarder leur première grossesse. Ce comportement est sûrement attribuable à l'importance accordée à la grossesse après le mariage et à la pression que subissent les couples pour démontrer leur fertilité dans l'année suivant le mariage. Lorsque la grossesse tarde à venir, le blâme retombe normalement sur l'épouse<sup>109</sup>.

### **Il existe de plus en plus de pratiques prometteuses en matière d'offre de services de SDR souples et adaptés au contexte pour les adolescentes dans les situations humanitaires. Ces pratiques pourraient permettre de satisfaire aux normes minimales de SDR dans l'action humanitaire, voire de les surpasser.**

Différents exemples de pratiques prometteuses ont été présentés dans une analyse documentaire publiée en 2021, notamment le recours à des **cliniques mobiles et à des camps de SDR**. Ces cliniques mobiles restent généralement jusqu'à quatre jours dans les communautés et peuvent donc prendre contact avec les adolescentes les plus marginalisées. Parmi les autres pratiques prometteuses, notons l'offre de **transport gratuit** aux cliniques pour les cas graves dans la foulée du séisme de 2015 au Népal ; l'offre de **services de proximité adaptés aux adolescentes** dans les camps de SDR en Ouganda ; et l'offre, par des professionnel-le-s de la santé, de **services en dehors des heures prévues** ciblant les filles non scolarisées et celles travaillant dans l'industrie du sexe en Ouganda<sup>110</sup>.

La prestation de services et de produits de **SDSR numériques ou sur support technologique** pendant la pandémie de COVID-19 présente également un potentiel prometteur. Cependant, un travail s'impose pour assurer l'inclusion des adolescentes dépourvues d'accès numérique – ces dernières étant déjà probablement socialement ou économiquement marginalisées<sup>111</sup>. Des recherches menées en 2020 en Inde, au Malawi et au Rwanda contiennent des éclairages sur la façon dont les adolescentes peuvent participer directement aux efforts visant à comprendre et à éliminer les obstacles qui limitent l'égalité de l'accès à des services de SDR sur support numérique<sup>112</sup>.

**Des études préliminaires ont mis en évidence la possibilité de collaborer avec des professionnel·le·s de la santé et des accoucheuses traditionnelles pour fournir des services dans les zones où l'accès à des établissements de soins pour les victimes de viols est limité<sup>113</sup>.**



### **Exemple concret : des programmes centrés sur l'humain et des équipes communautaires/locales de la mobilisation augmentent la fréquentation adolescente des services de SDR au Burkina Faso**

Le programme « La famille idéale » de Marie Stopes International (MSI) a été testé au moyen de huit équipes mobiles de proximité au Burkina Faso de 2019 à 2020. Au moyen d'un **modèle centré sur l'humain**, ces équipes ont œuvré auprès de jeunes femmes et de personnes clés (dont les maris et la belle-famille) afin d'améliorer l'accès des adolescentes mariées aux services de SDR.

Les **intervenant·e·s communautaires** de MSI ont utilisé des **outils de participation** pour encourager les proches de mères adolescentes de régions rurales à soutenir l'accès de ces dernières à la planification familiale. Ces intervenant·e·s ont également animé des dialogues communautaires sur des questions comme l'éducation financière et la sécurité économique des filles et ont encouragé les hommes à soutenir l'accès des filles à ces services. Les équipes de MSI ont ensuite **offert gratuitement toute une gamme de méthodes contraceptives** dans un endroit à proximité.

Le programme pilote a donné lieu à une **augmentation de 24 %** du nombre de visites d'adolescent·e·s aux sites de services externes<sup>114</sup>. D'après les retours d'expérience sur le projet, le recours à des équipes de mobilisation communautaires/locales a facilité la tenue de **conversations plus ouvertes** sur le sujet de la planification familiale. Des dialogues communautaires ont également été organisés dans le cadre d'un processus visant à soutenir **le rôle des femmes dans les décisions liées à la planification familiale**<sup>115</sup>.

**De plus en plus de données en témoignent : l'éducation complète à la sexualité (ECS) en milieu scolaire et extrascolaire peut contribuer à promouvoir une compréhension de la SDR holistique, inclusive et fondée sur les droits.**

Pas moins de **85 %** des 110 pays d'une étude publiée en 2021 possédaient **des politiques ou des lois** liées à l'éducation sexuelle qui, dans la majorité des cas, rendent obligatoire son enseignement au niveau secondaire plutôt que primaire. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement que **le contenu était exhaustif ni bien enseigné**, surtout lorsque les systèmes d'éducation officiels sont perturbés et que les droits des femmes et des groupes marginalisés régressent<sup>116</sup>.

Dans le cadre du programme « Atteindre les personnes laissées de côté : l'ECS pour les jeunes non scolarisé·e·s », déployé en Colombie, en Éthiopie, au Ghana, en Iran et au Malawi, **l'offre d'une ECS dans un contexte extrascolaire** a aidé à accroître la sensibilisation à la SDR, à retarder l'âge du début de l'activité sexuelle et à enseigner des valeurs positives comme l'inclusion, l'équité et la responsabilité<sup>117</sup>.

Il faut tester et mettre en œuvre des interventions d'ECS dans **différents contextes socioculturels**, y compris dans des situations de crise et de conflit. Il convient également d'adopter **une approche multisectorielle** pour faire participer les acteur·rice·s du gouvernement (et leur demander de rendre des comptes) quant à l'offre d'ECS<sup>118</sup>. Les programmes qui soutiennent **la résilience des systèmes d'éducation** avant, pendant et après les urgences contribuent à faciliter la prestation d'une ECS pendant ces périodes de crise<sup>119</sup>.



## Points à retenir :

- 1 Les interventions de SDSR sont plus efficaces lorsqu'elles sont jumelées à au moins une intervention de changement de norme ou de soutien économique.** Ces interventions doivent tenir compte du fait que de nombreux facteurs pratiques, normatifs, systémiques et structurels limitant l'accès des filles à des services de SDSR dans les situations d'urgence pourraient avoir un effet encore plus important sur les filles mariées ou ayant déjà été mariées, les filles déplacées et les jeunes mères.
- 2 Il est essentiel de remédier à la gêne entourant le sujet de la SDSR, et tout particulièrement celui de la sexualité.** Cette gêne peut être ressentie par les filles, les personnes qui les élèvent, les membres de la communauté, les équipes de programme, les agent·e·s de santé communautaire et les autres professionnel·le·s. Elle peut limiter la pertinence des informations et des soins fournis. La collaboration intersectorielle (par exemple, entre des mentores et des agentes de santé locale) peut aider à surmonter cette gêne tout en aidant les filles à mieux connaître les prestataires de service (et donc à se sentir plus à l'aise en leur présence).
- 3 Les méthodes sur mesure, flexibles et créatives pour l'offre de services de SDSR aux adolescentes dans les contextes humanitaires font l'objet d'un nombre croissant de recherches.** Songeons notamment aux cliniques mobiles, aux services de proximité adaptés aux adolescent·e·s, aux transports gratuits, aux services en dehors des heures prévues et aux services de SDSR numériques ou sur support technologique. Pour élaborer des interventions efficaces, il est essentiel de comprendre les contraintes subies par les filles (y compris les filles mariées, les jeunes mères et les filles déplacées) et d'associer ces dernières à l'élaboration des interventions.
- 4 Il faut étudier plus en profondeur comment l'intégration de l'ECS dans des interventions d'enseignement scolaire et extrascolaire en situation d'urgence pourrait contribuer à prévenir le mariage des enfants et à contrer ses effets.** Pour ce faire, il importe de tenir compte des données de plus en plus nombreuses sur cette question dans les contextes de développement.





## Étude de cas : l'initiative SNEHA du WOREC offre un secours aux femmes sinistrées partout au Népal et se concentre sur le leadership des jeunes pour mettre fin au mariage des enfants dans les milieux touchés par des catastrophes naturelles

### L'initiative SNEHA

L'initiative SNEHA a été lancée par le Centre de réhabilitation des femmes (WOREC, de l'anglais *Women's Rehabilitation Centre*) au Népal en 2008 et a depuis mené des interventions en réponse à des catastrophes partout au pays. En 2022, un tremblement de terre dans la province du Sudurpashchim a provoqué des pertes de vies humaines et de moyens de subsistance. En réponse, l'initiative SNEHA (qui signifie « amour » et « affection » en népalais) a mis en place des espaces d'accueil pour les femmes afin de fournir des services et des fournitures essentiels.

L'approche globale du WOREC est **centrée sur les besoins et les droits de jeunes militant·e-s** dans leurs communautés.



IMAGE : Une session menée par des jeunes animatrices dans un espace accueillant pour les femmes à Gaumul. Photo : WOREC

### Comment fonctionne l'initiative SNEHA ?

L'initiative SNEHA fournit des services (dont des aiguillages et des services psychosociaux, des produits alimentaires, des abris et des fournitures essentielles) par l'entremise **d'espaces sûrs**. Dans ces espaces, les filles et les femmes peuvent exercer leur liberté d'expression et ont droit à la dignité, à la sécurité, à l'amour, aux soins et à un soutien. Elles y apprennent à renforcer leur résilience à partir de leurs propres expériences et à remettre en question les relations de pouvoir inégales.

Les jeunes, y compris les garçons, recensent les problèmes dans leur communauté et des actions de plaidoyer sont menées auprès de différentes parties prenantes pour y remédier. Cette approche de **leadership par les jeunes et de programme d'action dirigé par les communautés** a aidé les filles à renforcer leur capacité d'action et à se considérer comme des agents de changement.

Ces jeunes leaders ont classé le mariage des enfants au rang des risques majeurs et le WOREC a organisé des séances avec des garçons et des filles – séances animées par de jeunes pairs – afin de soutenir les efforts pour la fin du mariage des enfants. Ces jeunes pairs ont mené des **actions de sensibilisation** et ont œuvré activement pour **signaler des cas de mariages d'enfants aux autorités**, notamment aux comités judiciaires et à la police.

### Résultats et incidences

L'initiative SNEHA et d'autres initiatives du WOREC ont eu un effet considérable sur le mariage des enfants et les grossesses précoces, notamment une réduction de la prévalence. L'histoire de Gita Bohara (nom d'emprunt) illustre bien cette réussite :

Gita, une jeune fille de 17 ans de la municipalité rurale de Gaumul, vivait dans une famille touchée par le séisme qui luttait pour assurer sa subsistance. Pendant cette période, Gita est tombée amoureuse d'un garçon de la communauté Dalit. Lorsque les parents de Gita ont découvert la relation, ils ont commencé à la maltraiter physiquement et psychologiquement. En réponse, le couple a décidé de se marier à l'insu des parents.

Les parents ont découvert le plan et en ont informé la police, qui a arrêté le couple. Plus de 50 personnes se trouvaient au bureau de police local pendant le processus, ce qui a exacerbé les risques psychosociaux et les menaces à la sécurité du couple.

De jeunes leaders ont aiguillé Gita vers les espaces d'accueil pour femmes du WOREC, où elle a pu obtenir un soutien psychosocial et des informations sur l'importance de l'éducation et les conséquences négatives du mariage des enfants. Les conseillères ont aussi fourni un soutien psychosocial à ses parents pour qu'ils soutiennent leur fille dans la poursuite de ses études.

Depuis que le financement des bailleurs de fonds a pris fin, le WOREC a noué des relations avec les autorités municipales. Elle plaide pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sur le mariage des enfants et la violence basée sur le genre et **attire l'attention sur l'importance de préserver les espaces sûrs et les services d'aide psychosociale pour les femmes.**

À la suite de ces efforts, une municipalité (Gaumul, dans le Bajura) a décidé de financer et d'exploiter un espace d'accueil pour femmes, reconnaissant ainsi l'importance de fournir des services permanents de réponse à la VBG pendant la phase de relèvement après une catastrophe.





# Santé mentale

**En dépit du fait que les adolescentes sont confrontées à des risques accrus et uniques de problèmes de santé mentale dans les situations de conflit et de crise, les programmes négligent constamment leurs besoins en la matière<sup>120</sup>.**

L'instabilité économique, le risque accru de déplacement et de violence et le renforcement des normes de genre restrictives peuvent tous **compromettre la santé mentale des filles**. La **perturbation** des services de base et/ou des réseaux de soutien officiels et officieux peut également exacerber le sentiment d'isolement et de solitude<sup>121,122</sup>.

Une étude de 2022 a révélé que les filles déplacées d'Amérique latine et des Caraïbes sont confrontées à de nombreuses difficultés en raison de leur situation, et ce dans pratiquement toutes les sphères de leur vie. Par exemple :

- **Niveau individuel** : « ne pas avoir sa propre chambre ».
- **Niveau familial** : « être séparée de sa famille, de ses amis et de ses animaux de compagnie ».
- **Relations avec les pairs et les camarades d'école** : il est difficile de s'adapter à un nouveau système scolaire, de « ne pas avoir d'amis ».
- **Niveau communautaire** : des filles sont « la cible d'intimidation dans la rue ».
- **Sentiment d'être séparée de son chez-soi** : « les copains et copines se rencontrent et se rassemblent sans nous dans la ville natale »<sup>123</sup>.

**Les filles mariées ou ayant déjà été mariées peuvent se retrouver particulièrement isolées dans les situations de crise ou de déplacement, ce qui peut nuire à leur santé mentale et physique.**

La violence conjugale constitue un risque important pour les filles et les jeunes femmes mariées<sup>124</sup>.



## **Exemple concret : problèmes de santé mentale chez les filles mariées ou ayant déjà été mariées déplacées par le conflit au Soudan du Sud**

Une étude de 2022 sur l'expérience des filles déplacées par le conflit au Soudan du Sud a révélé une forte corrélation entre **le fait d'être mariée, divorcée ou veuve** et **les problèmes de santé mentale**.

Ces résultats étaient étroitement liés à d'autres facteurs :

- **L'exclusion** du système d'éducation et des réseaux sociaux.
- L'absence de pouvoir décisionnel.
- **L'exploitation** et la maltraitance<sup>125</sup>.

## Des données probantes suggèrent que différentes approches sont susceptibles de protéger la santé mentale et le bien-être des filles dans les situations humanitaires, mais cette question doit faire l'objet de recherches et d'évaluations plus approfondies.

En 2023, GAGE a examiné les expériences de jeunes femmes mariées de Jordanie, du Liban, d'Éthiopie et du Bangladesh. À partir d'une évaluation de l'expérience des filles mariées ou ayant déjà été mariées, qui sont souvent particulièrement isolées, l'étude a montré que ces filles avaient besoin d'occasions de **passer du temps avec des pairs et des ami-e-s dans des espaces sûrs** où elles avaient également **accès à des adultes bienveillant-e-s**. L'étude a aussi montré qu'en plus de répondre à ces besoins, les interventions doivent soutenir **le développement de relations positives avec les maris et les belles-mères**<sup>126</sup>.

Il est particulièrement important de créer et de maintenir des réseaux de soutien par les pairs dans les situations de déplacement, les filles déplacées pouvant se sentir isolées à de nombreux égards sur le plan individuel et interpersonnel (voir les données de l'Amérique latine et des Caraïbes à la p. 39).

## L'inclusion d'une assistance en espèces dans le contexte plus global de la gestion de cas de VBG peut encourager les adolescentes et les femmes à accéder à un soutien psychosocial, mais pourrait ne pas contribuer à réduire le sentiment de dépression.



### Exemple concret : une intervention de gestion de cas de VBG et d'assistance en espèces en Colombie affiche des résultats mitigés sur le plan de la santé mentale des filles

Un programme d'assistance en espèces de l'UNFPA a été mis en œuvre dans le cadre d'un programme plus vaste de gestion de cas de VBG. Un ou trois transferts monétaires étaient fournis pour réduire les obstacles financiers et améliorer l'accès aux services.

#### **Les transferts ont encouragé les femmes et les adolescentes à accéder à un soutien psychosocial :**

- **46,7 %** des bénéficiaires ont reçu des informations sur des services de santé par l'entremise du programme.
- De ces personnes, **92 %** des bénéficiaires d'un transfert unique et 69 % des bénéficiaires de transferts récurrents ont accédé à un soutien psychosocial<sup>127</sup>.

#### **En ce qui concerne la réduction des sentiments de dépression, les résultats sont mitigés :**

##### ↓ Une réduction des sentiments de dépression occasionnels a été observée.

- Au début du programme, **56 %** des participantes ont signalé se sentir occasionnellement dépressives.
- À la fin du programme, **39 %** des participantes ont signalé se sentir occasionnellement dépressives.

##### ↑ Une augmentation des sentiments de dépression fréquents a été observée.

- Au début du programme, **27,5 %** des participantes ont signalé se sentir fréquemment dépressives.
- À la fin du programme, **40,5 %** des participantes ont signalé se sentir fréquemment dépressives (44 % des bénéficiaires d'un transfert monétaire unique et 37 % des bénéficiaires de transferts récurrents).



**Des recherches plus approfondies s'imposent pour mieux comprendre les variations dans ces résultats, surtout lorsque l'on considère que le programme a réussi à encourager les participantes à solliciter une aide en santé mentale**<sup>128</sup>.

## Des investissements supplémentaires s'imposent pour comprendre le lien entre la santé mentale et le mariage des enfants et pour intervenir à cet égard.

En 2023, des expert-e-s mondiaux-les sur le mariage des enfants et la santé mentale ont mené une recherche auprès de survivantes du mariage des enfants du **Zimbabwe** et ont formulé des recommandations, notamment :

- Accroître la disponibilité du soutien et des services de santé dans les contextes ruraux ou complexes.
- Collaborer avec la génération plus âgée pour favoriser les changements sociaux.
- Investir dans des interventions communautaires/locales visant à promouvoir la santé mentale des personnes mariées précocement.
- Offrir des programmes d'autonomisation sociale aux femmes en vue d'accroître leur autonomie, dans l'optique de réduire le nombre de mariages d'enfants et leur incidence sur la santé mentale.



**Cette étude a également souligné l'importance de produire des recherches de concert avec les communautés et de favoriser un engagement plus profond des personnes ayant subi un mariage d'enfant<sup>129</sup>.**



### Points à retenir :

- 1 De plus amples recherches s'imposent pour comprendre les liens entre le mariage des enfants et la santé mentale, et les chercheur-se-s devraient associer les communautés et les personnes ayant vécu un mariage d'enfant à leur élaboration.** La santé mentale des adolescentes est constamment négligée et reléguée au second plan dans les programmes humanitaires et de développement, et ce en dépit de l'aggravation des problèmes dans de tels contextes. Les filles mariées, les filles ayant déjà été mariées, les jeunes mères, les filles touchées par la violence liée à un conflit et les filles déplacées sont confrontées à des difficultés uniques qui sont une cause et une conséquence de l'isolement social.
- 2 La santé mentale des filles peut être touchée par différentes interventions d'urgence de manière inattendue, et même de façon étonnamment négative.** Il pourrait être avantageux d'intégrer le suivi de la santé mentale des filles (et de ses variations selon le contexte et les différentes interventions) dans le suivi des programmes.
- 3 De nouvelles données témoignent de l'importance de bâtir et d'entretenir des réseaux de pairs pour les filles afin de soutenir la santé mentale de ces dernières, surtout dans les situations de déplacement.** Ces espaces doivent être adaptés aux besoins précis des filles, y compris des filles mariées, ayant déjà été mariées et enceintes, et des jeunes mères. Ces espaces pourraient également favoriser des relations saines entre les filles et les adultes, dont les belles-mères. Cette question doit faire l'objet de plus amples recherches, notamment pour déterminer quels pourraient être les avantages de jumeler des activités visant à élargir le cercle social des filles à des interventions visant à changer les normes au niveau du ménage.



### Boîte à outils : outils pratiques pour soutenir les politiques de santé mentale et les programmes à l'égard du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise

**INEE, *Soutien psychosocial et de santé mentale au moyen de l'éducation dans les situations d'urgence.*** Disponible en anglais. Cette formation autonome en ligne porte sur les moyens d'intégrer des activités aux programmes d'éducation dans les situations humanitaires en vue de remédier à la détresse des élèves et des enseignant-e-s causée par les situations d'urgence.



# Interventions centrées sur les filles et approches d'autonomisation

**Dans les situations humanitaires, les espaces sûrs peuvent constituer le seul endroit permettant aux filles et aux adolescentes de se sentir en sécurité, de faire des choix de vie et d'entrer en contact avec des services et des réseaux de soutien qui pourraient avoir été perturbés ou interrompus<sup>130</sup>.**



## **Exemple concret : les espaces sûrs sont « essentiels » au bien-être des filles et des femmes dans la région touchée par la crise syrienne**

D'après une étude d'impact menée en 2020 par l'UNFPA dans la région touchée par la crise syrienne, **81 %** des filles et des femmes dans les pays cibles ont déclaré que l'accès à des services au moyen d'**espaces sûrs** était « **absolument essentiel** » à leur bien-être.

Dans cette région, les espaces sûrs offrent une variété de services et d'activités, notamment une gestion de cas de VBG, des aiguillages, une aide psychologique, un soutien psychosocial, des séances de sensibilisation, des « trousseaux de dignité », des activités récréatives et des formations professionnelles conçues spécifiquement pour les adolescent-e-s<sup>131</sup>.

Les espaces réservés aux filles, qui sont créés par des programmes de développement, des écoles, des communautés ou des centres de santé, peuvent servir à **initier les filles à l'ECS** et à lancer des discussions sur **les risques liés au mariage des enfants et sur les possibilités d'avenir autres que le mariage**. Cela est particulièrement important dans les situations humanitaires, où il est à la fois difficile et essentiel de mener des interventions rapides<sup>132</sup>. Les espaces sûrs peuvent également donner aux filles l'occasion de **tisser des liens et de s'amuser** avec leurs pairs, un droit reconnu dans l'article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant<sup>133</sup>.

**Les espaces sûrs peuvent donner l'occasion aux filles d'exprimer leurs besoins, leurs espoirs et leurs craintes et aider les acteurs et actrices de l'humanitaire et du développement à mieux comprendre la perspective des filles et à y répondre au moyen d'interventions à l'égard du mariage des enfants centrées sur cette perspective.**

De récentes recherches soulignent l'importance de comprendre et de reconnaître le pouvoir que détiennent les filles et les femmes dans les situations humanitaires et de développement et la façon dont ce pouvoir peut changer selon l'évolution de la situation.

**« Je pense que nous ne prêtons pas assez attention au fait que les femmes ont aussi de l'influence et la capacité de négocier. Et elles utilisent de nombreux moyens de négociation pour exercer ce pouvoir. Et ça fonctionne, elles ont beaucoup d'influence. »**

– **Travailleuse humanitaire œuvrant auprès de femmes syriennes et d'hommes syriens qui se sont installé-e-s en Jordanie<sup>134</sup>.**

Les programmes à l'égard du mariage des enfants gagneraient à mieux comprendre la capacité d'action des filles (même lorsqu'elle est limitée) et les processus décisionnels concernant le mariage. Mieux comprendre les contextes et les priorités des filles et des familles en ce qui concerne les décisions liées au mariage des enfants devrait constituer le point de départ de toute intervention visant à élargir les possibilités en matière de choix, de capacité d'action, de consentement et d'autonomie liés au mariage.

Au **Niger**, certaines filles ne considèrent pas le report du mariage comme une option souhaitable, en raison des normes et de la pression entourant le mariage, de la dépendance économique des femmes envers les hommes ou du fait que le mariage est considéré comme un moyen d'échapper à la violence familiale. Ces facteurs sont généralement exacerbés dans les situations de conflit et de crise<sup>135</sup>.



## Étude de cas : Filles Soleil adopte une approche promouvant l'égalité des genres centrée sur les filles pour renforcer la capacité d'action de ces dernières dans les situations humanitaires

### Le modèle de programme Filles Soleil

**Filles Soleil est un programme de prévention de la VBG et d'intervention en cas de VBG ayant pour objectif de soutenir, de protéger et d'autonomiser les adolescentes dans les situations humanitaires.** Mis en œuvre par l'IRC et d'autres organisations humanitaires dans plus de 30 pays, ce modèle de programme vise des adolescentes de 10 à 19 ans, les femmes et les hommes qui détiennent l'autorité parentale et des femmes mentores de leur entourage et de leur communauté plus globale. L'ensemble de ressources *Filles Soleil* comprend un programme sur les compétences de la vie courante qui inclut un volet sur le mariage précoce, ainsi qu'un programme sur le mariage précoce qui offre aux adolescentes des informations vitales adaptées à leur situation matrimoniale.

L'initiative *Filles Soleil* adopte une **APEG fondée sur**

**les droits** qui intervient dans l'ensemble du modèle socioécologique pour remettre en question les normes discriminatoires tout en misant sur les forces des filles pour accroître leur sécurité, leur bien-être psychosocial et leurs capacités. Elle aide les filles vulnérables au mariage, les filles mariées et les filles ayant été mariées à comprendre leurs droits, à limiter les risques et à renforcer leurs relations avec les détenteur·rice·s de l'autorité parentale et les réseaux de soutien social plus larges. Elle organise également des dialogues avec les membres de la communauté sur la façon dont l'égalité des genres et le partage du pouvoir profitent à tous et à toutes.

Le programme vise à ce que les adolescentes dans les situations humanitaires, dans toute leur diversité, puissent réaliser leur plein potentiel à l'abri de la violence et des inégalités.



IMAGE : Œuvre d'art de l'initiative Girl Shine.  
Image : Comité international de secours.

### Comment le programme Filles Soleil fonctionne-t-il ?

Le programme rassemble les adolescentes dans des groupes prédéterminés au sein d'**espaces sûrs, où elles participent à des séances sur les compétences de la vie courante interactives consacrées aux filles**. Dans le cadre de ces séances, on aide les filles à :

- établir **des relations** de confiance avec les femmes mentores et leurs pairs ;
- **en apprendre davantage sur le genre, le pouvoir, leurs droits**, la SDRS et les différentes formes de VBG ;
- **s'entraîner à utiliser différentes compétences sociales et émotionnelles** (notamment pour influencer sur les décisions) et à envisager leur avenir ;
- **renforcer leurs relations avec l'autorité parentale** (notamment leur belle-mère) et la communauté plus globalement.

À mesure que **les filles renforcent leurs connaissances, leurs compétences et leur confiance en soi**, elles sont mieux outillées pour faire face aux risques de mariage des enfants et aux autres formes de VBG et pour solliciter l'appui de personnes et de services de confiance dans leur environnement.

Parallèlement, **les tuteur·rice·s des filles dignes de confiance sont invitées à participer** à une série de séances divisées en groupes de femmes et d'hommes. En en apprenant davantage sur l'expérience des filles pendant l'adolescence, l'importance d'une bonne communication, les risques et les conséquences de la VBG (dont le mariage des enfants) et les droits des filles, les tuteur·rice·s deviennent plus aptes à soutenir et à protéger leurs filles.



De plus, le programme *Filles Soleil* **mobilise d'emblée et de manière stratégique les leaders et personnes influentes de la communauté** en vue de créer un environnement plus sûr et plus bienveillant pour les filles. Le concours de ces personnes est essentiel à l'accueil favorable du programme, à la mobilisation de la communauté et à l'obtention de résultats positifs durables pour les filles. Les membres de la communauté peuvent également participer à une série de conversations communautaires en quatre parties qui se penchent sur les droits des filles, les conséquences des inégalités de genre et de pouvoir sur les filles et l'importance pour les membres de la communauté de soutenir les filles.

## Résultats et incidences

Le programme *Filles Soleil* montre l'importance d'adopter une **APEG centrée sur les filles** qui renforce la capacité d'action individuelle et collective des filles tout en améliorant leurs connaissances et leurs compétences eu égard à des aspects essentiels comme leurs droits, leur santé et leur sécurité, tout en les mettant en relation avec des réseaux et des services de protection sociale.

Voici les retours d'expérience recueillis lors d'une récente ronde de groupes de discussion avec des adolescentes, les femmes qui les élèvent et les mentores du programme *Filles Soleil* en Éthiopie et au Kenya :

- Tous ces groupes ont indépendamment souligné à quel point le mariage précoce, qui était auparavant une pratique courante dans leur communauté, **a connu une baisse**.
- Après plusieurs cycles du programme *Filles Soleil*, de nombreuses filles de la communauté **comprennent maintenant leurs droits**.
- Bon nombre de ces filles ont partagé les connaissances acquises avec **des filles qui ne participaient pas au programme**.
- Un grand nombre des personnes qui élèvent les filles ont une **meilleure compréhension** des risques liés au mariage précoce et des droits des filles de participer aux décisions qui concernent leur vie.
- Les filles et les personnes qui les élèvent ont signalé **une amélioration de la communication et des relations** et une participation commune à la prise de décisions.
- En participant au programme *Filles Soleil*, bon nombre de filles non scolarisées ont décidé de **s'inscrire à l'école**, et d'autres filles ont souligné qu'elles souhaitaient poursuivre leurs études (notons que la scolarisation est un facteur clé du report du mariage, selon de nombreuses recherches).

## Principaux facteurs de réussite :

- 1 Un contenu sur mesure** pour qu'aucune fille ne soit laissée à elle seule, qu'il soit question d'une fille mariée, non mariée ou ayant déjà été mariée. Chaque fille sait comment et où accéder à des services essentiels, demander du soutien et obtenir des informations qui répondent à ses besoins.
- 2 Investir dans la formation et l'encadrement de femmes mentores issues de la communauté.** Cela représente un puissant moyen de renforcer le leadership des femmes, de créer des modèles féminins et de défendre les filles à long terme.
- 3 La solidarité entre les filles (et entre les filles et d'autres femmes bienveillantes de leur entourage) contribue de manière importante à créer un mouvement** en faveur de normes sociales qui retardent l'âge de mariage et respectent le droit des filles de prendre leurs propres décisions.

## Il serait préférable pour les filles mariées, les filles ayant déjà été mariées et les mères adolescentes d'avoir leurs propres groupes et programmes répondant à leurs besoins uniques, lesquels sont souvent plus grands.

Le projet Mariage précoce en situation de crise de l'International Rescue Committee (IRC) offrait notamment un contenu additionnel et distinct de **compétences de la vie courante pour les filles mariées ou ayant déjà été mariées**, dont les filles divorcées, veuves et/ou ayant des enfants. Ce choix s'explique par le fait que les séances sur la prévention du mariage et les conséquences du mariage précoce pourraient s'avérer **aliénantes et possiblement préjudiciables** pour les filles mariées, ainsi que par la nécessité de discuter de questions liées au bien-être sexuel **avec délicatesse**<sup>136</sup>.

Une recherche menée par GAGE souligne que passer du temps avec des pairs, des ami-e-s et des adultes bienveillant-e-s dans des espaces sûrs améliore le bien-être psychosocial, la capacité d'expression et la capacité d'action des filles mariées et divorcées. Pour aider ces filles à accéder à ces espaces, il faut généralement **s'assurer le concours des intermédiaires obligé-e-s**, comme les maris, les belles-mères ou les parents des filles divorcées.

Les interventions menées par des **organisations confessionnelles** pourraient être plus facilement acceptées dans des contextes conservateurs, surtout si ces organisations sont considérées comme des composantes essentielles de la société civile<sup>137</sup>. La recherche de GAGE a également souligné que les filles mariées ont besoin d'un plus grand soutien de leur **belle-mère**, lequel pourrait être favorisé dans les programmes d'espaces sûrs.<sup>138</sup> Dans le projet Mariage précoce en situation de crise, des améliorations importantes de la **relation** entre les belles-mères et les adolescentes ont été observées à la suite des interventions, les belles-mères encourageant les filles à se rendre dans les espaces sûrs et à passer du temps avec des filles de leur âge<sup>139</sup>.

## Il faut étudier plus en profondeur l'efficacité des programmes d'espaces sûrs dans les situations humanitaires.

Il existe peu d'évaluations rigoureuses des programmes d'espaces sûrs et d'autonomisation dans les situations humanitaires. De ces rares évaluations, aucune ne démontre que les espaces sûrs contribuent de manière efficace à réduire les violences subies par les filles et les femmes ni à réduire la prévalence du mariage des enfants<sup>140</sup>. Selon les données, les espaces sûrs pourraient avoir des **effets limités** lorsque mis en œuvre en tant qu'**intervention unique** et il pourrait être utile d'**encourager les garçons, les hommes, les familles et les communautés** à devenir des **agents de changement**.

D'après une évaluation de l'impact d'un programme d'autonomisation des adolescentes en **Zambie**, les efforts ciblant uniquement les filles ne suffisent pas à améliorer les résultats à long terme en matière d'éducation et de grossesses des filles les plus marginalisées<sup>141</sup>.

Des données recueillies par Plan International **aux Philippines** en 2022 montrent les avantages de mobiliser les garçons, les hommes, les familles et l'ensemble de la communauté, dont les leaders religieux, pour discuter du mariage des enfants et les encourager à devenir des agents de changement pour prévenir ou retarder le mariage des enfants<sup>142</sup>.



**Il convient d'étudier plus en profondeur quelle est la meilleure façon d'utiliser des interventions d'espaces sûrs dans des situations humanitaires, notamment au moyen d'évaluations des interventions existantes. Cela est important, compte tenu de la capacité des espaces sûrs à offrir un accès à une grande variété d'informations et de services sociaux, sanitaires et économiques, ainsi qu'en raison de l'importance qu'accordent les filles à ces espaces.**

## L'accès des filles à des réseaux de pairs peut avoir une incidence énorme sur leur sentiment d'autonomie et leur utilisation de services essentiels contribuant à les protéger contre le mariage des enfants et les grossesses précoces.

Les interventions visant à soutenir les filles devraient se concentrer sur **les besoins de ces dernières tel qu'elles les conçoivent et les expriment** et fournir des possibilités de renforcer leurs **réseaux de soutien**. Cela pourrait être important pour la santé mentale des filles, notamment des filles déplacées.



### Exemple concret : les relations entre les filles réfugiées ont une incidence sur leur participation à des espaces sûrs au Liban

D'après une évaluation d'Amenah, un projet ayant pour objectif de limiter les facteurs du mariage précoce dans un camp de personnes réfugiées syriennes au Liban de 2017 à 2018, la participation des filles aux espaces sûrs du programme dépend de la **qualité de leurs relations avec les autres filles du programme**. De plus, selon l'évaluation, le soutien des pairs pourrait être important non seulement pour les filles dont le sentiment d'isolement social est exacerbé par les déplacements, mais aussi pour les autres filles **qui ne sont pas des personnes déplacées**<sup>143</sup>.



### Exemple concret : au Soudan du Sud, la résilience des adolescentes enceintes ou mères dépend des réseaux de soutien

Une étude de 2022 sur la résilience et la poursuite des études d'adolescentes enceintes et mères au Soudan du Sud a montré que ces adolescentes ont fait face à des difficultés croissantes pendant la pandémie de COVID-19. D'après les constatations de l'étude, la **résilience** dans les situations d'urgence dépend en grande partie du fait d'avoir un meilleur accès au **soutien de la famille, de la communauté et des pairs**<sup>144</sup>.

## Il pourrait être bénéfique d'intégrer des activités de soutien par les pairs au sein de programmes multisectoriels, contextuels et fondés sur les droits<sup>145</sup>.



### Exemple concret : combiner des interventions centrées sur la santé reproductive et l'épargne financière en Éthiopie

Au moyen d'une combinaison d'interventions centrées sur la santé reproductive et l'épargne, le programme TESFA de l'organisation CARE, mis en œuvre de 2010 à 2013, a aidé 5 000 adolescentes mariées en Éthiopie. À la fin du programme, les participantes ont signalé des améliorations sur le plan de la santé et de l'autonomisation. Quatre ans après la fin du programme, 88 % des groupes se rencontraient toujours sans l'assistance de CARE et de nouveaux groupes s'étaient formés, notamment des groupes de filles n'ayant pas participé au programme initial<sup>146</sup>.

#### **Parmi les facteurs de réussite, on compte :**

- La force **de la solidarité et de la sécurité** au sein des groupes de pairs. Cette force avait pour origine les dialogues de réflexion plutôt que le partage de connaissance, qui est l'approche la plus courante.
- Un **programme adapté à la culture**, élaboré en consultation avec des femmes éthiopiennes professionnelles de la santé.
- Le remplacement du modèle « Association d'économies et d'emprunt dans les villages » de TESFA par le **modèle traditionnel éthiopien de l'« equb »** pour l'épargne et l'emprunt.
- Une **approche holistique en matière de mobilisation communautaire**, caractérisée par la formation de groupes « d'analyse sociale et d'action » comprenant des ainé-e-s du village, des leaders religieux, des professionnel-le-s de la santé, des belles-mères et, d'une importance cruciale, des maris.
- Une masse critique de **femmes issues de la communauté/localité** capables de remettre en question les normes de genre préjudiciables, notamment l'acceptabilité du mariage des enfants, d'une manière qui facilite l'adhésion de la communauté et réduit les risques au niveau individuel. Par l'entremise des filles, cette influence pourrait avoir une incidence sur l'acceptabilité du mariage des enfants chez les générations futures<sup>147</sup>.

**Dans de nombreux contextes, les filles utilisent les médias sociaux et les technologies mobiles pour créer et maintenir des réseaux de soutien par les pairs et pour consulter des informations essentielles sur la sécurité et la prestation de services. Ces technologies représentent à la fois une opportunité et un risque pour les programmes liés au mariage des enfants et à l'autonomisation des filles.**

Une recherche menée par HIAS et l'UNICEF auprès de filles déplacées en Amérique latine et dans les Caraïbes a révélé que ces dernières passent beaucoup de temps sur les réseaux sociaux, principalement Facebook, WhatsApp, Instagram et YouTube. Elles utilisent les médias sociaux pour quatre raisons : **maintenir des liens** avec la famille et les amis dans leur pays d'origine ; **se divertir** et s'amuser ; étudier et faire des devoirs ; et trouver des **informations** autrement que par la famille, la communauté et les établissements d'enseignement<sup>148</sup>.

Dans une enquête réalisée auprès des organisations membres de *Filles, Pas Epouses* en 2021, les personnes interrogées ont également signalé utiliser les téléphones portables pour partager des informations et pour **lancer des alertes** concernant la violence basée sur le genre et le mariage des enfants, en particulier des applications de messagerie comme WhatsApp<sup>149</sup>.

En 2023, le Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants a évalué des interventions faisant usage de la technologie pour remédier au mariage des enfants et aux MGF/E. D'après les résultats de l'évaluation, il est avantageux d'intégrer différentes formes de technologies dans les programmes à l'égard du mariage des enfants<sup>150</sup>. Cependant, une recherche de l'UNICEF et d'HIAS a aussi souligné d'importants **risques pour la sécurité et le bien-être des filles** découlant de leur utilisation des médias sociaux, notamment **une compréhension limitée de la sécurité en ligne** et de la protection des données, l'exposition à des sextos et à des **contenus sexuellement explicites sans leur consentement**, l'exposition au **chantage** et à l'extorsion et, dans certains cas, le risque de s'exposer à des comportements dominateurs et abusifs lorsque les filles dépendent de leur partenaire ou de leurs proches pour leur **accès numérique**<sup>151</sup>.



## Points à retenir :

- 1 Nous avons besoin de plus amples recherches et données sur l'efficacité des programmes d'espaces sûrs dans les situations humanitaires**, notamment en ce qui concerne différents types de filles et les effets des programmes jumelés ou non à d'autres types d'interventions. Des données probantes suggèrent que les espaces sûrs pourraient jouer un rôle essentiel dans les situations de conflit et de crise : pour créer des réseaux de soutien par les pairs, fournir un accès aux services (surtout en ce qui concerne la VBG), développer des compétences de la vie courante, fournir une ECS et donner l'occasion aux acteur-ric-e-s humanitaires de mieux comprendre les besoins, les difficultés et la capacité d'action des filles.  
**Il faut étudier plus en profondeur dans quelle mesure les espaces sûrs pourraient contribuer à éliminer le mariage des enfants et à en contrer les effets.**
- 2 Il pourrait être bénéfique pour les filles mariées, les filles ayant déjà été mariées et les jeunes mères d'avoir accès à leurs propres groupes distincts et à des activités et programmes sur mesure.** Les belles-mères pourraient également participer à ces espaces lorsque les filles estiment que ce serait utile. Il pourrait aussi être important d'agir à l'égard des normes restrictives au niveau familial dans le cadre de ces interventions.
- 3 Les activités centrées sur le soutien par les pairs pourraient contribuer de manière plus efficace à améliorer la santé et la capacité d'action des filles, des filles mariées et des filles ayant déjà été mariées. Par ailleurs, ces activités sont plus susceptibles de durer longtemps si elles sont mises en œuvre dans le cadre de programmes multisectoriels, contextuels et fondés sur les droits**, notamment en combinaison avec des interventions à l'égard des normes et une aide économique. Les acteur-ric-e-s humanitaires devraient tenir compte de la façon dont les médias sociaux et les technologies en ligne peuvent permettre aux filles de maintenir des réseaux de soutien par les pairs dans les situations d'urgence et reconnaître les avantages et les risques qui y sont associés.







## Étude de cas : l'étude longitudinale GAGE : utiliser une approche intersectionnelle sensible au genre de manière à favoriser des programmes promouvant l'égalité des genres fondés sur des données probantes

### GAGE

**GAGE est la plus grande étude longitudinale centrée sur les adolescent·e-s du Sud.** L'étude suit 20 000 adolescent·e-s (de 2016 à 2026) dans six pays à revenu faible et intermédiaire, notamment dans des régions touchées par des conflits et des déplacements forcés :

- **La Jordanie et le Liban**, où d'importantes populations de personnes réfugiées touchées par les crises en Palestine et en Syrie vivent dans des camps et dans des communautés hôtes.
- Cox's Bazar, **au Bangladesh**, où vivent un million de personnes réfugiées rohinghas.
- **L'Éthiopie**, qui a connu des conflits à grande échelle (notamment dans l'Afar, l'Amhara et le Tigré) et comprend une importante population de personnes déplacées à l'intérieur du pays.



IMAGE : Une femme de 20 ans, mariée à l'âge de 14 ans, maintenant propriétaire d'un restaurant dans l'Afar, en Éthiopie. Photo : Nathalie Bertrams/GAGE 2024.

### Comment fonctionne la recherche GAGE ?

L'étude GAGE se concentre fortement sur **les adolescent·e-s les plus marginalisé·e-s**, notamment les filles mariées avant l'âge de 18 ans. Elle effectue un suivi d'environ **1 000 filles mariées** au moyen d'enquêtes et de méthodes de recherche qualitative et participative détaillées.

L'étude GAGE a pour objectif de générer **des données probantes qui pourront éclairer les programmes et les politiques** de prévention du mariage des enfants et de soutien des adolescentes et des jeunes femmes mariées avant l'âge de 18 ans. À cette fin, elle mobilise des parties prenantes clés de différents programmes, des responsables politiques, des chercheur·se-s et des bailleurs de fonds aux niveaux national et mondial.

Les chercheur·se-s du GAGE adoptent une **approche intersectionnelle sensible au genre**, considérée comme une première étape essentielle au soutien de programmes promouvant l'égalité des genres.

### Résultats et incidences

- 1 L'étude GAGE met en lumière l'importance d'adopter une **approche multisectorielle** fournissant des services essentiels qui protègent contre le mariage des enfants et soutiennent les filles mariées, ainsi que de mener des interventions qui remédient aux normes de genres perpétuant le mariage des enfants.

Par exemple, une recherche dans les communautés touchées par les conflits dans l'Afar, en Éthiopie, a montré que les adolescentes **sont exposées à un risque accru de mariage des enfants et de grossesse précoce après un conflit** en raison de la famille, du clan et de la communauté qui exercent de fortes pressions pour remplacer les membres de la famille disparu·e-s. En réponse à ces constatations, le [Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants](#) a prolongé son soutien dans les districts touchés en vue de **remédier aux pratiques et aux normes de genre préjudiciables** en collaboration avec les communautés, notamment en ce qui concerne **le soutien des filles mariées et leur aiguillage** vers les services de santé, d'éducation, d'aide psychosociale et de protection contre la VBG appropriés.



- 2 En adoptant une **approche intersectionnelle sensible au genre**, l'étude GAGE permet de mieux comprendre quels groupes de filles et de jeunes femmes sont exclus des interventions à l'égard du mariage des enfants.

Par exemple, la récente évaluation longitudinale des centres de services intégrés Makani pour les enfants et les adolescent-e-s (dans le cadre du programme en Jordanie) a montré **quels programmes à l'intention des adolescent-e-s et des jeunes négligent souvent les adolescentes mariées**.

En réponse aux recommandations tirées de cette évaluation, l'UNICEF **a élargi la portée de ses centres de services intégrés Makani** pour enfants et adolescent-e-s au Liban. L'organisme a également **lancé un projet pilote sensible au genre visant à favoriser l'inclusion des filles mariées dans les programmes**. Dans le cadre de ce projet pilote, une composante de promotion de l'égalité des genres a été intégrée au programme de renforcement des capacités Makani et les personnes influentes de la communauté ont été mobilisées pour remédier aux normes de genre préjudiciables, dont celles qui favorisent le mariage des enfants et la VBG.

- 3 **Il faut investir davantage dans des programmes adaptés aux adolescentes mariées** plutôt que de supposer (à tort) qu'elles peuvent participer dans les programmes habituels d'autonomisation des adolescentes.

- 4 **Une plus grande mobilisation des maris et de la belle-famille** s'impose pour soutenir la participation des adolescentes mariées. **L'offre de services de garde d'enfants ou, au minimum, d'espaces de rencontre où les adolescentes peuvent se rendre avec des nourrissons ou des enfants, peut également favoriser leur participation.**

- 5 **Il faut élargir et intensifier les programmes dans le cadre d'interventions de redressement post-conflit**, car le risque de voir les familles se tourner vers le mariage des enfants en réponse au contexte sera probablement plus élevé.

---

## En savoir plus

E. Presler-Marshall, N. Jones, S. Alheiwidi, S. Youssef, B. Abu Hamad, K. Bani Odeh, S. Baird, E. Oakley, S. Guglielmi et A. Małachowska, [\*Through their eyes: Exploring the complex drivers of child marriage in humanitarian contexts\*](#), Londres, Gender and Adolescence Global Evidence, 2020.



## **Boîte à outils : outils pratiques pour des politiques et des programmes à l'égard du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise centrés sur les filles**

**International Rescue Committee, *Filles Soleil : Le programme sur le mariage précoce pour les filles mariées/non mariées et leurs parents***. Disponible en anglais, arabe et français.

L'initiative *Filles Soleil* est un modèle de programme et un ensemble de ressources qui vise à soutenir et à protéger les filles dans les situations humanitaires et à s'assurer qu'elles peuvent prendre des décisions et y donner suite. Elle contribue à renforcer les compétences et les connaissances des filles en ce qui concerne la VBG et les moyens de solliciter des services de soutien. Elle peut être utilisée dans de nombreuses situations humanitaires et phases d'une intervention d'urgence. *Filles Soleil* comprend un guide à l'intention des praticien-ne-s, un programme pour les adolescentes et les tuteurs et tutrices et des manuels de formation. Un contenu supplémentaire est aussi offert pour contribuer au report du mariage des enfants et répondre aux besoins uniques des filles mariées de façon holistique.

**Norwegian Church Aid, *ENGAGE – Enhancing Girl's Agency and Gender Equality: Lifeskills and group curriculum for girls, boys, parents, teachers, religious and community leaders***, 2023. Disponible en anglais.

Le programme ENGAGE a pour objectif de soutenir les adolescentes, de mobiliser les familles et les communautés et d'améliorer la capacité des personnes sur le terrain de prévenir le mariage des enfants et d'en contrer les effets au sein des programmes existants sur la VBG dans les situations humanitaires. À cette fin, le programme mène des activités de prévention, de sensibilisation des communautés et de renforcement des capacités, effectue des interventions et offre des services. Cette boîte à outils comprend un guide de mise en œuvre ; un programme pour les séances avec les adolescentes et les garçons, les parents, les enseignant-e-s, les leaders religieux et les membres des communautés ; et des outils pour former les personnes responsables de la mise en œuvre du programme ENGAGE.

**Plan International, *Boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescents et pour l'autonomisation des filles en situations de crise***, 2020. Disponible en anglais, espagnol et français.

Cette boîte à outils a été créée pour aider les équipes de terrain à collaborer avec les adolescent-e-s et à les soutenir dans les urgences et les crises prolongées. Elle comprend une théorie du changement pour aider les adolescent-e-s dans les situations de crise ; un cadre programmatique ; et un guide étape par étape de la programmation « avec et pour » les adolescent-e-s qui comprend des aspects essentiels à prendre en compte pour atteindre et soutenir les adolescentes.

**International Rescue Committee and International Medical Corps, *Women and girls' safe spaces: A toolkit for advancing women's and girls' empowerment in humanitarian settings***, 2019. Disponible en anglais.

Cette boîte à outils propose un modèle de programme d'espace sûr dans l'objectif de soutenir l'affirmation de soi et l'autonomisation des femmes et des filles. Elle comprend 38 outils et neuf bases de données comportant des instructions et des marches à suivre pour mettre en pratique des principes, des approches et des stratégies féministes dans le cadre de processus responsables dirigés par les femmes et les filles.



## Interventions visant à changer les normes sociales et de genre discriminatoires

**Pour que les adolescentes puissent s'exprimer et choisir d'accéder aux services clés auxquels elles ont droit, elles doivent également être affranchies des normes qui minent leur potentiel et dévalorisent leur statut.**

Les normes profondément enracinées concernant **le rôle des filles et des femmes** dans la société peuvent limiter l'accès des filles à l'éducation, à des soins de santé et à des moyens de subsistance et les exposer au danger lorsqu'elles ne se conforment pas à ces rôles. Dans les situations de conflit et de crise, les normes préjudiciables sont souvent plus prononcées et plus strictes, ce qui peut représenter une menace pour la sécurité des filles aussi importante que l'insécurité elle-même.

Une recherche menée en 2021 auprès de communautés de personnes déplacées a montré que **la violence au foyer** a une incidence sur la décision de se marier tout aussi réelle que celle de la violence causée par les conflits et les déplacements, mais sans susciter autant d'attention que cette dernière<sup>152</sup>.

**Des données suggèrent qu'il est possible de réduire la VBG et de transformer les comportements sexistes dans les communautés touchées par les conflits, notamment par la mobilisation des familles et de l'ensemble de la communauté (y compris les communautés hôtes) et par l'adoption d'une approche à composantes multiples.**

Dans un examen des données effectué en 2022, le programme « What Works to Prevent GBV » (Ce qui fonctionne pour prévenir la VBG) s'est penché sur l'efficacité de différentes approches de changement des normes sociales pour remédier à la VBG (dont le mariage des enfants et les MGF/E) dans des situations considérées comme fragiles. D'après les résultats de l'étude, les approches communautaires/locales qui donnent la priorité à la mobilisation et à l'action communautaires figurent au nombre des approches prometteuses pour remédier à de nombreuses formes de violence. Cette mobilisation implique notamment **une collaboration avec des leaders religieux et des dialogues communautaires**, lesquels sont souvent organisés au moyen d'une **méthodologie dirigée par les pairs** et animés par des membres de la communauté qualifié-e-s<sup>153</sup>.



### **Exemple concret : un programme de changement des normes sociales à composante multiples réduit l'attrait et la prévalence du mariage des enfants en Somalie**

Le projet CHANGES est un projet à composantes multiples de quatre ans visant à changer les normes et les pratiques sociales préjudiciables en Somalie, dont le mariage des enfants et les MGF/E. Il comprend des interventions de **changement des normes et des comportements**, des activités centrées sur **l'autonomisation des filles et la formation d'associations villageoises de crédit** pour renforcer l'indépendance financière des filles.

D'après une solide évaluation, des membres de la communauté ayant participé activement au projet ont **changé leur opinion** concernant le bien-fondé du mariage des enfants. Le pourcentage de personnes signalant **une préférence pour le mariage des enfants a diminué de 25 %** dans les communautés d'intervention lors des deux premières années du programme<sup>154</sup>. La prévalence du mariage des enfants a aussi légèrement diminué, mais dans une proportion plus grande dans les endroits où CHANGES a mobilisé un plus grand nombre de participant-e-s<sup>155</sup>.

**Il n'est pas toujours facile de susciter continuellement la mobilisation et la participation des familles et des communautés. Des recherches plus approfondies doivent être réalisées pour comprendre les principaux facteurs de réussite.**



### **Exemple concret : faire participer les parents aux programmes visant les personnes réfugiées syriennes au Liban**

Dans le cadre du projet Amenah, les efforts visant à associer les pères aux interventions n'ont pas porté leurs fruits en raison de **priorités économiques concurrentes** et de **l'idée selon laquelle ce sont les mères qui sont responsables** des filles.

La participation des mères variait et dépendait de **facteurs liés au ménage** et du **soutien disponible** dans le cadre du programme (par exemple, des services de garde d'enfants étaient offerts pendant les séances des mères, mais les frais de transport n'étaient pas inclus).

En revanche, la participation **d'agentes communautaires syriennes**, plus précisément des femmes issues du même milieu socioéconomique que les filles et leurs familles et ayant vécu la même expérience de déplacement, s'est avérée indispensable pour **instaurer la confiance** des parents des filles. Cette participation comportait toutefois certaines **difficultés**, comme ces agentes étaient confrontées aux mêmes problèmes sociaux, économiques, juridiques et sexistes auxquels font face toutes les réfugiées syriennes au Liban.

Selon l'évaluation du projet, nous avons besoin de mieux comprendre comment **renforcer le contenu du programme à l'intention des parents** tout en maintenant leur participation dans des contextes caractérisés par de nombreuses **priorités concurrentes**<sup>156</sup>.

**La mobilisation des garçons et des hommes (en tant que maris, membres de la famille, intermédiaires obligés et membres de la communauté) est probablement essentielle au changement des normes de genre, mais devrait être abordée d'une manière qui continue d'accorder une importance centrale aux besoins et au point de vue des filles.**

Une recherche menée au Yémen, au Djibouti, en Égypte et dans la région du Kurdistan irakien a montré comment, dans tous ces contextes, les pères, les proches masculins et les futurs époux sont les personnes les plus susceptibles de prendre les décisions concernant les mariages d'enfants. Comment les mobiliser ? Les recommandations de la recherche varient selon le contexte, mais dans tous les cas, les acteur-rice-s humanitaires devraient **associer les hommes aux activités de planification et de mise en œuvre** pour garantir aux filles un **environnement de soutien et de protection**, qu'elles soient mariées ou non<sup>157</sup>.

Une enquête auprès de féministes au niveau local en Afrique de l'Est a elle aussi souligné l'importance de rallier le soutien des garçons et des hommes en tant qu'**alliés** clés du travail à l'égard du mariage des enfants<sup>158</sup>.

Le cadre conceptuel de la plateforme ALIGN de 2021 pour le changement des normes, qui établit une trajectoire pour l'évolution des normes, fait état d'« obstacles patriarcaux » précis pouvant bloquer les efforts de changement. Ce cadre peut aider à visualiser à quels moments et à **quelles étapes il convient de mobiliser les garçons et les hommes** dans le cadre de programmes centrés sur les filles<sup>159</sup>.

**Trop se concentrer sur les normes sociales, qui sont souvent mal comprises, présente des limites et des risques.**

Une récente analyse des **discours humanitaires** concernant le changement des normes de genre dans les situations de déplacement met en lumière les *a priori*, le vocabulaire, les histoires et les cadres qui façonnent les croyances, les attitudes, les comportements et les prises de décision des acteur-rice-s humanitaires. Elle montre comment les acteur-rice-s humanitaires **considèrent souvent les traditions, la religion et la culture sous un angle négatif** tout en ignorant comment ces normes se manifestaient (de manière positive ou négative) au sein des communautés **avant les déplacements**. Selon l'analyse, les acteur-rice-s humanitaires ont tendance à croire que les interventions centrées sur l'égalité des genres débutent à partir de zéro et que les valeurs d'égalité plus progressistes doivent toujours venir de l'extérieur<sup>160</sup>. En raison de cette tendance, **les**

raisons qui expliquent le mariage des enfants et d'autres comportements peuvent être mal comprises et des occasions de soutenir des **changements à l'initiative des communautés** sont perdues<sup>161</sup>.

## **En plaçant une trop grande emphase sur les normes (et en faisant porter la responsabilité des changements aux individus et aux communautés), on risque également d'oublier les facteurs structurels et institutionnels du mariage des enfants et les comportements connexes.**

Une étude de 2022 sur la résilience et la poursuite des études d'adolescentes enceintes et mères du **Soudan du Sud** pendant la pandémie de COVID-19 a effectué des comparaisons avec les interventions contre le virus Ebola en Afrique de l'Ouest, observant des similitudes dans les deux contextes. Le rapport relève comment, bien que l'importance des **facteurs structurels** du mariage des enfants et des grossesses chez les adolescentes ait été préalablement démontrée (comme une exposition accrue des filles aux hommes et des fermetures d'écoles généralisées dans des villages fortement perturbés, avec pour résultat une augmentation de 11 % des grossesses hors mariage), des chercheur-se-s ont **minimisé l'importance de ces facteurs** et se sont plutôt concentré-e-s sur les **campagnes de sensibilisation**. L'emphase était ainsi mise sur les comportements des filles, qui **deviennent les seules responsables de la prévention des grossesses**<sup>162</sup>. S'appuyant sur ces retours, les autorités ont axé les campagnes de sensibilisation subséquentes sur l'équilibre des dynamiques de pouvoir, plutôt que de chercher à les changer, et les bailleurs de fonds et les responsables politiques n'ont pas agi à l'égard des facteurs structurels en jeu.

De même, une recherche auprès de personnes réfugiées du Tigré, en Éthiopie, a montré qu'en dépit du fait que les communautés avaient signalé ne pas utiliser les services de SDSR en raison d'un **manque d'argent** et d'une offre de services limitée, des **chercheur-se-s ont mentionné la tradition et la religion** comme obstacles à l'accès<sup>163</sup>.

Une étude de 2022 sur les stratégies d'adaptation dans les contextes de conflits, de changements climatiques et de déplacements dans le nord du **Mozambique** a également attiré l'attention sur ce point. Selon l'étude, « en célébrant **la capacité d'action et les habiletés individuelles**, les récits de résilience et d'autonomie peuvent également poser des problèmes, surtout lorsqu'elles **minimisent l'importance des structures et des inégalités sous-jacentes** et font porter aux personnes déplacées la responsabilité de s'adapter et de faire face à la situation<sup>164</sup> ».



## **Points à retenir :**

- 1 Des données montrent qu'il est possible de réduire progressivement la VBG (y compris le mariage des enfants) et de transformer les comportements de genre inéquitables dans les communautés touchées par des conflits**, en dépit du fait que les normes préjudiciables sont souvent exacerbées dans de tels contextes. La mobilisation de familles et de communautés entières (notamment des leaders féminins et des mouvements dirigés par des femmes) au moyen d'une approche à long terme et à composantes multiples peut réduire la prévalence et l'attrait du mariage des enfants<sup>i</sup>.
- 2 Il n'est pas simple de mobiliser les maris et les familles dans le cadre d'une approche pancommunautaire graduelle et soutenue. Il convient d'effectuer des recherches supplémentaires sur les moyens de mobiliser et de soutenir les différent-e-s membres de la famille et d'évaluer les effets à long terme.** Ces recherches pourraient s'appuyer sur de récents modèles visant à mobiliser les garçons et les filles tout en continuant d'accorder une place centrale aux besoins des filles et des femmes.
- 3 Les interventions à l'égard des normes sociales dans les situations de conflit et de crise devraient s'appuyer sur une compréhension nuancée de la façon dont ces normes se manifestaient avant le début de la crise.** Au moyen d'une APEG, elles devraient également soutenir ces interventions en remédiant aux facteurs structurels et institutionnels du mariage des enfants.

i. Bien qu'ils ne soient pas précisément axés sur les situations de crises, les programmes de [Tostan \(notamment le programme de renforcement des capacités communautaires\)](#) montrent comment des programmes peuvent mobiliser efficacement les communautés pour remédier à un large éventail de questions, notamment le mariage des enfants, les MGF/E et l'éducation.





## Étude de cas : au Liban, l'initiative **Le mariage n'est pas un jeu d'ABAAD** utilise une vidéo d'animation pour sensibiliser les filles aux risques liés au mariage précoce

### L'initiative **Le mariage n'est pas un jeu**

**Le mariage n'est pas un jeu** est une initiative de sensibilisation aux risques liés au mariage des enfants. Il s'adresse à des filles et à leurs communautés dans des régions du Liban touchées par des crises.

Elle a été créée par l'organisation non gouvernementale ABAAD – Centre de ressources pour l'égalité des genres, en collaboration avec l'UNICEF. Ces organismes ont élaboré conjointement des messages clés et l'UNICEF a **organisé des groupes de discussion et effectué des tests avec des groupes de discussion** pour éclairer le processus.

**ABAAD** intègre la protection et l'intérêt supérieur des filles dans chacune de ses interventions en veillant à adopter une **APEG fondée sur les droits**.

Les **crises** qui sévissent actuellement au Liban, dont une grave crise économique, ont eu des effets dévastateurs sur la prestation de services publics comme l'éducation et augmenté le risque de mariage des enfants.



IMAGE : L'initiative « Le mariage n'est pas un jeu ».

### Comment fonctionne l'initiative **Le mariage n'est pas un jeu** ?

**Le mariage n'est pas un jeu**, lancé dans un premier temps en 2014, utilise une **vidéo d'animation** et une brochure complémentaire pour montrer les **conséquences à court et à long terme** du mariage des enfants. La vidéo explique comment le mariage des enfants prive les filles de leur éducation, limite leur capacité à assurer leur sécurité et celle de leurs enfants (y compris pendant les grossesses) et les empêche d'avoir accès à un travail décent une fois adultes. Elle oppose ces résultats avec la situation des filles qui se marient après leurs 18 ans et la situation de leurs enfants.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie plus globale de prévention de la VBG d'ABAAD, qui comprend des **activités communautaires** et la fourniture directe de services aux communautés hôtes et aux communautés de personnes réfugiées. Ces services **répondent aux besoins immédiats des filles et des femmes, aiguillent ces dernières vers des services de soutien et de protection et créent des espaces où elles peuvent tisser des liens et accroître leur résilience**.

### Résultats et incidences

**Le mariage n'est pas un jeu** a eu un impact durable en sensibilisant les communautés aux risques du mariage précoce et en faisant la promotion des droits des filles dans les communautés vulnérables. Ses messages continuent de nourrir les discussions sur le mariage des enfants au Liban et dans la région.

- En 2023, par l'entremise de services directs, la stratégie de prévention de la VBG et d'intervention d'ABAAD a touché plus de **28 500** titulaires de droits, notamment des enfants vulnérables à la VBG, à la maltraitance et aux inégalités de genre. De ces personnes, **16 %** avaient moins de 18 ans.
- Plus de **12 400** personnes ont participé à des séances de prévention portant sur des sujets comme la VBG et le mariage des enfants.
- Les services de gestion de cas ont soutenu **2 321** filles et femmes en 2023. **Le mariage des enfants représentait 16 % des cas de VBG signalés.**

## Principaux facteurs de réussite :

- 1 L'importance d'adopter une **approche holistique à long terme adaptée au contexte** qui :
  - remédie aux **causes immédiates et profondes de la VBG** par la combinaison d'un travail de sensibilisation et de services de soutien directs ;
  - soutien délibérément les populations **les plus marginalisées**, surtout dans les situations de conflit et de crise ;
    - veille à ce que les communautés **soient conscientes des risques** liés au mariage des enfants et déterminées à protéger les droits des filles.
- 2 **Une collaboration avec les communautés et la prise en compte de leurs commentaires, de manière à garantir des interventions efficaces adaptées à la culture locale, notamment :**
  - L'utilisation généralisée de ces outils dans des régions aux **besoins criants**, comme la Syrie et le Yémen.
  - Une **mise à contribution délibérée des parents**, surtout des mères, en tant qu'éléments essentiels des efforts de prévention.
  - La combinaison du programme avec d'autres interventions, comme une collaboration avec des **leaders religieux** et l'intégration d'un **programme de paternité** en vue d'accroître l'incidence de la prévention et de la sensibilisation.



### **Boîte à outils : outils pratiques pour des politiques et des programmes à l'égard du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise qui tiennent compte des normes sociales et de genre**

**Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, *Transcending norms: Gender-transformative approaches in women's and girls' safe spaces in humanitarian settings*, 2021.**  
Disponible en anglais.

Cette ressource propose des directives techniques d'ordre pratique à l'intention de l'UNFPA, d'organisations communautaires et locales et d'autres organismes de prévention de la VBG responsables d'espaces sûrs à l'échelle régionale ou mondiale. Elle a pour objectif d'aider les responsables d'espaces sûrs à créer des programmes et des activités promouvant l'égalité des genres en s'appuyant sur une connaissance et une compréhension du contexte local. Elle comprend également des recommandations à l'intention des bailleurs de fonds pour veiller à ce que les espaces sûrs qu'ils financent promeuvent l'égalité des genres.



## Interventions centrées sur les lois et les politiques d'enregistrement des mariages et des naissances

**Les lois peuvent avoir une incidence sur la prévalence du mariage des enfants<sup>165</sup> : de nombreuses organisations féministes au niveau local s'entendent pour dire que la non-application des lois et des politiques sur le mariage des enfants nuit à la prévention du mariage des enfants<sup>166</sup>. Cependant, l'existence de failles juridiques, de dérogations (par exemple, en cas de consentement parental) et de contradictions entre la loi et le droit coutumier ou religieux fait en sorte que de nombreuses filles continuent de se marier avant l'âge minimum légal<sup>167</sup>.**

Les lois sur le mariage des enfants dans le contexte de début de crise ont fait l'objet de très peu d'études<sup>168</sup>. Notons toutefois que les situations d'urgence peuvent entraîner une augmentation du nombre de mariages d'enfants célébrés **clandestinement** et du nombre de **mariages non officiels** (comme les mariages traditionnels ou religieux qui ne sont pas enregistrés auprès des autorités), car il est plus difficile d'imposer le respect de la loi dans de telles situations.



### **Exemple concret : augmentation du nombre de mariages d'enfants au sein des populations rohingyas déplacées au Bangladesh, où les lois nationales sur le mariage n'étaient ni connues ni appliquées**

D'après une étude publiée en 2020 sur les populations rohingyas, **les taux de mariages d'enfants et de polygamie ont initialement augmenté** lors de l'arrivée de personnes réfugiées au Bangladesh, comme elles n'étaient plus sujettes aux lois qui interdisaient ces pratiques dans l'État d'Arakan. Les mariages étaient conclus dans le contexte non officiel des camps par les autorités religieuses, sans intervention des autorités des camps. Cependant, une fois les compétences légales établies et la loi imposée par les autorités des camps, le taux de mariages d'enfants a diminué<sup>169</sup>.



**Il faudrait examiner plus en profondeur l'incidence des lois sur le mariage des enfants dans les situations humanitaires, car les rares études réalisées jusqu'à maintenant affichent des résultats mitigés et dépendent fortement du contexte<sup>170</sup>.**

**La mesure dans laquelle les communautés déplacées sont intégrées (ou non) dans les systèmes juridiques, de santé et autres systèmes nationaux peut avoir une incidence considérable sur le mariage des enfants, ainsi que sur les facteurs de risque et le bien-être des filles en général.**

Dans les contextes aux taux de **migration et de déplacement** élevés, le lien entre la loi et le mariage des enfants peut devenir particulièrement opaque. Une recherche menée auprès de filles migrantes, déplacées et réfugiées d'**Amérique latine et des Caraïbes** a révélé que la plupart de ces filles **connaissent mal** leurs droits. **La méfiance envers les institutions publiques** est si répandue que la plupart de ces filles sont **peu susceptibles ou incapables de signaler des violations** dans quelque contexte. C'est également le cas lorsque les filles subissent des violences ou de la maltraitance, et de nombreuses filles se méfient particulièrement de la police en raison de mauvaises expériences de migration<sup>171</sup>.

D'après une recherche de Save the Children auprès de jeunes personnes réfugiées du **Moyen-Orient et d'Afrique du Nord**, l'un des principaux obstacles à l'application des lois sur le mariage des enfants est le fait que la plupart des gens, y compris les adolescent-e-s et leurs familles, **ignorent l'existence de ces lois**<sup>172</sup>.



### **Exemple concret : collaborer avec le tribunal islamique pour mieux faire connaître les droits des filles en Jordanie**

Dans le cadre d'un projet pilote en **Jordanie**, le HCR collabore avec les **tribunaux islamiques** pour aider les filles à comprendre leurs **droits** et ainsi favoriser le report du mariage et le soutien des filles mariées – par exemple, en sensibilisant au fait qu'une fille mariée en vertu de la loi islamique peut revendiquer son droit à l'éducation<sup>173</sup>.

Voici un domaine connexe, mais sous-étudié : la manière dont **les différences entre les lois sur le mariage des enfants** de différentes régions peuvent influencer sur la prévalence du mariage et le traitement des filles mariées. Par exemple, l'âge légal de mariage étant plus bas au Bangladesh qu'au Myanmar, le nombre de mariages d'enfants a augmenté parmi les personnes réfugiées en provenance de l'État de Rakhine. De plus, une affaire survenue en 2023 en Allemagne impliquant une fille mariée légalement à l'âge de 14 ans en Syrie a exposé les limites de la **loi allemande**, qui devrait **invalidier les mariages** avant l'âge de 16 ans même si ceux-ci ont été contractés en dehors de l'Allemagne<sup>174</sup>.

**Les documents démontrant l'âge de naissance et de mariage sont importants d'un point de vue de la responsabilisation. En plus de permettre aux survivantes d'accéder aux services qui lui reviennent de droit, ils permettent de tenir les systèmes de justice responsables des violations que ces derniers n'ont pas su prévenir. Les cas individuels peuvent ainsi être abordés sous l'angle institutionnel**<sup>175</sup>.

En **Égypte**, des personnes réfugiées de Syrie ont dû faire face à un long et complexe processus de renouvellement de leur **titre de séjour**, période pendant laquelle leurs enfants **ne pouvaient pas s'inscrire à l'école**. Résultat : les enfants et les adolescent-e-s étaient exposé-e-s à un risque accru de mariage. Même s'il est illégal en Égypte, le mariage des enfants est souvent célébré au moyen de cérémonies religieuses non officielles. Cela entraîne ensuite des répercussions sur les enfants né-e-s dans un tel contexte, qui ont de la difficulté à obtenir un **certificat de naissance** et éventuellement à avoir **accès aux établissements d'enseignement**<sup>176</sup>.

Les conflits et les crises peuvent gravement perturber les processus d'enregistrement auprès des autorités, ce qui inclut non seulement les **résident-e-s à long terme** et les **citoyen-ne-s**, mais également les personnes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays. À ce sujet, les lignes directrices « Enregistrement des faits d'état civil dans les contextes humanitaires » fournissent des **directives opérationnelles** et des recommandations pour améliorer la **résilience des systèmes** et des services et ainsi assurer la poursuite permanente et universelle de l'enregistrement des naissances et des décès dans les situations de conflit et de crise<sup>177</sup>.

**Il faut former les responsables de divers secteurs (fonctionnaires de l'appareil judiciaire, membres des forces de l'ordre et leaders religieux) sur l'application d'une justice respectueuse de l'égalité des genres et la mise en œuvre sûre des lois sur le mariage des enfants, de manière à s'assurer que la loi sera utilisée pour changer les normes favorables au mariage des enfants**<sup>178</sup>.

Cet aspect a été souligné par des intervenant-e-s féministes d'**Afrique de l'Est**. Une **sensibilisation** et une **mobilisation** efficaces ciblant les communautés et les filles (surtout dans les camps et dans les contextes de nombreuses personnes déplacées) sont également nécessaires pour maximiser la capacité de la loi de protéger contre le mariage des enfants.

## **Il convient également de noter la prévalence et l'incidence des lois qui ne tiennent pas compte des questions de genre et des lois discriminatoires qui limitent la capacité des filles et des femmes de s'exprimer et d'agir contre les changements climatiques.**

Les femmes et les enfants sont **14 fois** plus susceptibles de mourir lors d'une catastrophe naturelle que les hommes. Malgré tout, on empêche généralement les filles et les femmes de participer aux actions climatiques et 60 % des stratégies de développement à faibles émissions à long terme **ne tiennent pas compte des questions de genre**<sup>179</sup>. D'après une analyse des **contributions déterminées au niveau national** (CDN) réalisée par l'UNFPA<sup>j</sup>, des 119 soumissions de 2020-2021, **le Vietnam est le seul pays ayant mentionné le mariage des enfants**<sup>180</sup>.

L'incidence négative des crises environnementales sur les facteurs du mariage des enfants est de mieux en mieux documentée<sup>181</sup>. Par ailleurs, les régions aux **taux de prévalence du mariage des enfants les plus élevés** (Asie du Sud et Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et australe) sont celles qui seront **les plus gravement touchées par le réchauffement climatique**, selon les prévisions<sup>182</sup>. Les filles et les femmes doivent participer pleinement aux processus d'élaboration des politiques et aux **cadres d'adaptation aux changements climatiques**. Cela est essentiel au développement de stratégies de prévention, d'adaptation et d'atténuation qui préviennent le mariage des enfants et contrent ses effets dans un contexte de crise climatique.



### **Points à retenir :**

- 1** À elles seules, les lois ne peuvent pas mettre fin au mariage des enfants, mais elles constituent un fondement important. Les lois sur le mariage des enfants doivent s'accompagner d'investissements dans des services publics respectueux de l'égalité des genres, la promotion de l'emploi, la résilience et/ou le redressement dans les situations de crise ou de conflit et la transformation des normes, des mentalités et des comportements discriminatoires<sup>183</sup>.
- 2** **Les interventions qui aident les communautés à mieux comprendre et utiliser les systèmes locaux d'enregistrements juridiques, de santé et autres pourraient contribuer à prévenir le mariage des enfants et à appuyer les filles mariées ou ayant déjà été mariées et leurs enfants.** Cela est particulièrement important lorsque les systèmes sont perturbés pendant une longue période, notamment dans les contextes de déplacements ou de crises prolongées.
- 3** **Les efforts visant à aider les filles et les familles à comprendre leurs droits et à s'y retrouver dans les systèmes et processus locaux sont importants. Ces efforts devraient être jumelés à la formation des responsables de divers secteurs (autorités judiciaires, forces de l'ordre et autres institutions culturelles et religieuses clés) sur l'application d'une justice respectueuse de l'égalité des genres et sa mise en œuvre sûre,** notamment en ce qui concerne les lois sur le mariage des enfants.
- 4** **Les points de vue et les besoins des filles et des femmes sont actuellement sous-représentés dans les cadres juridiques et politiques nationaux et internationaux concernant la crise climatique,** et cela est vrai en dépit du fait que les changements climatiques ont une incidence disproportionnée sur les filles et les femmes et augmentent notamment le risque de mariage des enfants. Il convient de mener des efforts coordonnés pour assurer une participation et une représentation effectives des filles et des femmes dans tous les aspects des processus décisionnels, des politiques et des lois liés au climat.

j. Les CDN sont d'importants documents de politique climatique nationale rédigés par les États en vertu de l'Accord de Paris de 2016. Dans leur CDN, les États établissent comment ils entendent limiter les changements climatiques et s'y adapter. La première ronde de dépôt des CDN a eu lieu en 2020-2021, et la prochaine aura lieu en 2025.





# Organisations et mouvements de défense des droits des femmes

**Les organisations de défense des droits des femmes (ODDF) et les organisations dirigées par des femmes (ODF) jouent un rôle fondamental de prévention et de traitement de la VBG et d'élimination des inégalités de genre avant, pendant et après les crises.**

Elles sont normalement les **premières à intervenir** en réponse à la VBG dans leurs communautés, et des données suggèrent que les pays possédant des mouvements féministes forts ont souvent des **politiques plus exhaustives** sur la violence à l'égard des femmes et des filles que ceux où ces mouvements sont faibles ou inexistants<sup>184,185</sup>.

*« [Les approches féministes] vont au-delà d'un programme de localisation qui se limite à instrumentaliser l'expertise et la portée des organisations nationales et sous-nationales pour la prestation de programmes. Elles adoptent plutôt un programme transformateur qui va à la rencontre des ODDF/ODF là où elles se trouvent et défendent des modèles de partenariats équitables [caractères gras ajoutés par nos soins]. »*

– International Rescue Committee<sup>186</sup>



On en connaît moins sur le rôle des ODDF en ce qui concerne plus précisément les efforts de prévention et d'intervention liés au mariage des enfants.

**L'importance des ODDF et des ODF est de plus en plus reconnue dans les sphères de l'humanitaire et du développement. Malgré tout, ces organisations demeurent perpétuellement sous-financées et exclues des principaux processus décisionnels.**

## En bref : le financement des ODDF/ODF



**90,7 % DES ODDF/ODF** craignent que leur organisation soit menacée en raison de l'absence d'un financement de base ou institutionnel<sup>187</sup>.

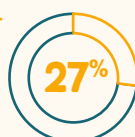
**99 %** de l'aide au développement et des subventions de fondations n'atteignent pas directement les ODDF/ODF<sup>188</sup>.



**En 2021, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires a alloué :**



de ses fonds de financement commun pour les pays (FFCP) à des ODDF/ODF ;



de ces fonds aux autres organisations nationales et sous-nationales<sup>189</sup>.

**Malgré de nouveaux engagements de financement, les ODDF/ODF ne reçoivent que :**

**0,13%** du total de l'aide publique au développement ;

**0,4%** du total de l'aide pour des questions de genre<sup>190</sup>.



---

## **Le manque de fonds des ODDF et des ODF révèle un déséquilibre de pouvoir entre les organisations internationales et les organisations nationales et sous-nationales, ainsi qu'un dénigrement du leadership féministe dans les sphères humanitaires et de développement.**

Les ODDF et les ODF, lorsqu'elles obtiennent un financement, sont normalement embauchées à titre de **partenaires de mise en œuvre ou de spécialistes de la situation locale** et ont rarement la possibilité d'influer sur **la stratégie ou la flexibilité du programme** pour soutenir leurs propres priorités<sup>191</sup>. Voilà une importante occasion manquée, compte tenu de leur perspective unique pour comprendre et éliminer la VBG et les questions plus globales d'inégalités des genres avant, pendant et après les conflits et les crises<sup>192</sup>.

---

## **Il existe un nombre croissant de directives, de recommandations et d'exemples de pratiques prometteuses sur les moyens de mobiliser de manière efficace les ODDF et les ODF en tant qu'organisations centrales de programmes du nexus humanitaire-développement-paix.**

L'IRC a recensé plusieurs facteurs à prendre en compte pour développer et soutenir des **partenariats** entre les ONG internationales et les ODDF/ODF. Ils sont liés à la confiance et à **la redevabilité, au renforcement des capacités, aux risques, à la conformité et au financement**<sup>193</sup>. Dans une note d'information de 2022, l'IRC communique des informations détaillées sur le programme d'apprentissage CASI (Initiative pour les enfants et les adolescent-e-s survivant-e-s, de l'anglais *Child and Adolescent Survivors Initiative*) en tant qu'exemple de partenariat positif. CASI, mise en œuvre de 2020 à 2022, avait pour objectif d'améliorer les capacités techniques et le leadership des spécialistes de la protection de l'enfance et de la protection contre la VBG au Nigeria, au Soudan du Sud et au Yémen. Au total, 75 cadres et gestionnaires de la protection de l'enfance et de la VBG ont formé 137 intervenant-e-s, organisations communautaires/locales et leaders communautaires.

Le programme d'apprentissage CASI a aussi amélioré les capacités institutionnelles de six organisations dirigées par des femmes et centrées sur les enfants. Chacune de ces organisations a reçu une subvention de 30 000 dollars américains, ainsi qu'une formation et un soutien en matière de suivi et d'évaluation, de sauvegarde et de rapports financiers. Ces organisations ont utilisé ces fonds pour offrir une formation CASI aux intervenant-e-s, aux organisations communautaires/locales et à d'autres prestataires de services et pour fournir des services de gestion de cas à près de 1 800 enfants pendant trois mois<sup>194</sup>.

---

## **Il existe également des directives sur les moyens de surmonter les obstacles qui entravent l'accès des ODDF à des fonds pour les activités humanitaires et de développement.**

L'IRC a formulé des **recommandations** à l'intention du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU, des ONG internationales, des bailleurs de fonds et du domaine de responsabilité pour la VBG. Ces recommandations comprennent des mesures pratiques pour accroître la représentation et l'influence des ODDF dans les principaux processus décisionnels liés aux FFCP, notamment :

- **Réformer les critères des FFCP** qui excluent automatiquement les demandes d'ODDF/ODE.
- **Aider les ODDF** à se doter des politiques opérationnelles exigées par l'ONU.
- Affecter **25 % des FFCP pour la VBG** aux ODDF/ODE, conformément aux engagements en matière d'appropriation locale.
- Fournir un **financement plus souple**.
- **Accroître les capitaux** accordés aux fonds féministes amis des ODDF<sup>195</sup>.

Des mesures visant à accroître l'accès des ODDF au financement des FFCP ont déjà été prises pour le financement humanitaire en Ukraine, en RDC et en Afghanistan<sup>196</sup>.

## En bref : exemples de pratiques prometteuses pour accroître l'accès des ODDF/ODF à des sources de financement

Un rapport publié en 2022 par AWID, Mama Cash et Count Me In! présente un certain nombre d'exemples de pratiques prometteuses que les bailleurs de fonds peuvent adopter ou adapter à leurs propres mécanismes de financement pour apporter une aide financière aux ODDF/ODF, notamment :

- Le *Fonds pour l'égalité des sexes* d'ONU Femmes, dont **30 % des coûts en subvention sont affectés à la gestion de programme et 7 % aux frais administratifs**<sup>197</sup>.
- Le fait de cibler précisément les groupes marginalisés et les services controversés, notamment l'avortement sans danger et la discrimination à l'encontre des personnes de la communauté LGBTQIA+, comme le fait *Amplify Change*.
- Le modèle d'octroi de subventions participatif et féministe de *FRIDA*, qui soutient l'affectation de ressources aux jeunes filles, aux femmes, aux jeunes personnes transsexuelles et intersexuées en vue de créer des changements transformateurs et pérennes.
- L'exemple d'*Equality Fund*, qui a consulté plus de **1 000 militant-e-s de 45 pays** dans le cadre de sa phase initiale « d'élaboration et de conception »<sup>198</sup>.
- Le *Girls First Fund*, un groupe de bailleurs de fonds soutenu par des organisations philanthropiques et des philanthropes pour appuyer les efforts communautaires à l'égard du mariage des enfants. Ce groupe fournit des ressources financières, un mentorat, des séances de renforcement des capacités et un accompagnement aux organisations nationales et locales qui obtiennent une aide financière et mènent un travail de prévention et d'intervention lié au mariage des enfants.



### Points à retenir :

- 1 De nombreuses données en témoignent : les ODDF et les mouvements féministes peuvent jouer un rôle déterminant dans la réalisation de progrès tangibles vers l'égalité des genres** et fournir une expertise et une stabilité lors de période de transition, notamment les débuts et les sorties de conflit et de crise. Nous avons besoin de plus amples recherches pour comprendre le rôle joué par ces organisations en ce qui concerne plus précisément la question du mariage des enfants.
- 2 Le sous-financement et la sous-représentation des ODDF et des ODF dans le travail humanitaire et de développement restent un problème chronique** malgré les engagements mondiaux en faveur de l'appropriation locale. Cela témoigne d'un important déséquilibre de pouvoir entre les entités internationales et les organisations communautaires/locales et d'un dénigrement du leadership féministe.
- 3 Il existe un nombre croissant de directives, de recommandations et d'exemples de pratiques prometteuses sur les moyens de mobiliser de manière efficace les ODDF et les ODF en tant qu'organisations centrales** des programmes du nexus humanitaire-développement-paix et de surmonter les obstacles qui limitent l'accès des ODDF aux sources de financement.



### Boîte à outils : outils pratiques pour soutenir la collaboration avec les ODDF dans les situations de conflit et de crise

*International Rescue Committee, Why Wait? How the Humanitarian System Can Better Fund Women-Led and Women's Rights Organisations, 2023.* Disponible en anglais ; des dossiers de pays sont aussi disponibles en dari, français, pachto et ukrainien.

Au moyen d'analyses et d'observations d'Afghanistan, de la République démocratique du Congo et d'Ukraine, ce rapport expose les obstacles systémiques qui empêchent les ODDF/ODF d'accéder à des fonds humanitaires et explique comment obtenir de tels fonds. En mettant en œuvre les changements opérationnels et politiques recommandés dans le rapport, les responsables politiques pourront engager une réforme du système multilatéral qu'ils et elles financent et contribuer à réaliser leurs engagements envers l'appropriation locale, les approches féministes et l'efficacité de l'aide.



## Étude de cas : intégrer les mesures à l'égard du mariage des enfants dans les situations humanitaires : mobiliser les organisations féministes de la société civile pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Est

### L'approche IRCMHS

L'initiative **Intégrer les mesures à l'égard du mariage des enfants dans les situations humanitaires** (IRCMHS) a pour objectif d'améliorer la coordination et la collaboration en ce qui concerne les actions menées à l'égard du mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise, de manière à renforcer l'influence et le rôle des ODDF, des ODF et des organisations féministes dans ce secteur.

L'initiative IRCMHS, lancée en 2021, est coordonnée par la Women's Refugee Commission, en partenariat avec le Rozaria Memorial Trust et le King's College London.

L'IRCMHS a collaboré avec **80 organisations de la société civile à assise communautaire/locale d'Afrique de l'Est** en vue d'identifier les principaux aspects des programmes qui entraînent des résultats positifs sur la santé des adolescentes et promeuvent l'égalité des genres dans l'action humanitaire.

L'initiative adopte une approche centrée sur **le dialogue et la collaboration** entre les partenaires de coordination et du consortium. Chaque organisation féministe et ODF ayant participé à l'initiative a déclaré que l'adoption d'une **APEG** était essentielle à la promotion de changements systémiques et à la prévention du mariage des enfants. Les APEG investissent dans « la vie des filles et des femmes dans son intégralité » en favorisant l'égalité des genres dans tous les espaces et à tous les niveaux. Leur mise en œuvre nécessite une collaboration et un travail conjoint entre secteurs et au sein du nexus humanitaire-développement-paix.



IMAGE : Limage créée pour la feuille de route « Vision féministe pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Est ». Crédit : Women's Refugee Commission, Rozaria Memorial Trust et King's College London.

### Comment fonctionne l'initiative IRCMHS ?

Bien souvent, les programmes dans les situations d'urgence et de crise prolongées **ne possèdent pas assez de données** pour répondre entièrement aux besoins des adolescentes dans toute leur diversité, y compris les filles mariées ou ayant déjà été mariées. De plus, elles ne donnent pas souvent la priorité à l'amélioration des capacités des parties prenantes communautaires/locales pour répondre aux facteurs contextuels du mariage des enfants avant et pendant une crise.

Au moyen d'une étude de cadrage et d'une **recherche-action participative** (avec des organisations féministes, des ODDF et des ODF), l'initiative IRCMHS a examiné les éléments qui facilitent et bloquent la mobilisation au sein du nexus humanitaire-développement-paix et dans les secteurs des programmes à l'égard du mariage des enfants.

De manière collaborative, l'initiative a eu recours à des ateliers en ligne, à des enquêtes Delphi et à des entretiens auprès de personnes-ressources clés en vue de **dégager un consensus, d'identifier des lacunes et de créer un plaidoyer fondé sur des données probantes** et ainsi favoriser la mise en œuvre de programmes complets et efficaces à l'égard du mariage des enfants au sein des populations touchées par des crises en Afrique de l'Est.

Une **réunion « Nhanga »** (un espace sûr pour le mentorat et le plaidoyer intergénérationnels) avec des adolescentes et des responsables politiques clés, des représentant-e-s de la société civile et des représentant-e-s de la Commission de l'Union africaine a servi de plateforme pour briser les hiérarchies de pouvoir institutionnelles et relationnelles. Au moyen de discours émotifs et de l'art de la narration, les participant-e-s ont commenté les constatations de la recherche et discuté des aspects essentiels de la coordination et de la collaboration pour mettre fin au mariage des enfants.

---

## Résultats et incidences

Le processus de recherche a donné lieu à la cocréation d'une **feuille de route** quinquennale quantifiable et pratique : la Vision féministe pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Est. Ce document a pour objectif d'améliorer la collaboration avec les organisations féministes et les ODDF communautaires/locales (ainsi que le leadership de ces organisations) dans la planification, la gestion et les interventions en cas de catastrophe en s'appuyant sur cinq résultats clés et des mesures connexes :

- 1 Les organisations féministes et de défense des droits des femmes sont bien formées, bien financées et bien placées pour transformer les pratiques et les politiques** en matière de préparation et de riposte aux situations d'urgence humanitaire dans les espaces locaux et régionaux.
- 2 Des services et programmes promouvant l'égalité des genres de grande qualité et fondés sur des données probantes sont mis en œuvre à chaque phase des interventions d'urgence** par des organisations locales. Ces services et programmes sont réactifs et répondent aux besoins et aux priorités des filles, dans toute leur diversité.
- 3 Les mécanismes infragouvernementaux et intergouvernementaux qui régissent la prévention et la gestion des catastrophes sont renforcés de manière à améliorer le fonctionnement et la coordination** des systèmes nationaux essentiels aux femmes et aux filles, notamment la protection sociale, la santé, l'éducation et la justice.
- 4 Les systèmes judiciaires sont renforcés au moyen de processus transparents** pour soutenir les filles et leurs familles.
- 5 Les efforts de prévention et d'intervention liés au mariage des enfants disposent d'un financement pour chaque phase d'une situation d'urgence** et ce financement donne la priorité au renforcement des capacités locales et à la mise en œuvre locale.

La feuille de route de l'IRCMHS est un excellent outil permettant de favoriser les changements et la responsabilisation. Elle invite les gouvernements, les bailleurs de fonds, les organisations internationales, les ONG, la société civile nationale et le secteur privé à **appuyer le leadership féminin communautaire/local** pour prévenir le mariage des enfants et soutenir les filles mariées ou ayant déjà été mariées dans l'action humanitaire.

---

## Principaux éléments de réussite de l'initiative :

- 1 Un dialogue** et une coordination soutenus entre les partenaires.
- L'ensemble des partenaires ont **mené une réflexion** sur la recherche et sur leurs propres expériences afin de créer un plan de changement qui favorise la collaboration intersectorielle et la coopération entre les professionnel·les et les responsables politiques (à savoir, la feuille de route).
- Le recours à des processus participatifs en vue de :
  - collecter des **données probantes** contractualisées sur la situation locale ;
  - trouver des points de **consensus** entre les organisations féministes et les ODF eu égard aux aspects qui contribuent ou nuisent à l'efficacité et à la cohérence des programmes à l'égard du mariage des enfants.
- Une collaboration directe avec les **adolescentes et leurs familles** et la promotion d'approches centrées sur les familles.
- L'inclusion de **représentant·e-s du gouvernement**, compte tenu de leur influence sur les politiques et la pratique.

Pour de plus amples informations et ressources tirées de cette initiative, veuillez consulter ce [centre de ressources](#) (en anglais).







**En vedette :  
les approches  
promouvant  
l'égalité des  
genres**

# En vedette : les approches promouvant l'égalité des genres dans les programmes à l'égard du mariage des enfants dans les situations de crise et de conflit : données probantes et exemples pratiques

## En bref : des approches promouvant l'égalité des genres ?

Par **approches promouvant l'égalité des genres (APEG)**, ou approches transformatrices de la conception des genres, on entend des programmes et interventions qui identifient les déséquilibres de pouvoir genrés, du niveau individuel au niveau structurel, et s'efforcent d'y remédier. Les APEG cherchent délibérément à rééquilibrer les pouvoirs et à redistribuer les ressources au profit des personnes traditionnellement marginalisées, exclues et victimes de discrimination en raison de leur genre.

### Elles promeuvent l'égalité des genres de différentes façons :

- 1 Elles favorisent l'examen critique du pouvoir, des inégalités et des rôles, des normes et des dynamiques de genre.
- 2 Elles comprennent et renforcent les normes positives favorisant l'égalité et œuvrent à la création d'un environnement où les filles, les femmes et les autres groupes marginalisés peuvent exercer une influence sociale et politique.
- 3 Elles remédient aux déséquilibres de pouvoir entre les personnes de genres différents et améliorent la situation relative des filles, des femmes et des groupes marginalisés.
- 4 Elles transforment les structures sociales sous-jacentes, les politiques et les comportements qui perpétuent et légitiment les inégalités de genre<sup>199</sup>.

**Dans la présente section, nous examinons certaines des données concernant les APEG dans les programmes et les interventions liés au mariage des enfants. Vous y trouverez des exemples de pratiques prometteuses et de moyens de renforcer les APEG dans ces domaines d'intervention :**

- Interventions centrées sur les filles : espaces sûrs
- Interventions pour l'amélioration des revenus et de la situation économique
- Interventions en matière d'éducation
- Interventions visant à changer les normes sociales et de genre discriminatoires (notamment le travail avec les ODDF et les ODF)

Changer les relations de pouvoir inégales nécessite une combinaison d'interventions fondées sur les droits qui mobilisent un grand nombre de secteurs (c.-à-d., des interventions multisectorielles), en collaboration et en coordination avec des acteurs et actrices à tous les niveaux (c.-à-d., dans l'ensemble du modèle socioécologique)<sup>200</sup>. De telles **interventions multisectorielles sont essentielles pour transformer progressivement la vie des filles et des femmes et dans l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix.**

Le modèle socioécologique ci-dessous montre les principales considérations et actions nécessaires à chaque niveau pour adopter une APEG qui remédiera au mariage des enfants dans les contextes humanitaires. Il s'appuie sur un modèle d'APEG élaboré par l'[UNICEF](#) et sur un modèle adapté spécifiquement aux situations humanitaires élaboré par [Plan International](#) et le [HCR](#).

# Situations humanitaires : un modèle socioécologique pour créer des programmes à l'égard du mariage des enfants qui promeuvent l'égalité des genres

## Ce que nous devons savoir sur le mariage des enfants

## Caractéristiques d'une APEG

Risques et expériences liés au mariage des enfants ; accès aux nécessités et aux services de base ; pouvoir décisionnel ; espoirs et aspirations

### INDIVIDUEL

filles

Renforcement des connaissances, des compétences, de l'esprit critique et du leadership des filles, avec pour résultat une autonomie et une capacité d'action accrues.

Facteurs de risque et de protection, p. ex., la sécurité, les attentes et les valeurs au sein du ménage.

### INTERPERSONNEL

familles, amis, entourage et réseaux de pairs

Communication pour le changement social et comportemental, formation et mentorat contribuant à changer les normes de genre.

Facteurs de risque et de protection, p. ex., l'accès à des informations sur les alternatives au mariage pour les filles, sur les normes sociales et de genre et sur le soutien communautaire, notamment l'accès à des services.

### COMMUNAUTAIRE

organisations communautaires/locales, organisations confessionnelles, ODF/ODDF, clubs de filles, groupes de jeunes

Les réseaux communautaires, systémiques et sociaux comprennent et soutiennent les filles, les normes de genre positives et l'égalité des genres ; les ODF et les organisations communautaires/locales sont financées et traitées en tant que partenaires de façon équitable.

Changements dans les pratiques et les processus décisionnels eu égard au mariage des enfants ; connaissances, comportements, capacités et coordination de l'humanitaire ; processus de protection des enfants et des personnes réfugiées, y compris dans quelle mesure le mariage des enfants et le soutien des filles mariées constituent une priorité.

### CAPACITÉ HUMANITAIRE ET COORDINATION

organismes de l'ONU, organismes chefs de file sectoriels ; acteur-ric-e-s humanitaires – ONG internationales, société civile, ODDF, organisations dirigées par des jeunes ; administrations et gouvernementaux nationaux/locaux, bailleurs de fonds

Les connaissances, comportements et processus décisionnels des acteur-ric-e-s humanitaires promeuvent l'égalité des genres ; les secteurs, bailleurs de fonds et gouvernements priorisent et financent la participation des adolescentes et la coordination des mesures à l'égard du mariage des enfants.

Identification des organisations et des plans d'action nationaux à l'égard du mariage des enfants ; offre d'un soutien pour s'y retrouver dans les systèmes juridiques, sanitaires et d'enregistrement, dont les naissances et les mariages ; investissements dans la résilience et le rétablissement.

### SYSTÉMIQUE/ INSTITUTIONNEL

systèmes de services, institutions sociales

Des systèmes sensibles au genre sont institutionnalisés dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, etc., de manière à créer un environnement où les filles peuvent faire valoir leurs droits.

Mise en œuvre et incidence des lois pour les communautés réfugiées/déplacées ; respect des droits de ces communautés.

### POLITIQUE/ JURIDIQUE

national, sous-national, local

Des politiques et des lois sur le mariage des enfants promouvant l'égalité des genres et fondées sur les droits sont élaborées en consultation avec les filles et les femmes ; les budgets, les politiques de protection sociale et les politiques de travail sont sensibles au genre ; les milieux de travail respectent l'égalité des genres.

Source : Adapté des documents suivants : UNICEF, *Note technique sur les approches transformatrices du genre dans le cadre du Programme mondial pour mettre fin au mariage d'enfants (phase II)* ; et Plan International et HCR, *Boîte à outils de l'analyse du contexte du mariage des enfants dans des situations de crise et de déplacements forcés*, 2023.

Pour des orientations pratiques supplémentaires sur le mariage des enfants à chaque niveau du modèle socioécologique dans les situations de déplacements, voir la p. 8 de la [boîte à outils](#) de Plan International et du HCR.



## Interventions centrées sur les filles : espaces sûrs

Depuis longtemps, **les espaces sûrs** font partie intégrante des interventions d'autonomisation centrées sur les filles (voir la section sur les interventions centrées sur les filles et approches d'autonomisation à la p. 42), surtout dans les programmes contre la VBG. Ces espaces, utilisés pour atteindre les filles et les femmes à tous les stades de l'action humanitaire, sont souvent considérés comme salvateurs par ces dernières.

Les espaces sûrs peuvent jouer un rôle essentiel en aidant les filles à **créer des réseaux de soutien par les pairs et à accéder à des services**, surtout en matière de VBG et de SDSR. L'accès des filles à des réseaux de pairs peut avoir une incidence énorme sur leur sentiment d'autonomie et leur recours à des services essentiels qui les protègent contre le mariage des enfants et les grossesses précoces.

Dans le cadre d'une APEG, les espaces sûrs devraient également comprendre des composantes visant à **développer les compétences de la vie courante**, à améliorer les **relations familiales et autres** et à **transformer les normes et les inégalités de genres contraignantes**. Notons que les activités de formation professionnelle, de renforcement des capacités et de développement des moyens de subsistance qui sont offertes aux filles et aux femmes dans ces espaces sûrs doivent éviter de reproduire les stéréotypes et les normes de genre potentiellement préjudiciables (voir la p. 22)<sup>201</sup>.

De manière tout aussi importante, les espaces sûrs peuvent fournir des occasions aux acteurs et actrices humanitaires de mieux **comprendre les besoins et les difficultés des filles**, de comprendre et de **reconnaître le pouvoir qu'ont les filles** dans ces contextes et y répondre d'une manière centrée sur le vécu des filles qui limite les réactions négatives potentielles. Les approches pancommunautaires qui mobilisent les garçons et les hommes – aux côtés des filles, des femmes et des personnes de genre non conformes – sont essentielles à l'établissement d'un soutien communautaire envers les interventions qui promeuvent les droits et la participation des filles.



### Exemple concret : l'initiative Filles Soleil

**L'initiative Filles Soleil adopte une APEG fondée sur les droits** qui intervient dans l'ensemble du modèle socioécologique pour remettre en question les normes discriminatoires tout en misant sur les forces des filles pour accroître leur sécurité, leur bien-être psychosocial et leurs capacités.

Voir l'étude de cas à la p. 43.

Les données probantes montrent que les interventions axées sur les espaces sûrs cherchent généralement à catalyser des changements aux trois premiers niveaux du modèle socioécologique, à savoir les niveaux individuel, interpersonnel et communautaire. Cependant, leur incidence pourrait être limitée si elles ne cherchent pas également à **favoriser des investissements et des partenariats délibérés et durables visant à remédier aux obstacles systémiques et structurels qui limitent l'accès des filles aux services et les rendent vulnérables au mariage des enfants, surtout dans les contextes humanitaires**<sup>202</sup>. Ces obstacles sont encore plus grands pour les filles mariées, ayant déjà été mariées, enceintes, mères et déplacées, les membres de la communauté LGBTQIA+ et les filles vivant avec un handicap.

Les interventions dans les espaces sûrs pourraient avoir une plus grande incidence lorsque liées à d'autres interventions à l'égard de la prestation de services, des politiques et de la législation en vue d'améliorer l'offre de services essentiels (comme la SDSR, l'éducation et le soutien aux survivantes de VBG) et de faire en sorte que les filles puissent et veuillent y accéder<sup>203</sup>.

### Voici des recommandations à l'intention des organisations chargées de la mise en œuvre :

- **Collaborer avec le personnel des espaces sûrs** en vue d'améliorer leurs connaissances des normes mondiales<sup>k</sup> et des APEG et de les aider à porter un regard critique sur leurs propres comportements et opinions.

k. Voir la sélection de normes minimales mondiales sur la VBG, la protection de l'enfance, la SDSR et l'éducation dans la boîte à outils à la p. 72.

- **Examiner les possibilités de partenariat en vue d'intégrer ou de lier les espaces sûrs à des interventions centrées sur la SDRS, les changements de normes ou le soutien économique** qui améliorent l'accès des filles et des femmes à des services et à des opportunités. Veiller à favoriser le partage d'information et la qualité du soutien grâce à la mobilisation des communautés et à des activités de sensibilisation.
- **Collaborer avec les filles et les femmes**, dans toute leur diversité, pour évaluer périodiquement leurs besoins, choisir les activités appropriées et les modifier, le cas échéant.
- **Plaider en faveur d'un financement prévisible, flexible et à long terme** qui répond aux besoins changeants des filles et des femmes, s'adapte à l'évolution des contextes et reconnaît le rôle fondamental de protection, d'autonomisation et de promotion de l'égalité des genres joué par les espaces sûrs.

Les directives techniques *Transcending norms* de l'UNFPA (en anglais) comprennent des recommandations plus détaillées et des outils pratiques à l'intention des responsables de programmes d'espaces sûrs pour les filles et les femmes dans les contextes humanitaires.



**Il serait important d'étudier plus en profondeur l'efficacité des interventions d'espaces sûrs dans les situations humanitaires, car ces espaces peuvent offrir un accès à une grande variété d'informations et de services sociaux, sanitaires et économiques et importent aux yeux des filles.**



## Les interventions pour l'amélioration des revenus et de la situation économique

Les données montrent que les espaces sûrs et les programmes centrés sur les filles, qui se concentrent souvent sur l'autonomisation des filles et les aiguillages vers les services de SDRS, **n'accordent pas assez d'importance aux moyens de subsistance et au développement de capacités**. Pourtant, la possibilité d'accéder à un emploi peut pousser les filles à reporter le mariage et à utiliser des contraceptifs – et donc à les protéger<sup>204</sup>. Il est particulièrement important pour les programmes du nexus humanitaire-développement-paix d'améliorer les compétences des filles et leur insertion professionnelle avant, pendant et après une crise.

Au nombre des APEG prometteuses, on compte **la combinaison de deux types d'actions : des interventions qui aident les filles à acquérir des compétences et à générer des revenus avec, parallèlement, des actions adaptées au contexte socioculturel qui visent à transformer les normes dénigrant et limitant la capacité des filles de participer à de telles interventions** (et leurs possibilités économiques de manière plus générale). Par exemple, il pourrait s'agir de remédier à la division inégale des tâches domestiques, aux restrictions sur la mobilité des filles et aux stéréotypes genrés qui limitent les perspectives d'emploi.

**Les transferts monétaires** – en tant qu'élément clé d'un programme humanitaire centré sur le mariage des enfants – **peuvent contribuer à limiter le risque de voir le mariage des enfants utilisé comme stratégie économique** et aider les filles à poursuivre leurs études ou leur formation<sup>205</sup>. Tel que suggéré à plusieurs reprises dans le présent rapport, **les transferts monétaires combinés à des interventions complémentaires** (dans divers secteurs comme l'éducation, la génération de revenus, le développement de compétences, l'offre de services et les changements de normes sociales) peuvent aussi aider les filles vulnérables au mariage des enfants et les filles mariées ou ayant déjà été mariées à exercer leurs droits à toutes les étapes de la vie et dans l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix.

Par exemple, selon des données de la **région des États arabes**, la combinaison de transferts monétaires et d'interventions communautaires/locales de changement des normes peut aider à **surmonter certains des obstacles pratiques à l'éducation** auxquels font face les filles dans les situations de conflit ou de crise, comme les frais scolaires et le coût des uniformes et du matériel<sup>206</sup>. Collaborer avec des agents de changements dans les communautés peut contribuer de manière essentielle à **encourager et provoquer des changements de normes transformateurs aux niveaux individuel et collectif** parmi les personnes réfugiées<sup>207</sup>.

Les interventions aux niveaux individuel et communautaire peuvent aider, mais **les filles – surtout celles déplacées, réfugiées, mariées, enceintes ou mères – font également face à des obstacles systémiques/structurels qui entravent leur accès à une éducation de qualité et à des possibilités économiques**. Parmi ces obstacles, on compte l'obligation de s'enregistrer auprès des autorités nationales ou locales pour fréquenter l'école ; le fossé numérique entre les genres ; des droits au travail limités pour les personnes migrantes ou



réfugiées ; les effets négatifs des politiques macroéconomiques qui touchent de manière disproportionnée les filles et les femmes ; et la division inégale et la dépréciation des tâches domestiques<sup>208</sup>. Les parties prenantes communautaires/locales, les ODDF et les ODF sont bien placées pour identifier ces obstacles et y remédier, mais des engagements et la collaboration des gouvernements, des organismes de l'ONU et des bailleurs sont également nécessaires pour agir dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Pour en savoir plus, voir la p. 70.



### Exemple concret : ABAAD

L'organisation **ABAAD** intègre la protection et l'intérêt supérieur des filles dans chacune de ses interventions en veillant à adopter une APEG fondée sur les droits. L'intervention *Le mariage n'est pas un jeu* n'a pas perdu de sa pertinence au fil des ans, ce qui témoigne de l'importance de mener **des interventions à long terme adaptées au contexte qui remédient à la fois aux facteurs immédiats et aux causes profondes de la VBG** et qui soutiennent les populations dans des situations de vulnérabilité, surtout dans les situations de conflit et de crise.

Voir l'étude de cas à la p. 54.



**Des recherches plus approfondies devront être réalisées pour comprendre comment la combinaison de transferts monétaires et d'interventions liées à l'éducation dans le cadre d'une approche multisectorielle peut favoriser des changements transformateurs à plus long terme.**



## Interventions en matière d'éducation

**L'éducation** – en particulier au niveau secondaire – constitue l'un des meilleurs facteurs de protection contre le mariage des enfants. Elle offre également aux adolescentes mariées et mères des occasions d'accéder à un soutien psychosocial, physique et cognitif essentiel. L'éducation est potentiellement un **moyen incontournable de réaliser l'égalité des genres**.

### En bref : qu'est-ce qu'une éducation promouvant l'égalité des genres ?

Une éducation promouvant l'égalité des genres cherche à utiliser tous les éléments du système d'éducation (politiques, méthodes pédagogiques, mobilisation de la communauté, etc.) pour transformer les stéréotypes, les comportements, les normes et les pratiques. Pour ce faire, elle remet en question les relations de pouvoir, **repense les normes et la binarité de genre et promeut une conscience critique des causes profondes des inégalités et des systèmes d'oppression<sup>209</sup>**.

Lorsqu'une éducation de qualité est universellement disponible et sensible aux facteurs de conflit et de genre, elle peut avoir des effets transformateurs et contribuer de manière essentielle à créer une paix durable. Elle peut briser les cycles de conflit et de violence, redéfinir les normes de genre et promouvoir le respect et la réconciliation<sup>210</sup>.

Même dans les contextes où les filles et les familles accordent de l'importance à l'éducation (ce qui suggère des normes sociales et de genre positives), **des obstacles structurels peuvent tout de même entraîner l'abandon scolaire**. Pour soutenir le droit à l'éducation des filles, réduire considérablement les taux de mariages et utiliser l'éducation pour transformer la conception des genres, il faut se concentrer sur les écoles et les systèmes et les politiques (l'« offre » d'éducation) dans les programmes du nexus humanitaire-développement-paix.

Par exemple, pour retourner à l'école, de jeunes mères syriennes réfugiées en **Jordanie** ont négocié avec leur belle-famille et promis que leurs études ne les empêcheront pas d'effectuer leurs tâches ménagères<sup>211</sup>. Cet exemple montre la valeur accordée à l'éducation par les jeunes mères, ainsi que l'importance **d'appuyer les interventions sur des normes positives et sur les désirs des filles tout en œuvrant pour transformer les normes de genre discriminatoires**, telle que la division genrée et inégale du travail et des tâches domestiques et le peu de valeur accordé à ce travail.

**L'éducation doit contribuer à promouvoir l'égalité des genres. À cet égard, voici des exemples de pratiques prometteuses tirées de programmes à composantes multiples bien coordonnées. Ces exemples contribuent à éliminer les obstacles structurels à une instruction de qualité dans les situations de crise et de conflit :**

- **Remédier aux lacunes du système d'éducation qui exacerbent et perpétuent l'exclusion et la marginalisation.** Il s'agit notamment d'agir de manière proactive pour atteindre et soutenir les filles mariées, ayant déjà été mariées, mères et déplacées, ainsi que les filles qui s'absentent fréquemment de l'école, et de leur offrir des occasions de nouer des liens par l'entremise de réseaux de pairs et d'espaces sûrs.
- **Comblent les écarts entre les politiques d'éducation et la pratique<sup>21</sup>.** Cela signifie éliminer les règlements qui limitent le droit à l'éducation des non-citoyen-ne-s ; remédier aux failles dans la loi nationale qui compromettent la sûreté de l'environnement d'apprentissage ; remédier à l'exclusion des parents d'enfants réfugié-e-s des conseils de parents ; et soutenir la transition vers un nouvel environnement scolaire, notamment en ce qui concerne le soutien au rattrapage scolaire, l'appui linguistique et l'intégration culturelle.
- **Améliorer la coordination entre les secteurs de l'éducation et de la protection et assurer une réelle participation des communautés (hôtes).** Cela signifie faire participer et soutenir des militant-e-s communautaires, surtout des garçons et des hommes, et utiliser une variété de références et de médias artistiques, culturels et autres adaptés aux contextes pour porter un regard critique sur les normes sociales et de genre ; effectuer des séances de groupe ciblées et des forums intergénérationnels en s'appuyant sur des données probantes ; et recruter, former et rémunérer des enseignant-e-s, des militant-e-s et des animateur-ric-e-s de la communauté.



## Les interventions visant à changer les normes sociales et de genre discriminatoires

Les données tirées de situations de conflit et de crise suggèrent que **les approches communautaires/locales à composantes multiples** qui a) mobilisent les familles et l'ensemble des communautés, dont les communautés hôtes, et b) donnent la priorité à la mobilisation et à l'action communautaire constituent des approches prometteuses pour remédier à la VBG et transformer les comportements qui perpétuent les inégalités de genre.

La collaboration avec les **leaders religieux** et le recours à des **dialogues communautaires** (animés par des membres de la communauté ayant suivi une formation dirigée par des pairs) comptent aussi au nombre des pratiques prometteuses<sup>212</sup>. La mobilisation **des garçons et des hommes** (en tant que maris, membres de la famille, intermédiaires obligés et membres de la communauté) est également essentielle pour changer les normes de genre. Toutefois, les besoins et le point de vue des filles doivent conserver une place centrale.

Les ODDF/ODF sont normalement les premières à intervenir en réponse à la VBG dans leurs communautés. Elles jouent un rôle fondamental dans la prévention de la VBG, la réponse à la VBG et l'élimination des inégalités de genre avant, pendant et après les crises. Des données suggèrent également que les pays possédant des mouvements féministes forts ont souvent des politiques plus exhaustives sur la violence à l'égard des femmes que ceux où ces mouvements sont faibles ou inexistant<sup>213</sup>. **Ces organisations sont bien placées pour identifier les obstacles pratiques et systémiques/structurels qui empêchent les filles de faire valoir leurs droits.** Les APEG doivent accroître la capacité de ces organisations d'identifier et de transformer les systèmes qui maintiennent les inégalités et de demander des comptes aux gouvernements nationaux, aux organisations internationales et aux responsables politiques.

Il existe un nombre croissant de directives, de recommandations et d'exemples de pratiques prometteuses sur les moyens de mobiliser de manière efficace les ODDF et les ODF en tant qu'organisations centrales de programmes du nexus humanitaire-développement-paix. Cependant, le **manque de fonds des ODDF et des ODF révèle un déséquilibre de pouvoir** entre les organisations internationales et les organisations nationales et sous-nationales, ainsi qu'un dénigrement du leadership féministe dans les sphères humanitaires et de développement.



## Exemple concret : les APEG dans l'initiative Intégrer des mesures à l'égard du mariage des enfants dans les contextes humanitaires en Afrique de l'Est

Chaque partie prenante féministe et ODF ayant participé à cette initiative a estimé que **les APEG ont joué un rôle essentiel dans la promotion de changements systémiques et dans la prévention du mariage des enfants**. Il s'agit du plus haut niveau de consensus atteint dans l'ensemble de l'étude.

Les APEG vont au-delà de la prévention du mariage des enfants : elles investissent dans « la vie des filles et des femmes dans son intégralité » en **favorisant l'égalité des genres dans tous les espaces et à tous les niveaux**. La promotion de relations de genre positives permet aux filles de s'approprier et d'exercer leurs droits et de provoquer des changements pérennes qui renforcent la capacité d'action des autres filles de la communauté.

Voir l'étude de cas à la p. 62.

En étant exagérément centré sur les normes (et en plaçant toute la responsabilité de provoquer des changements sur les épaules des personnes et des communautés), on risque également d'oublier les **facteurs structurels et institutionnels du mariage des enfants** et les comportements au sein de ces structures et institutions. En plus d'un travail au niveau individuel et communautaire, des engagements des décideur-se-s (y compris des gouvernements et des bailleurs de fonds) s'imposent pour remédier au mariage des enfants dans tous les secteurs et à tous les niveaux.

Par exemple, une recherche dans la région éthiopienne du Tigré a suggéré que la tradition et la religion limitaient l'accès à des services de SDRS, et ce en dépit du fait que les principaux obstacles mentionnés par les personnes réfugiées étaient l'argent et les services<sup>24</sup>. Une étude de 2022 sur les stratégies d'adaptation dans les contextes de conflits, de changements climatiques et de déplacements dans le nord du Mozambique a également attiré l'attention sur cette trop grande emphase sur le niveau individuel. Selon l'étude, « en célébrant la capacité d'action et les habiletés individuelles, les récits de résilience et d'autonomie peuvent également poser des problèmes, surtout lorsqu'ils minimisent l'importance des structures et des inégalités sous-jacentes et font porter aux personnes déplacées la responsabilité de s'adapter et de faire face à la situation<sup>25</sup> ».



## Exemple concret : améliorer la vie des adolescentes dans le contexte de violence extrémiste du nord du Mozambique

Au moyen d'un modèle socioécologique et d'une **APEG**, le programme Uholo a remédié aux causes profondes des unions précoces dans le Cabo Delgado, à savoir : les inégalités de genre et le pouvoir socioéconomique et politique limité des filles et des femmes. Les responsables du programme ont collaboré avec des filles, de jeunes femmes, leurs familles, des communautés, des écoles, des équipes sanitaires, les autorités judiciaires et législatives et les forces de l'ordre afin que tous et toutes œuvrent de concert à mettre fin aux unions précoces.

Voici certains éléments du programme ayant contribué à transformer les normes de genre<sup>1</sup> :

- Une approche fondée sur les droits qui a encouragé **la réflexion et le dialogue au sein de la communauté**.
- Des discussions sur les normes de genre avec **de jeunes filles et garçons**.
- L'amélioration de la **participation des adolescentes et des jeunes femmes aux processus décisionnels**.

Voir l'étude de cas à la p. 32.

« **Dans le cadre d'une APEG, il est important de transférer le pouvoir aux filles et aux femmes au sein du programme. Une APEG nécessite également la mobilisation et la collaboration de tous les secteurs contribuant à remédier au mariage des enfants, à tous les niveaux. La collaboration et le travail conjoint entre secteurs et au sein du nexus humanitaire-développement-paix contribuent de manière essentielle à encourager l'utilisation d'APEG et à promouvoir les droits et la capacité d'action des filles, des jeunes femmes et des jeunes mères à grande échelle.** »

Dre Aisha Hutchinson, du King's College London, dans le cadre de l'initiative Intégrer des mesures à l'égard du mariage des enfants dans les contextes humanitaires<sup>m</sup>.

# Boîte à outils



# Boîte à outils : outils pratiques pour renforcer les programmes et les politiques à l'égard du mariage des enfants dans les situations de conflit ou de crise

## Éducation

**Education Cannot Wait, le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), *EiE – GenKit*, 2022.** Disponible en anglais, arabe, français et turc.

Cet ensemble de ressources comprend des outils pratiques pour aider les intervenant-e-s du domaine de l'éducation à promouvoir des programmes sensibles au genre dans différentes situations (crise, maintien de la paix et développement durable). Il contient des outils pratiques immédiatement utiles, dont des listes de contrôle, des fiches de conseil et des modèles d'évaluation pour aider les professionnel-le-s à s'assurer que chaque phase d'une intervention d'éducation en situation d'urgence sera sensible au genre.

**ONU Femmes, *IASC e-learning on gender equality in humanitarian action*.** Disponible en anglais.

Au moyen d'informations et d'exemples pratiques, ce cours en ligne de trois heures présente les principes fondamentaux d'une approche axée sur l'égalité des genres pour chaque phase du cycle de programmation en contexte humanitaire, de l'évaluation à la planification de la mise en œuvre et au suivi. Il s'adresse aux acteur-rices humanitaires de l'ONU, d'ONG, de l'État et de la société civile et repose sur le [Guide des genres pour les actions humanitaires du Comité permanent interorganisations](#).

## La santé mentale

**INEE, *Soutien psychosocial et de santé mentale au moyen de l'éducation dans les situations d'urgence*.** Disponible en anglais.

Cette formation autonome en ligne porte sur les moyens d'intégrer des activités aux programmes d'éducation dans les situations humanitaires en vue de remédier à la détresse des élèves et des enseignant-e-s causée par les situations d'urgence.

## Programmes centrés sur les filles

**International Rescue Committee, *Filles Soleil : Le programme sur le mariage précoce pour les filles mariées/non mariées et leurs parents*.** Disponible en anglais, arabe et français.

Filles Soleil est un modèle de programme et un ensemble de ressources qui vise à soutenir et à protéger les filles dans les situations humanitaires et à s'assurer qu'elles peuvent prendre des décisions et y donner suite. Il contribue à renforcer les compétences et les connaissances des filles en ce qui concerne la VBG et les moyens de solliciter des services de soutien. Il peut être utilisé dans de nombreuses situations humanitaires et phases d'interventions d'urgence. Il comprend un guide à l'intention des professionnel-le-s, un programme pour les adolescentes et les tuteurs et tutrices et des manuels de



formation. Un contenu supplémentaire est aussi offert pour remédier de manière holistique au report du mariage des enfants et répondre aux besoins uniques des filles mariées.

**Norwegian Church Aid, *ENGAGE – Enhancing Girl's Agency and Gender Equality: Lifeskills and group curriculum for girls, boys, parents, teachers, religious and community leaders*, 2023.** Disponible en anglais.

Le programme ENGAGE a pour objectif de soutenir les adolescentes, de mobiliser les familles et les communautés et d'améliorer la capacité des personnes sur le terrain à prévenir le mariage des enfants et à en contrer les effets au sein des programmes existants sur la VBG dans les situations humanitaires. À cette fin, elle mène des activités de prévention, de sensibilisation des communautés et de renforcement des capacités, effectue des interventions et offre des services. Cette boîte à outils comprend un guide de mise en œuvre ; un programme pour les séances avec les adolescentes et les garçons, les parents, les enseignant-e-s, les leaders religieux et les membres des communautés ; et des outils pour former les personnes responsables de la mise en œuvre du programme ENGAGE.

**Plan International, *Boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescents et pour l'autonomisation des filles en situations de crise*, 2020.** Disponible en anglais, espagnol et français.

Cette boîte à outils a été créée pour aider les équipes de terrain à travailler pour et avec les adolescent-e-s dans les urgences et les crises prolongées. Elle comprend une théorie du changement visant à aider les adolescent-e-s dans les situations de crise ; un cadre programmatique ; et un guide étape par étape de la programmation « avec et pour » les adolescent-e-s, qui comprend des aspects essentiels à prendre en compte pour atteindre et soutenir les adolescentes.

**International Rescue Committee and International Medical Corps, *Women and girls' safe spaces: A toolkit for advancing women's and girls' empowerment in humanitarian settings*, 2019.** Disponible en anglais.

Cette boîte à outils propose un modèle de programmes d'espace sûr qui soutient l'affirmation personnelle et l'autonomisation des femmes et des filles. Ses 38 outils et neuf bases de données contiennent des instructions et des marches à suivre pour mettre en pratique des principes, des approches et des stratégies féministes dans le cadre de processus responsables dirigés par les femmes et les filles.

## Normes sociales et de genre

**Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, *Transcending norms: Gender-transformative approaches in women's and girls' safe spaces in humanitarian settings*, 2021.** Disponible en anglais.

Cette ressource propose des directives techniques d'ordre pratique à l'intention de l'UNFPA, d'organisations communautaires et locales et d'autres organismes de prévention de la VBG responsables d'espaces sûrs à l'échelle régionale ou mondiale. Elle a pour objectif d'aider les responsables d'espaces sûrs à créer des programmes et des activités promouvant l'égalité des genres en s'appuyant sur une connaissance et une compréhension du contexte local. Elle comprend également des recommandations à l'intention des bailleurs de fonds pour veiller à ce que les espaces sûrs qu'ils financent promeuvent l'égalité des genres.

## ODDF

**International Rescue Committee, *Why Wait? How the Humanitarian System Can Better Fund Women-Led and Women's Rights Organisations*, 2023.** Disponible en anglais ; des dossiers de pays sont aussi disponibles en dari, français, pachto et ukrainien.

Au moyen d'analyses et d'observations d'Afghanistan, de la République démocratique du Congo et d'Ukraine, ce rapport expose les obstacles systémiques qui empêchent les ODDF/ODF d'accéder à des fonds humanitaires et explique comment obtenir de tels fonds. En mettant en œuvre les changements opérationnels et politiques recommandés dans le rapport, les responsables politiques pourront engager une réforme du système multilatéral qu'ils et elles financent et contribuer à réaliser leurs engagements envers l'appropriation locale, les approches féministes et l'efficacité de l'aide.

# Mariage des enfants : orientations techniques, analyse contextuelle et évaluation des besoins

**S. Al Hweidi, N. Jones, A. Malachowska, K. Pincock, E. Presler-Marshall et S. Youssef**, *Lutter contre le mariage des enfants dans les situations de crise humanitaire : orientations techniques à l'intention du personnel et des partenaires du Programme mondial UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants*, 2022. Disponible en anglais, espagnol et français.

Recommandations à l'intention des bureaux de pays de l'UNFPA et de l'UNICEF pour se préparer et intervenir face au mariage d'enfants dans les situations de crise humanitaire. Le document tient compte des stratégies liées à l'architecture humanitaire en vigueur et des interventions contextuelles de développement, et explique comment améliorer les synergies entre les mesures prises dans différents contextes, y compris à l'égard des liens entre développement et action humanitaire (nexus humanitaire-développement).

**Plan International et UNHCR**, *Boîte à outils de l'analyse du contexte du mariage des enfants dans des situations de crise et de déplacements forcés*, 2024. Disponible en français et anglais (une version en arabe paraîtra prochainement).

Orientations et outils pratiques pour faciliter la planification et la collecte et l'analyse de données sur le mariage des enfants avec les adolescentes et leurs communautés. Ce document peut être consulté en tant qu'étude ou intégré plus globalement à des programmes de protection de l'enfance dans les situations d'urgence, à des analyses rapides de la VBG ou à des évaluations des besoins multisectoriels.

## Le mariage des enfants et la gestion de cas

**Plan International et UNHCR**, *Enseignements acquis et liste de contrôle : Améliorer notre gestion de cas de mariage d'enfant dans les situations de réfugiés et personnes déracinées*, 2024. Disponible en anglais, arabe et français.

Cette ressource comprend un rapport technique des enseignements acquis, un document de synthèse et une liste de contrôle à l'intention des responsables de la gestion de cas. Ces documents relatent les expériences vécues et les enseignements tirés de gestions de cas de mariage des enfants dans des contextes de personnes réfugiées et de migrations mixtes au Bangladesh, au Niger et en Indonésie. Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité des services de protection de l'enfance et de protection contre la VBG pour les filles vulnérables au mariage des enfants, les filles mariées et les filles ayant déjà été mariées. Ces ressources attirent l'attention sur le problème et plaident en faveur du renforcement des systèmes de gestion de cas pour mieux identifier, soutenir et protéger les filles déplacées de force ayant besoin de services de gestion de cas.

**Terre des hommes et King's College de Londres**, *Child marriage in the MENA region – Child marriage case management guideline*, 2021. Disponible en anglais.

Ce document comprend des constatations spécifiques d'une recherche de Terre des hommes et du King's College de Londres et des directives en matière de protection de l'enfance et de gestion de cas de VBG (adaptées pour répondre aux cas de mariages d'enfantS). Il s'appuie sur une recherche exposant les points de vue de filles syriennes réfugiées au Liban et en Jordanie. Les directives qu'il contient devraient faire l'objet d'un examen et d'une adaptation avant d'être utilisées dans d'autres contextes.

## Normes minimales

**UNFPA**, *Normes minimales interorganisations pour la programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence*, 2019. Disponible en anglais, arabe, birman, coréen, espagnol, français et portugais.

Ces 16 normes minimales précisent ce que doivent accomplir les organisations spécialisées dans les programmes de protection contre la VBG pour prévenir la VBG, y remédier et fournir des services multisectoriels. Elles permettent d'établir une compréhension commune des normes minimales de prévention et d'intervention dans les situations d'urgence. Ces normes sont universelles et s'appliquent à toutes les situations d'urgence.

**Alliance pour la protection des enfants dans l'action humanitaire, [Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire](#), 2019. Disponible en anglais, arabe, coréen, espagnol et français.**

Ces standards minimums ont été créés pour soutenir le travail de protection de l'enfance dans les situations humanitaires. À cette fin, ils établissent des principes communs, renforcent la coordination, améliorent la qualité des programmes et de la redevabilité, définissent le champ professionnel de la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire, font la synthèse des pratiques prometteuses et renforcent le plaidoyer lié aux risques, aux besoins et aux interventions.

**UNFPA et le Groupe de travail interorganisations sur la santé reproductive en situations de crise, [Le dispositif minimum d'urgence pour la santé sexuelle et reproductive](#), 2020. Disponible en anglais, espagnol, français et portugais.**

Ce document comprend une série d'activités essentielles et salutaires pour répondre aux besoins de SSR des populations touchées par l'avènement d'une crise humanitaire. Il a pour objectif de : veiller à identifier une organisation pour assurer la mise en œuvre du dispositif minimum d'urgence ; prévenir la violence sexuelle et répondre aux besoins des victimes ; prévenir la transmission du VIH et d'autres IST ; prévenir la surmortalité et la surmorbidity maternelles et néonatales et les grossesses non désirées ; et planifier l'intégration des services complets de SSR dans les soins de santé primaires.

**INEE, 2024, [Normes minimales pour l'éducation : Préparation, interventions, relèvement](#). Disponible en anglais (la version de 2010 et un résumé de la version de 2024 sont disponibles en français).**

Ce document comprend 19 normes qui contiennent chacune des mesures clés et des notes d'orientation. Il a pour objectif d'améliorer la qualité de la préparation, des interventions et du relèvement en matière d'éducation ; d'accroître l'accès à des possibilités d'apprentissage sûres et pertinentes ; et de responsabiliser les prestataires de ces services.

## Recherche

**Johns Hopkins University, UNFPA et UNICEF, [A practitioner's guide to the ethical conduct of research on child marriage in humanitarian settings](#), 2021. Disponible en anglais.**

Ce guide, destiné aux professionnel-le-s, propose un cadre pour déterminer la pertinence et les moyens de mener des recherches sur le mariage des enfants dans des situations humanitaires. Il se concentre sur l'éthique de la recherche auprès d'adolescents, d'adolescentes et de jeunes (de 10 à 24 ans) vulnérables au mariage des enfants ou ayant déjà subi un tel mariage qui vivent dans des environnements difficiles et dangereux aux ressources limitées.

**K. Pincock, D. Verhoeven, N. Jones et R. Isimbi, ["They say it was her fault... This is not true!" Using vignettes with adolescent girls to collectively address norms about sexual violence](#)" 2023. Disponible en anglais.**

Cet article porte sur l'expérimentation d'outils de type « scène de la vie quotidienne » dans des groupes de discussion avec des adolescentes de 15 à 19 ans du Rwanda. Il examine en quoi cette méthode pourrait aider les filles à mieux comprendre les normes qui facilitent la violence sexuelle et les façons d'y réagir selon différents contextes.

**S. Al Hweidi, N. Jones, A. Malachowska, K. Pincock, E. Presler-Marshall et S. Youssef, [Participatory research with adolescents and youth in the Middle East: A toolkit to explore how social, economic, environmental and political crises shape young people's well-being](#), Gender and Adolescence: Global Evidence, 2022. Disponible en anglais.**

Ce document contient un ensemble d'outils de recherche participative testés et utilisés par le programme GAGE en Jordanie et au Liban pour examiner de quelle manière les crises économiques, sociales, environnementales et politiques façonnent la vie des jeunes. Il comprend également une présentation des ouvrages traitant des principes et des approches clés ; une séance d'introduction sur l'organisation de séances de recherche participative avec des jeunes et sur la photographie participative ; et un guide détaillé sur les six principaux outils.



# Recommendations

# Recommandations

## Organismes de l'ONU et chefs de file sectoriels (« cluster leads »)

- 1 Intégrer d'urgence la question du mariage des enfants dans l'architecture humanitaire au moyen d'une approche globale qui cible les filles non mariées, mariées et ayant été mariées, notamment dans les évaluations et les programmes humanitaires (y compris dans les domaines de responsabilité pour la protection de l'enfance et la VBG) et dans tous les autres groupes sectoriels (« clusters »).**
  - **Intégrer la question du mariage des enfants (prévention et réponse)** dans les inventaires des besoins humanitaires, dans les plans d'intervention humanitaires – dont les plans d'intervention pour les personnes réfugiées – et dans les stratégies de protection des équipes humanitaires de pays.
  - **Veiller à la collaboration et à la coordination** entre les secteurs eu égard à la prévention du mariage des enfants et de ses conséquences, y compris en ce qui concerne la gestion de cas – notamment une collaboration efficace entre les sous-groupes sectoriels de la VBG et de la protection de l'enfance.
  - Veiller à ce que chaque groupe sectoriel **tienne compte des adolescentes et les consulte** dès le début de tout travail.
  - **Intégrer la question du mariage des enfants dans les outils de collecte de données** de tous les sous-secteurs humanitaires. Par exemple, pour mieux comprendre le lien entre les stratégies de subsistance/la sécurité alimentaire et le mariage des enfants, la question du mariage des enfants doit être intégrée à la planification et aux interventions en matière d'insécurité alimentaire.
  - **S'appuyer sur les recherches et les sources de données secondaires**, le cas échéant, pour éviter de fonder les interventions à l'égard du mariage des enfants uniquement sur de « rapides » évaluations ponctuelles de la question du genre.
- 2 Intégrer et prioriser les efforts de prévention et d'intervention liés au mariage des enfants dans les principaux groupes, stratégies et plans sectoriels, dont le groupe de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, le Groupe mondial de la protection, le Groupe de travail interinstitutions sur la SDSR et le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence.**
  - Promouvoir l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi rigoureux d'**interventions liées au mariage des enfants dans les groupes sectoriels**. Ces interventions sont essentielles pour remédier aux VBG dans les situations d'urgence et dans les périodes de redressement. Promouvoir un **suivi** des contextes où des filles en particulier sont susceptibles de se marier ou de se mettre en couple.
  - **S'assurer que les chefs de file sectoriels comprennent bien les raisons pour lesquelles** le mariage des enfants fait partie de leur mandat et consultent les **ressources techniques** nécessaires au soutien de ce travail.
  - Élaborer des **plans de préparation qui répondent explicitement aux besoins de SDSR** au début des crises humanitaires et faire de la SDSR une priorité à toutes les phases de l'intervention d'urgence, conformément au *dispositif minimum d'urgence*.



### 3 **Accroître le financement des ODDF et des ODF, faciliter leur accès à ces fonds et leur assurer une représentation digne de ce nom et une participation à tous les niveaux des processus décisionnels clés du secteur humanitaire, au-delà de leur statut actuel de spécialistes du contexte local et de partenaires de mise en œuvre.**

- **Accroître les fonds accordés aux ODDF par l'entremise des fonds de financement commun pour les pays**, conformément à d'autres objectifs en matière de « localisation de l'aide » (notamment le [groupe de travail n° 2 du Grand compromis](#)) et positionner les **ODDF en tant que partenaires stratégiques** particulièrement bien placés pour élaborer et mettre en œuvre des approches durables, promouvant l'égalité des genres et dirigées localement pour remédier à la VBG avant, pendant et après les situations d'urgence.
- **Utiliser les documents de référence que possèdent déjà les ODDF** afin de minimiser le fardeau administratif des ODDF et des ODF qui font une demande d'aide financière ou bénéficient d'une telle aide.

### 4 **S'engager à financer la collecte de données et de preuves de qualité sur le mariage des enfants, notamment sur ses causes et ses conséquences, en mettant l'accent sur ce qui contribue ou non à prévenir le mariage des enfants et à y remédier.**

- **Prévoir des allocations budgétaires** pour une collecte de données et un suivi éthiques et centrés sur les filles (p. ex., [le code Murad](#), [GBVIMS](#) ou [Primero](#)) en vue d'effectuer un suivi de l'efficacité des initiatives du nexus humanitaire et paix.
- Dans la mesure du possible, **soutenir des méthodes de recherche participatives et inclusives** afin que le processus de collecte de données permette aux filles de s'exprimer.

## Gouvernements

### 1 **S'aviser que le mariage des enfants dans les situations de conflit ou de crise est un problème complexe nécessitant des changements multiformes à tous les niveaux (et donc une mobilisation, une planification, un financement et un suivi à tous les niveaux), et que les administrations aux niveaux national et sous-national sont idéalement placées pour catalyser et coordonner les changements à ces niveaux.**

- S'engager à collecter **des données précises sur les tendances liées au mariage des enfants et à effectuer un suivi systématique**, notamment en ce qui concerne l'instabilité.
- Adopter des **stratégies nationales et sous-nationales claires et durables pour remédier au mariage des enfants**, y compris chez les personnes réfugiées, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les autres groupes marginalisés.
- Veiller à ce que ces stratégies soient **alignées à des plans d'action nationaux** sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les budgets de ces plans devraient prévoir des fonds pour remédier au mariage des enfants et à la violence sexuelle liée au conflit.
- Inclure des **allocations budgétaires** pour une **collecte des données et un suivi** éthiques et centrés sur les survivant-e-s.
- Intégrer des stratégies à l'égard du mariage des enfants dans **les stratégies de planification préalable aux catastrophes et les stratégies de redressement après les catastrophes**, ainsi que dans des stratégies sectorielles précises, en particulier dans les secteurs clés comme l'éducation et la santé.
- Comprendre que la question du mariage des enfants (ainsi que la SDSR, les pratiques préjudiciables, la VBG et d'autres questions prioritaires liées au genre) constitue un aspect essentiel **des efforts d'atténuation et d'adaptation liés au climat** et faire en sorte que cela se reflète dans les principales stratégies nationales, notamment la contribution déterminée au niveau national.

## 2 Agir à l'égard des dynamiques structurelles et institutionnelles ayant une incidence sur l'offre de systèmes et de services clés (y compris la qualité et l'accessibilité de la SDR et de l'éducation) dans le cadre d'un engagement politique global visant à remédier systématiquement au mariage des enfants dans tous les secteurs et programmes.

- Remédier aux limites des interventions qui se concentrent uniquement sur les facteurs liés à la demande ou qui **ne remédient pas aux facteurs structureaux** du mariage des enfants et des comportements connexes, ainsi qu'au droit des personnes réfugiées d'accéder à des services essentiels.
- Collaborer avec les organismes de l'ONU, les bailleurs de fonds et la société civile pour que la responsabilité de catalyser des changements en matière de prévention et d'intervention liées au mariage des enfants **ne repose pas sur les épaules des filles** et des communautés touchées par les conflits.
- S'assurer que les mesures à l'égard des **dynamiques structurelles et institutionnelles** soutiennent les engagements pertinents pris par l'État, notamment les plans d'action nationaux sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et plus globalement le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que les normes minimales pour l'éducation du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence.

## 3 Veiller à l'existence de systèmes, de cadres juridiques et de fonds ciblés adéquats (adaptés à l'ampleur de la crise) aux niveaux national et sous-national pour prévenir, examiner, documenter, signaler et éliminer l'impunité liée au mariage des enfants et pour soutenir l'enregistrement officiel des naissances, des décès et des mariages.

- Collaborer avec la société civile, les administrations locales et les organismes de l'ONU pour offrir **une formation sur l'accompagnement au personnel clé des secteurs de la sécurité et de la justice**, notamment sur les lois liées au mariage des enfants, les principes humanitaires et les droits des communautés déplacées, de manière à garantir la sécurité et le bien-être physique et psychologique des survivantes du mariage des enfants pendant et après les conflits et les crises.
- Veiller à l'existence d'un soutien qui protège les **droits des filles mariées** dans les situations de crise et assure la poursuite de l'enregistrement officiel des naissances et des mariages, y compris pour les personnes déplacées.

## 4 En ce qui concerne les gouvernements qui accueillent des personnes déplacées : collaborer avec le HCR, la société civile et les autres parties prenantes pertinentes pour identifier les obstacles juridiques et administratifs qui touchent les filles et les familles déplacées et pourraient favoriser le mariage des enfants ou restreindre l'accès des filles mariées ou des jeunes mères à un soutien et à des ressources juridiques, sociales et économiques. Éliminer ces obstacles.

- **Simplifier les systèmes trop complexes ou pas assez inclusifs** pour l'enregistrement des naissances et des mariages et l'obtention du droit de travail, et fournir des informations sur les processus et les systèmes de soutien pertinents dans de nombreuses langues.

## 5 Chercher à inclure l'ECS dans le programme national ou d'autres systèmes d'enseignement et de dessertes nationaux ou locaux, dans le cadre d'une approche plus globale d'offre de services de SDR.

- Collaborer avec les instituts de recherches, les organisations de la société civile et les prestataires de services pertinents pour **mesurer les retombées** de ces démarches dans différents contextes, notamment en ce qui concerne la santé des adolescentes et leur acquisition de compétences de la vie courante.

# Bailleurs de fonds

## 1 Investir dans des approches multisectorielles, pluriannuelles à composantes multiples en renforçant la coordination et les partenariats véritables avec diverses parties prenantes sous-nationales, nationales et internationales et étatiques et non étatiques au sein de l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix.

- Prévoir des **fonds** pour des programmes de **suivi et d'évaluation** rigoureux, féministes et participatifs en vue d'effectuer un suivi de l'incidence de différentes composantes et de la relation entre celles-ci.
- Saisir les occasions de **tester** les composantes de programmes à composantes multiples qui semblent être d'importants facteurs de réussite. Par exemple, la réduction des obstacles pratiques à l'accès à l'éducation, les données concernant le jumelage des interventions sur les besoins ou les normes, ou la pertinence d'investir dans la formation et l'encadrement des personnes ou des organisations communautaires/locales.
- **Collaborer** avec les **regroupements**, les organisations et les initiatives ayant pour axe de travail les **secteurs et thèmes pertinents**. Investir dans ce travail et l'amplifier, notamment en facilitant les échanges entre les mouvements de défense des droits des enfants et des droits des femmes. Pensons par exemple à *Education Cannot Wait, No Lost Generation* et à *l'Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence*.
- Les bailleurs de fonds institutionnels devraient **effectuer un suivi du pourcentage de fonds humanitaires ciblant directement le mariage des enfants** ou des programmes connexes, de manière à pouvoir déterminer si le financement a augmenté.

## 2 Investir dans des interventions promouvant l'égalité des genres centrées sur les filles et associer les filles vulnérables, les filles mariées et les filles ayant déjà été mariées à l'élaboration et l'évaluation des interventions.

- Fournir un **financement pluriannuel** permettant de prolonger la durée des cycles de programme et le nombre de cohortes en vue de renforcer la mobilisation des adolescentes et la portée de cette mobilisation, d'établir un lien de confiance avec les communautés au fil du temps et d'accélérer les changements.
- Fournir un financement qui soutient **l'élargissement de la portée des interventions**, mais sans compromettre le respect des **préférences des filles** ni la **qualité** du programme et sans risquer de nuire davantage aux filles.

## 3 Tirer parti des programmes pour étudier quelles interventions contribuent à remédier au mariage des enfants et mieux comprendre le vécu des filles dans les situations d'urgence.

- Collaborer avec les organismes pertinents – notamment les organisations communautaires/locales, les organismes de l'ONU et les instituts de recherche – pour veiller à ce que les programmes s'appuient sur des **données probantes** solides et fiables (eu égard au contexte et à la méthode d'intervention) et contribuent au corpus de données probantes au moyen **d'évaluations rigoureuses du programme et des enseignements tirés**.
- Veiller à ce que les budgets des programmes prévoient **une évaluation de mi-parcours et une évaluation postérieure** (qui se pencheront notamment sur les composantes et les approches précises des programmes), ainsi que des **fonds** qui serviront à réunir les principaux-les acteur-ric-es et partenaires pour tirer des enseignements quant aux stratégies efficaces, évaluer la durabilité des programmes, étudier la possibilité de les reproduire à plus grande échelle et diffuser ouvertement ces informations.
- **Financer la recherche dirigée par les filles** et les **partenariats authentiques avec des chercheur-se-s** féministes et des partenaires de recherche du Sud.

**4 Comprendre, reconnaître officiellement et remettre en question les systèmes nationaux et mondiaux qui perpétuent la précarité économique et climatique des filles et des femmes. S'aviser que les systèmes respectueux de l'égalité des genres représentent un facteur de protection contre le mariage des enfants et un élément essentiel à l'efficacité du nexus humanitaire-développement-paix.**

- **Collaborer avec les gouvernements nationaux pour intégrer l'autonomisation des adolescentes et des femmes et des APEG dans les efforts de prévention et de résolution des crises (climatiques)**, notamment en ce qui concerne la croissance verte, l'écotourisme, la réduction des émissions de carbone ou les énergies renouvelables.
- Collaborer avec les partenaires gouvernementaux pour que ces approches se reflètent dans les **contributions déterminées au niveau national**. Reconnaître que cela est nécessaire pour véritablement et durablement atteindre les objectifs de nombreux engagements à l'échelle mondiale, dont le [Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire](#), la [Convention n°190 sur la Violence et le Harcèlement de l'Organisation internationale du Travail \(OIT\)](#) et [l'Accord de Paris](#).

**5 Chercher des occasions de financer les programmes et la recherche sur le mariage des enfants et de souligner explicitement qu'il s'agit d'éléments essentiels à l'atteinte des engagements, des résolutions et des programmes internationaux et au renforcement du nexus humanitaire-développement-paix.**

- Mettre notamment l'accent sur [les priorités relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité](#); le [Grand compromis](#) (y compris le groupe de travail n° 2 qui vise à apporter davantage de soutien financier aux intervenant·es aux niveaux local et national); le fonds Education Cannot Wait; et l'initiative [No Lost Generation](#).
- Les bailleurs de fonds doivent s'efforcer de rendre ce financement aussi **souple que possible et accessible dans les meilleurs délais**, car les ONG internationales, nationales et communautaires/locales doivent réagir rapidement dans les situations de crise.

**6 Accroître le financement des ODF, des ODDF et des organisations de défense des droits des enfants (ODDE) communautaires/locales, ainsi que des programmes axés avant tout sur l'égalité des genres, afin que l'aide publique au développement corresponde à au moins 0,7 % du revenu national brut – cette proportion ayant diminué considérablement entre 2020 et 2021<sup>216</sup>.**

- **S'appuyer sur les orientations fournies par les ODF pertinentes** quant aux moyens de concevoir et de fournir un financement qui soutient leur travail de manière optimale (y compris au moyen d'un financement à long terme et sans restriction).

**7 Accroître le soutien financier accordé aux interventions qui protègent et soutiennent la santé mentale des adolescentes et aux recherches qui contribuent à enrichir notre compréhension des meilleurs moyens de protéger la santé mentale des filles dans les situations de conflit et de crise.**

- **Reconnaître que les besoins de santé mentale peuvent varier et dépendre du contexte et de la situation des filles**, notamment en ce qui concerne les besoins souvent plus grands des filles mariées, des filles ayant déjà été mariées, des jeunes mères et des filles ayant subi des violences (liées à un conflit). Reconnaître également que les craintes concernant la santé mentale des filles peuvent pousser les parents à voir le mariage comme une mesure de protection.
- **Collaborer avec des ODF communautaires/locales – qui sont les mieux placées pour comprendre les expériences des filles et la pression sociale qu'elles subissent** – pour élaborer et mettre en œuvre des interventions centrées sur la santé mentale.

# Société civile (internationale, nationale, communautaire/locale)

## 1 Faire de l'inclusion et de l'accessibilité des parties intégrantes des programmes (notamment en ce qui concerne le partage d'information, les activités physiques/virtuelles, la composition des équipes et la formation) de manière à assurer la sécurité de l'ensemble des participant·e·s et d'éviter que les programmes ne reproduisent la stigmatisation et la discrimination auxquelles les groupes marginalisés sont confrontés dans leur vie quotidienne.

- Saisir les occasions de collaborer véritablement avec les organisations communautaires/locales de type « par les membres, pour les membres » et d'accroître leur expertise de manière à favoriser une **élaboration et une mise en œuvre inclusives**. Recueillir des **données dûment ventilées**, par exemple par l'utilisation des *questions du Washington Group*.

## 2 Élaborer et mettre en œuvre des programmes souples et réactifs qui s'appuient sur une compréhension contextuelle et nuancée des normes de genre, des traditions et des cultures.

- Tirer parti des **données et de la littérature secondaires** et de l'**expertise des parties prenantes locales**, dans la mesure du possible, plutôt que de s'appuyer uniquement sur des évaluations rapides de la question du genre. Ces évaluations risquent peu de rendre compte de manière hétérogène et intersectionnelle de la façon dont les normes changent et se manifestent avant, pendant et après les urgences.
- Reconnaître la contribution essentielle que peuvent apporter les **parties prenantes communautaires/locales** à la **contextualisation et à l'adaptation** locale de méthodologies éprouvées et prometteuses. Les programmes tirés de telles contributions seront plus susceptibles de tenir compte de la façon dont les filles, les familles et les communautés utilisent leur **capacité d'action et leur pouvoir dans les situations d'urgence** et des risques qui pèsent sur les filles mais dont on ne parle pas assez – par exemple, le risque de violence conjugale ou familiale et le risque de violence sexuelle liée au conflit.

## 3 Associer les filles, les familles et les communautés à l'élaboration et à la prestation de programmes promouvant l'égalité des genres et aux processus d'octroi de subventions.

- **Aider à créer des ateliers ou des programmes de formation** à l'intention des leaders et des parties prenantes communautaires/locaux·les en vue de renforcer les mécanismes de prévention et d'intervention communautaires/locaux.
- Évaluer quelles mesures contribuent à **mobiliser et à soutenir la mobilisation** de différentes parties prenantes, ainsi qu'à améliorer l'accès des filles aux espaces et services.
- **S'assurer que les filles peuvent contribuer à l'élaboration** des programmes dès que cela est possible, de manière que les interventions comme les espaces sûrs ne reproduisent pas les contraintes auxquelles elles sont confrontées au quotidien.
- Reconnaître l'importance et s'efforcer de donner la chance aux femmes de jouer des rôles de leadership, de mentorat ou de plaidoyer dans les programmes sur le mariage des enfants ou des questions connexes. Réaliser des investissements à cette fin et soutenir les femmes dans ce processus, notamment les jeunes femmes auxquelles les adolescentes pourraient s'identifier.
- Utiliser les orientations et les données existantes pour s'assurer que les interventions **mobilisent les garçons, les hommes et les communautés** d'une manière qui **reste centrée sur les besoins et les points de vue des filles**.



4

#### Les ONG internationales devraient s'engager à se rapprocher véritablement des ODDF, des ODF et des autres organisations communautaires/locales dans les programmes du nexus humanitaire-développement-paix.

- Adopter, au sein de ces organisations, des méthodes de travail consensuelles qui donnent la priorité au **respect mutuel et au partage de connaissances**, à l'égalité d'accès au **financement**, à la capacité partagée d'être **vu-e et entendu-e** et au développement de **relations à long terme**.
- Accorder une place centrale aux **organisations nationales ou communautaires/locales** lorsque celles-ci sont mieux placées pour faire face à certains problèmes dans un contexte donné. Cette démarche est essentielle à la réalisation des engagements internationaux en matière d'appropriation locale de l'aide humanitaire.
- Continuer de plaider pour l'**inclusion véritable et le financement des parties prenantes au niveau communautaire/local** dans l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix et des programmes liés au mariage des enfants (et à la VBG plus globalement), conformément aux engagements mondiaux envers l'**appropriation locale et la décolonisation de l'aide**, compte tenu de leur position unique et privilégiée en tant que **premières intervenantes** avant, pendant et après les urgences.

5

#### Dans les situations de crise, créer en priorité des espaces sûrs pour les adolescentes axés spécifiquement sur la création et le soutien de réseaux de pairs pour les filles, tout en tenant compte des besoins uniques et souvent plus importants des filles mariées, ayant déjà été mariées et enceintes, et des jeunes mères.

- Tenir compte de la possibilité pour les adolescentes plus âgées et les jeunes femmes issues des communautés visées de servir de **modèles** pour leurs pairs et les filles plus jeunes.
- **Investir dans la formation et l'encadrement** des adolescentes plus âgées et des jeunes femmes qui jouent un rôle de pairs éducateurs dans le cadre d'interventions (à titre d'agentes communautaires, de prestataires de soins de santé, d'agentes de sensibilisation, etc.). Prendre également conscience des contraintes auxquelles elles font face et y remédier.
- Créer et mettre en œuvre des interventions qui fournissent un **soutien spécifiquement adapté aux filles mariées, ayant déjà été mariées et enceintes, et aux jeunes mères**. Tenir compte de leurs besoins uniques et souvent plus grands sur le plan de l'éducation, de la santé mentale et de la SDSR, ainsi que de leurs besoins économiques dans les situations de conflit et de crise.
- Dans la mesure du possible, les interventions centrées sur les filles mariées ou ayant déjà été mariées, les filles enceintes et/ou les jeunes mères devraient comprendre des activités axées uniquement sur ces filles et chercher à renforcer leurs **relations** avec des **réseaux de pairs plus élargis** et, le cas échéant, avec leurs **belles-mères**.

6

#### Collaborer avec les gouvernements nationaux, les organisations humanitaires et les partenaires de la société civile pour demander des comptes aux gouvernements en ce qui concerne la simplification et la démythification des principaux processus juridiques et politiques liés au mariage des enfants dans les situations d'urgence, y compris dans les camps. Pensons notamment à l'enregistrement des naissances et des mariages et aux processus d'accès aux services essentiels comme les soins de santé et l'éducation.

- Veiller à ce que ces processus soient **accessibles aux communautés déplacées, migrantes et réfugiées**, y compris en ce qui concerne la langue de communication.
- Plaider en faveur de **formations et d'interventions centrées sur les normes** à l'intention des prestataires de services clés afin de soutenir une offre de services sûrs, accessibles, équitables et adaptés à l'âge des adolescentes, y compris des filles mariées.
- Collaborer avec les autres organisations de la société civile pour obliger les gouvernements à honorer leurs responsabilités et leurs engagements liés au mariage des enfants.

## 7 Reconnaître l'importance croissante des réseaux sociaux et des technologies numériques, du rôle de prévention et d'intervention qu'ils pourraient jouer et des risques qu'ils représentent eu égard au mariage des enfants.

- Intégrer ces considérations dans les programmes en tant que possibilités à **tester** et en tant que risques à **gérer** avec les filles et leur mari, leurs parents et les autres personnes d'autorité.

# Recherche

## 1 Soutenir une recherche appliquée, rigoureuse et éthique qui nous permettra : de mieux comprendre comment différents types et phases de crises affectent le mariage des enfants ; d'évaluer les meilleures méthodes de prévention et d'intervention dans ces contextes ; et de partager les enseignements tirés afin de favoriser des actions fondées sur des données probantes.

- Centrer la recherche sur différentes **formes de conflits et de crise** (notamment au moyen d'études longitudinales) et sur les moyens efficaces de **prévenir le mariage des enfants avant une crise** et de poursuivre cette prévention et de **répondre aux besoins des filles mariées dans les contextes de sortie de crise**.
- **Mener des recherches et évaluations qui s'appuient sur ce que nous savons déjà, de manière à clarifier quelles connaissances sont approfondies.** Pour ce faire, il convient de s'inspirer des questions aux fins de recherche établies dans la [\*phase II de la stratégie de recherche du Programme mondial UNFPA-UNICEF\*](#).

## 2 Investir dans des recherches qui nous permettent de mieux comprendre comment le mariage des enfants (ou le risque de mariage des enfants) touche les filles faisant face à de nombreuses formes de marginalisation ou à des formes de marginalisation extrême, notamment : les filles vivant avec un handicap ; les filles de la communauté LBTQIA+ ; les filles touchées par la pauvreté extrême ; les filles migrantes, réfugiées ou déplacées ; ou les filles mariées, les filles ayant déjà été mariées et les jeunes mères au sein de ces groupes.

- **Nouer un dialogue avec des ODDF féministes** et d'autres organisations au niveau local pour connaître leur opinion sur les moyens efficaces ou non d'aider les filles marginalisées et de s'adapter à leur situation de vie.
- **Collaborer avec les filles** (le cas échéant) pour mener des recherches dirigées par les filles et/ou pour les faire participer à l'élaboration des méthodologies de recherche, à la collecte de donnée et aux évaluations.

## 3 Collaborer avec les bailleurs de fonds et les responsables de programmes pour soutenir l'élaboration, le suivi et l'évaluation d'interventions à l'égard du mariage des enfants dans les situations de crise, y compris après la fin des programmes.

- Inclure un volet visant spécifiquement à mieux comprendre les avantages de différents types d'interventions lorsque celles-ci s'inscrivent dans un **programme multisectoriel ou à composantes multiples**.

## 4 Le cas échéant, inclure un volet sur le mariage des enfants dans les recherches liées à d'autres aspects de la prévention et de la gestion des crises.

- Il pourrait aussi s'agir d'un volet sur l'ECS, sur l'offre de services promouvant l'égalité des genres ou sur les approches plus globales visant à changer les normes sociales en matière d'égalité des genres et d'inclusion sociale.

# Bibliographie

- AGUIRRE, K. et V. Carrion-Yaguana, [Empowering youth: the impact of comprehensive sex education on teenage pregnancy in Ecuador](#), document de travail WIDER de l'Université de l'ONU, p. 3.
- AHLENBACK, V. et E. Fraser, [Effective social norms approaches in FCAS contexts](#), Rapport de recherche no 1, Ending Violence Helpdesk, Londres, Royaume-Uni, Ending Violence Helpdesk, 2022.
- AKWARA, E., J. Pinchoff, T. Abularrage, C. White et T. Ngo, « [The Urban Environment and Disparities in Sexual and Reproductive Health Outcomes in the Global South: a Scoping Review](#) », *Journal of Urban Health*, vol. 100, no 3 (2023).
- AMEH, N., A. Oyefabi et M. Hawwa, « [Marriage to First Pregnancy Interval and Related Factors among Women in North Central Nigeria](#) », *Annals of African Medicine*, vol. 21, no 4 (2022).
- ANERA, The SAMA Project: Reducing early marriage rates in Lebanon, 2023.
- ASI, Y., D. Mills, P. Greenough, D. Kunichoff, S. Khan, J. Van Den Hoek, C. Scher, S. Halabi, S. Abdulrahim, N. Bahour, A. Ahmed, B. Wispelwey et W. Hammoudeh, « [Nowhere and no one is safe: spatial analysis of the damage to critical civilian infrastructure in the Gaza Strip during the first phase of the Israeli military campaign, 7 October to 22 November 2023](#) », *Conflict and Health*, vol. 18, no 24 (2024).
- AUSTRIAN, K., E. Soler-Hampejsek, J. Behrman, J. Digitale, N. Hackonda, M. Bweupe et P. Hewett, « [The impact of the Adolescent Girls Empowerment Program \(AGEP\) on short and long term social, economic, education and fertility outcomes: a cluster randomized controlled trial in Zambia](#) », *BMC Public Health*, 2020.
- AUSTRIAN, K., E. Soler-Hampejsek, B. Kangwana, N. Maddox, M. Diaw, Y. Dibaba, B. Abuya, E. Muluve, F. Mbushi, H. Mohammed, A. Aden et J. Maluccio, « [Impacts of Multisectoral Cash Plus Programs on Marriage and Fertility After 4 Years in Pastoralist Kenya; A Randomized Trial](#) », *Journal of Adolescent Health*, vol. 70 (2022).
- BOBORAKHIMOV, S., H. Mosisa, D. Demerew, M. Narenjiha, J. Jiménez, L. Lugo, I. Phiri, F. Duut, P. Addo, P. Chavula, « [The design and delivery of out-of-school comprehensive sexuality education from the perspective of the young people it is intended to serve](#) », *Sexuality and Reproductive Health Matters*, 2023.
- BOULINAUD, M. et M. Ossandon, [Evidence and practice review of the use of cash transfers in contexts of acute food insecurity](#), Rome, Module mondial de sécurité alimentaire, 2023.
- BURGESS, R., M. Jeffery, S. Odero, K. Rose-Clarke et D. Devakumar, « [Overlooked and unaddressed: A narrative review of mental health consequences of child marriages](#) », *PLOS Global Public Health*, 2022.
- BURGESS, R., F. Sheibani, I. Kelly, M. Jeffery, F. Gumbonzvanda, G. Lewis, A. Ashraf, C. Connor, S. Mombeshora et N. Gumbonzvanda, « [Bringing an end to the silence: identifying priorities and solutions to addressing the mental health consequences of child marriage](#) », *Health Policy and Planning*, 2023.
- CARRICO, A., K. Donato, K. Best et J. Gilligan, « [Extreme weather and marriage among girls and women in Bangladesh](#) », *Global Environmental Change*, vol. 65 (2020).
- CHOWDHARY, P., F. Mekuria, D. Tewahido, H. Gulema, R. Derni et J. Edmeades, « [Building sustainable and scalable peer-based programming: promising approaches from TSEFA in Ethiopia](#) », *Reproductive Health*, 2022.
- COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, [Plaidoyer pour une protection juridique effective et renforcée des communautés d'accueil des personnes déplacées internes au Sahel](#), 2022.
- CORWITH, A. et F. Ali, « [The 2020 Pandemic in South Sudan: An Exploration of Teenage Mothers' and Pregnant Adolescent Girls' Resilience and Educational Continuity](#) », *Journal on Education in Emergencies*, 2022.
- DEVELOPMENT INITIATIVES, [Funding for gender-relevant humanitarian response: Chapter 2 – Gender-relevant international humanitarian assistance](#), 2022.
- DEVONALD, M., S. Guglielmi et N. Jones, [Investing in adolescent girls: Key changes in the bilateral donor funding landscape](#), 2023.
- DOLKER, T., Where is the money for feminist organising?, AWID, 2021.
- DURAN, J., [Affective cartographies: Migrant, displaced, and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021.
- EDUCATION CANNOT WAIT, [Crisis-Affected Children and Adolescents in Need of Education Support: New Global Estimates and Thematic Deep Dives](#), 2023.
- ESHO, T., E. Komba et al., « [Intersections between climate change and female genital mutilation among the Maasai of Kajiado County, Kenya](#) », *Journal of Global Health*, vol. 11 (2021).
- FILLES, PAS EPOUSES, [Mariage des enfants et contextes humanitaires](#).
- FILLES, PAS EPOUSES, [Le mariage des enfants dans les situations de crise humanitaire](#), Filles, Pas Epouses, Londres, 2020.
- FILLES, PAS EPOUSES, [COVID-19 and child marriage: a year on](#), Filles, Pas Epouses, Londres, 2021.
- FILLES, PAS EPOUSES, [Pleins feux sur la recherche : Approches multisectorielles et multinationales réussies pour remédier au mariage des enfants](#), Filles, Pas Epouses, Londres, 2022.
- FILLES, PAS EPOUSES, [La prévention des violences sexuelles liées aux conflits est possible et exige une action urgente](#), Filles, Pas Epouses, Londres, 2023.
- FILLES, PAS EPOUSES, [Facteurs courants du mariage des enfants et manque d'éducation de qualité pour les filles](#). Consulté le 22 mai 2024.
- FILLES, PAS EPOUSES, Combined Literature Review: CEFMU in the Horn of Africa, à paraître prochainement.
- FRECCERO, J. et A. Taylor, [Child marriage in humanitarian crises: girls and parents speak out on risk and protective factors, decision-making, and solutions](#), Centre des droits humains et Centre de la recherche et de l'information de la Fondation Roi Hussein, Plan International, Save the Children, 2021.
- GEORGE, R., J. Rivett, F. Samuels et E. Dwyer, [Intersecting exclusions: displacement and gender-based violence among people with diverse sexualities and gender](#)



- Identities in Kenya*, Londres, ODI, 2021.
- GIRLS EDUCATION CHALLENGE, [Emerging Findings: The impact of COVID-19 on girls and the Girls' Education Challenge response](#), 2021.
- GLOBAL COALITION TO PROTECT EDUCATION, [Supporting safe education in the Central Sahel](#), 2020.
- HARPER, C., R. Marcus, R. George, S. D'Angelo et E. Samman, [Gender, power and progress: How norms change](#), ALIGN, ODI, 2021.
- HARRIS, A. et K. Gambir, [Our Voices, our future: Understanding risks and adaptive capacities to prevent and respond to child marriage in the Bansamoro Autonomous Region in Muslim Mindanao \(BARMM\)](#), Plan International, Women's Refugee Commission, Transforming Fragilities, 2022.
- HARRISON, A., [Interventions et recherches sur le mariage des enfants entre 2020 et 2022 : examen des données probantes](#), CRANK, 2023.
- HOWE, K., E. Stites, M. Moran, A. Marshak, K. Hammada, S. Sulaiman, N. Lony et T. Maguek, [Circumscribed lives: Separated, divorced and widowed female youth in South Sudan and the Kurdistan region of Iraq](#), Tufts University, 2022.
- HUNERSEN, K., W. Robinson, N. Krishnapalan et J. Metzler, [Child marriage in humanitarian settings in the Arab States Region: Study results from Djibouti, Egypt, Kurdistan Region of Iraq and Yemen](#), UNFPA, UNICEF, Women's Refugee Commission, Johns Hopkins University, 2020.
- INEE, [Normes minimales pour l'éducation](#), 2024.
- INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE, IRC Women's Protection and Empowerment (WPE) Learning Brief: Irish Aid GBV Strategic Partnership, 2022.
- INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE, [Seeds of change: Transforming the lives of thousands of out-of-school girls in Sierra Leone; best practices and learnings from the EAGER project 2019-2023](#), 2023.
- INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE, [Why Wait? How the Humanitarian System Can Better Fund Women-Led and Women's Rights Organisations](#), 2023.
- JONES, N., G. Guglielmi, A. Małachowska, B. Abu Hamad et W. Yadete, avec la collaboration de S. Abu Hamad, E. Abu Hamra, F. Alam, S. Alheiwidi, T. Alabbadi, N. Al-Redaisy, W. Amaireh, T. Amdeselassie, K. Banioweda, R. Diab, Y. Gebeyehu, K. Gezahegne, A. Iyasu, A. Qandee, M. Sultan, K. Tilahun et F. Workneh, [Some got married, others don't want to attend school as they are involved in income-generation: Adolescent experiences following covid-19 lockdowns in low- and middle-income countries](#), Londres, GAGE, 2021.
- KANSELAAR, S., C. Zhang, K. Grace, L. Lindley, J. Zaidi et J. Gupta, « [Exploring disability as a determinant of girl child marriage in fragile states: a multicountry analysis](#) », *Journal of Adolescent Health*, vol. 73, no 6 (2023).
- KARIM, N., [Les Mouvements Féministes et les Mouvements de Femmes dans le Contexte de l'élimination de la Violence Contre les Femmes et les Filles - Implications pour les Bailleurs de Fonds et les Subventionneurs](#), Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 2022.
- KERR-WILSON, A., A. Gibbs, E. McAslan Fraser, L. Ramsoomar, A. Parke, HMA Khuwaja et R. Jewkes, [A rigorous global evidence review of interventions to prevent violence against women and girls](#), What Works to Prevent Violence Against Women and Girls Global Programme, Pretoria, Afrique du Sud, 2020.
- KHAN, A., P. Tavrow et F. Adamu, « [Does girls' empowerment predict contraceptive intentions? Evidence from a survey of secondary school girls in Northwest Nigeria](#) », *Sexual and Reproductive Health Matters*, 2023.
- KORKOYAH, D. et F. Wreh, [Ebola impact revealed: an assessment of the differing impact of the outbreak on women and men in Liberia](#), ONU Femmes, 2015.
- KOLUNDZIJA, A. et R. Marcus, [Gender norms and youth-friendly sexual and reproductive health services: Annotated bibliography](#), Advancing Learning and Innovation on Gender Norms, 2019.
- KORIS, A., S. Steven, V. Akika, C. Puls, C. Okoro, D. Bitrus, I. Seff, J. Deitch et L. Stark, « Opportunities and challenges in preventing violence against adolescent girls through gender transformative, whole-family support programming in Northeast Nigeria », *Conflict and Health*, 2022.
- LEIGH, J., P. Baral, A. Edmier, J. Metzler, C. Robinson et T. Skanthakumar, [Child Marriage in Humanitarian Settings in South Asia: Study Results from Bangladesh and Nepal](#), UNFPA APRO et UNICEF, 2020.
- LOKOT, M., 2022, [Unravelling humanitarian narratives: gender norm change during displacement?](#), *London School of Hygiene and Tropical Medicine*, 2022.
- MALHOTRA, A. et S. Elnakib, « 20 Years of the Evidence Base on What Works to Prevent Child Marriage: A Systematic Review [20 Years of the Evidence Base on What Works to Prevent Child Marriage: A Systematic Review](#) », *Journal of Adolescent Health*, 2021.
- MALHOTRA et S. Elnakib, [Evolution in the evidence base on child marriage 200-2019](#), UNICEF, 2021.
- MANN, G. et M. Siddiqi, [A synthesis of what we know works to prevent and respond to child marriage](#), UNICEF Innocenti, à paraître prochainement.
- MARIE STOPES INTERNATIONAL, [Evidence and Insights](#), 2023.
- METZLER, J., M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023.
- MUCHOMBA, F. M., « [Parents' assets and child marriage: Are mother's assets more protective than father's assets?](#) », *World Development*, vol. 138, no C (2021).
- NIHR, [Sexual assault has lasting effects on teenagers' mental health and education](#), 2022.
- NINSIIMA, L., I. Chiumia et R. Ndejo, « [Factors influencing access to and utilisation of youth-friendly sexual and reproductive health services in sub-Saharan Africa: a systematic review](#) », *Reproductive Health*, vol. 18 (2021).
- OCDE, [SIGI 2023 Global report: gender equality in times of crisis](#), OECD, 2023.
- OCHA, [Global humanitarian overview 2023: July update](#), OCHA, 2023.
- OHCHR, [Women's human rights and gender-related concerns in situations of conflict and instability](#). Consulté le 22 mai 2024.
- OIT, [Gendered impacts of COVID-19 on the garment sector](#), Bangkok, 2020.
- ONU, [Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies](#), 1989.
- PEREA, C., S. Bakrania, A. Ipince, Z. Nesbitt-Ahmed, O. Obasola, D. Richardson, J. Van de Scheur et R. Yu, [Impact of social protection on gender equality in low- and middle-](#)

- [income countries: a systematic review of reviews](#), UNICEF Innocenti, 2022.
- PEREZNIETO, P. et R. Holmes, « [Gender-transformative social protection in crisis contexts: guidance note](#) », Social Protection Technical Assistance, Advice and Resource Facility (STAAR), DAI Global UK Ltd, Royaume-Uni, 2023.
- PETRONI, S., R. Yates, M. Siddiqi, C. Luo, A. Finnie, D. Walker, A. Welbourn, C. Langevin-Falcon, C. Cappa, T. Palermo, T. Ngo, S. Baird, J. Makokha, S. Singh, M. Paul, P. Ndlovu, R. Mannikko, A. Raj, W. Ameyan, H. Okondo et V. Chandra-Mouli, « [Understanding the Relationships Between HIV and Child Marriage: Conclusions From an Expert Consultation](#) », *Journal of Adolescent Health*, vol. 64 (2019).
- PLAN INTERNATIONAL, *Walking the talk: Supporting young LGBTIQ+ people in our COVID-19 adaptation and response*, 2020.
- PLESONS, M., E. Travers, A. Malhotra, A. Finnie, N. Maksud, S. Chalasani et V. Chandra-Mouli, « [Updated research gaps on ending child marriage and supporting married girls for 2020–2030](#) », *Reproductive Health*, vol. 18, no 52 (2021).
- PNUD, [Humanitarian, development and peace nexus](#).
- POPE, D., H. McMullen, A. Baschieri, A. Philipose, C. Udeh, J. Dialloband et D. McCoy, « [What is the current evidence for the relationship between the climate and environmental crises and child marriage? A scoping review](#) », *Global Public Health* vol. 18, no 1 (2023).
- PRESLER-MARSHALL, E. Oakley, N. Jones, S. Alheiwidi, K. Mitu, W. Yadete, S. Youssef, S. Guglielmi, S. Baird et A. Malachowska, « [There should be some freedom in our lives” Exploring adolescent girls’ experiences of child marriage](#), GAGE, 2023.
- PROGRAMME MONDIAL UNFPA-UNICEF VISANT À METTRE FIN AU MARIAGE D'ENFANTS, [Preventing and responding to child marriage in humanitarian settings: The global Programme Approach](#), UNFPA, UNICEF, 2020.
- PROGRAMME MONDIAL UNFPA-UNICEF VISANT À METTRE FIN AU MARIAGE D'ENFANTS, [Examen des interventions technologiques visant à lutter contre le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines](#), UNICEF, UNFPA, 2023.
- PROGRAMME MONDIAL UNFPA-UNICEF VISANT À METTRE FIN AU MARIAGE D'ENFANTS, [Phase III Descriptif de programme : Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants](#), 2023.
- RUBENSTEIN, B. et L. Stark, « [The impact of humanitarian emergencies on the prevalence of violence against children: an evidence-based ecological framework](#) », *Psychology, Health & Medicine*, 2017.
- SARKER, M., M. Sarkar, M. Alam, I. Begum et H. Bhandarie, « [Systems thinking on the gendered impacts of COVID-19 in Bangladesh: A systematic review](#) », *Heliyon*, 2023.
- SAUL, G., A. Diarra, A. Melnikas et S. Amin, « [Voice without choice? Investigating adolescent girls’ agency in marital decision-making in Niger](#) », *Progress in Development Studies*, 2021.
- SAVE THE CHILDREN, [Fighting Harmful Social Norms in Somalia CHANGES Midterm Evaluation](#), Save the Children, International Rescue Committee, CARE International, 2019.
- SIEVERDING, M., D. Bteddini, R. Mourtada, L. Ayoubi, O. Hassan, A. Ahmad, J. DeJong et S. Abdulrahim, « [Design and Implementation of the Amenah Early Marriage Pilot Intervention Among Syrian Refugees in Lebanon](#) », *Global Health: Science and Practice*, vol. 10, no 1 (2022).
- STARK, L., I. Seff et C. Reis, « [Gender-based violence against adolescent girls in humanitarian settings: a review of the evidence](#) », *Lancet Child Adolescent Health*, 2021.
- STURRIDGE, C., J. Feijo et N. Tivane, [Coping with the risks of conflict, climate and displacement in northern Mozambique](#), Humanitarian Policy Group, ODI, 2022.
- THIERRY, M. et A. Brydon, [The unprotected: annual spotlight on child protection funding in humanitarian action – 2021](#), Save the Children, 2022.
- UNESCO, [The journey towards comprehensive sexuality education: global status report](#), 2021.
- UNFPA, [Transcending norms: Gender transformative approaches in women’s and girls’ safe spaces in humanitarian settings](#), UNFPA, New York, 2021.
- UNFPA, *Expanding the evidence base on cash, protection, GBV and health in humanitarian settings*, UNFPA, Johns Hopkins University, 2023.
- UNFPA, [Taking stock: Sexual and reproductive health rights in climate commitments](#), 2023.
- UNHCR, [How UNHCR is working to prevent child marriages in Jordan](#). Consulté le 20 juin 2024.
- UNICEF, [Risk-informed education programming for resilience](#), UNICEF, New York, 2019.
- UNICEF, [Child marriage and the law: Technical note for the global programme to end child marriage](#), UNICEF, New York, 2020.
- UNICEF, [COVID-19 and school closures: one year on](#), UNICEF, New York, 2021.
- UNICEF, [Vers l’élimination du mariage des enfants : Tendances mondiales et profils de progrès](#), UNICEF, New York, 2021.
- UNICEF, [Government responses to COVID-19: lessons on gender equality for a world in turmoil](#), 2022.
- UNICEF, [Enregistrement des faits d’état civil dans les contextes humanitaires : Recommandations et directives opérationnelles à l’intention des États membres de l’Union africaine](#), UNICEF, 2023.
- UNICEF, [Is an end to child marriage within reach? Latest trends and future prospects](#), 2023.
- WATSON, M., [CEDAW Informal briefing: the nexus between climate change and child marriage](#), CEDAW, 2024.
- WIGNALL, R., B. Piquard et E. Joel, « [Up-skilling women or de-skilling patriarchy? How TVET can drive wider gender transformation and the decent work agenda in Sub-Saharan Africa](#) [Upskilling girls or de-skilling patriarchy? How TVET can drive wider gender transformation and the decent work agenda in Sub-Saharan Africa](#) », *International Journal of Educational Development*, vol. 102 (2023).
- WOMEN DELIVER, [The impact of COVID-19 on sexual and reproductive health rights: youth-led perspectives for a gender-equal world](#), 2022.
- WOMEN DELIVER, Girl Effect, [Going online for sexual and reproductive health: meaningfully engaging adolescent girls and young women for smarter digital interventions](#), 2020.
- WOMEN’S REFUGEE COMMISSION, [Call to Action on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies](#), 2020.



# References

1. Collaboration for Impact, [The language and practice of place-based and community-led change in Australia, 2022](#); et M. Daigle, [Gender, power and principles in humanitarian action](#), rapport HPG, Londres, ODI, 2022.
2. K. Hunersen, W. Robinson, N. Krishnapalan, J. Metzler, K. Paik, K. Gambir, S. Elnakib et A. Jeffrey, [Child marriage in humanitarian settings in the Arab States Region: Study results from Djibouti, Egypt, Kurdistan Region of Iraq and Yemen](#), UNFPA, UNICEF, Women's Refugee Commission, Johns Hopkins University, 2020, p. 1.
3. B. Rubenstein et L. Stark, « [The impact of humanitarian emergencies on the prevalence of violence against children: An evidence-based ecological framework](#) », *Psychology, Health & Medicine*, vol. 22, n° S1 (2017), p. 22.
4. Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, [Phase 3 Programme Document \(2024-2030\): UNFPA-UNICEF Global Programme to End Child Marriage](#), 2023, p. 14.
5. *Ibid.*
6. OHCHR, [Women's human rights and gender-related concerns in situations of conflict and instability](#). Consulté le 22 mai 2024.
7. CRANK, [Pleins feux sur la recherche : remédier au mariage des enfants et soutenir les filles mariées dans les situations de conflit et de crise](#), Filles, Pas Epouses et le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, 2023. Consulté le 22 mai 2024.
8. Filles, Pas Epouses, [Facteurs courants du mariage des enfants et du manque d'éducation de qualité pour les filles](#). Consulté le 22 mai 2024.
9. K. Malakar, « [Informality of work, poverty and feminization of workforce: Implications of neoliberalism](#) », *EPRA International Journal of Research and Development*, vol. 5, n° 4 (2020), p. 186.
10. Filles, Pas Epouses, [L'impact de la loi sur le mariage des enfants et les droits des filles](#), préparé par Katherine Watson, 2024.
11. UNICEF, [Is an end to child marriage within reach? Latest trends and future prospects](#), 2023a, p. 9.
12. *Ibid.*, p. 15.
13. *Ibid.*, p. 12.
14. UNICEF, [43,3 millions d'enfants sont déplacés dans le monde, un nombre sans précédent](#), 2023b. Consulté en mars 2024.
15. UNICEF, 2023a, op. cit., p. 19.
16. *Ibid.*, p. 15.
17. *Ibid.*, p. 3.
18. Development Initiatives, [Funding for gender-relevant humanitarian response](#), 2022.
19. UNOCHA, [Global humanitarian overview 2023: July update](#), 2023.
20. Development Initiatives, [Funding for gender-relevant humanitarian response](#), 2022.
21. M. Thierry et A. Brydon, [The unprotected: annual spotlight on child protection funding in humanitarian action – 2021](#), Save the Children, 2022, p. 6.
22. Filles, Pas Epouses, [Mariage des enfants et contextes humanitaires](#). Consulté le 13 décembre 2023.
23. HCR, [Five takeaways from the 2022 UNHCR global trends report](#), 2023. Consulté en mars 2024.
24. *Ibid.*
25. Voir par exemple les difficultés liées à l'iniquité de l'accès aux services de SDSR dans les contextes urbains : E. Akwara, J. Pinchoff, T. Abularrage, C. White et T. Ngo, « [The Urban Environment and Disparities in Sexual and Reproductive Health Outcomes in the Global South: a Scoping Review](#) », *Journal of Urban Health*, vol. 100, n° 3 (2023).
26. Y. Asi, D. Mills, P. Greenough, D. Kunichoff, S. Khan, J. Van Den Hoek, C. Scher, S. Halabi, S. Abdulrahim, N. Bahour, A. Ahmed, B. Wispelwey et W. Hammoudeh, « [Nowhere and no one is safe: spatial analysis of the damage to critical civilian infrastructure in the Gaza Strip during the first phase of the Israeli military campaign, 7 October to 22 November 2023](#) », *Conflict and Health*, vol. 18, n° 24 (2024).
27. UNICEF, [Is an end to child marriage within reach? Latest trends and future prospects](#), 2023, p. 19.
28. *Ibid.*, p. 3.
29. A. Carrico, K. Donato, K. Best et J. Gilligan, « [Extreme weather and marriage among girls and women in Bangladesh](#) », *Global Environmental Change*, vol. 65 (2020), p. 8, 10.
30. M. Watson, [CEDAW Informal briefing: the nexus between climate change and child marriage](#), CEDAW, 2024, p. 5.
31. D. Pope, H. McMullen, A. Baschieri, A. Philipose, C. Udeh, J. Dialloband et D. McCoy, « [What is the current evidence for the relationship between the climate and environmental crises and child marriage? A scoping review](#) », *Global Public Health*, vol. 18, n° 1 (2023), p. 7.
32. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 6.
33. R. Burgess, M. Jeffery, S. Odero, K. Rose-Clarke et D. Devakumar, « [Overlooked and unaddressed: A narrative review of mental health consequences of child marriages](#) », *PLOS Global Public Health*, 2022, p. 1.
34. N. Jones, G. Guglielmi, A. Małachowska, B. Abu Hamad et W. Yadete, avec la collaboration de S. Abu Hamad, E. Abu Hamra, F. Alam, S. Alheiwidi, T. Alabbadi, N. Al-Redaisy, W. Amaireh, T. Amdeselassie, K. Banioweda, R. Diab, Y. Gebeyehu, K. Gezahegne, A. Iyasu, A. Qandeel, M. Sultan, K. Tilahun et F. Workneh, « [Some got married, others don't want to attend school as they are involved in income-generation: Adolescent experiences following Covid-19 lockdowns in low- and middle-income countries](#) », Londres, GAGE, 2021, p. V.
35. S. Petroni, R. Yates, M. Siddiqi, C. Luo, A. Finnie, D. Walker, A. Welbourn, C. Langevin-Falcon, C. Cappa, T. Palermo, T. Ngo, S. Baird, J. Makokha, S. Singh, M. Paul, P. Ndlovu, R. Mannikko, A. Raj, W. Ameyan, H. Okondo et V. Chandra-Mouli, « [Understanding the Relationships Between HIV and Child Marriage: Conclusions From an Expert Consultation](#) », *Journal of Adolescent Health*, vol. 64 (2019).
36. UNICEF, [Is an end to child marriage within reach? Latest trends and future prospects](#), 2023, p. 12.

37. S. Kanselaar, C. Zhang, K. Grace, L. Lindley, J. Zaidi, J. Gupta, « [Exploring disability as a determinant of girl child marriage in fragile states: a multicountry analysis](#) », *Journal of Adolescent Health*, vol. 73, n° 6 (2023).
38. R. George, J. Rivett, F. Samuels et E. Dwyer, [Intersecting exclusions: displacement and gender-based violence among people with diverse sexualities and gender identities in Kenya](#), Londres, ODI, 2021, p. 29.
39. M. Lokot, *Unravelling humanitarian narratives: gender norm change during displacement?*, London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2022, p. 27.
40. Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, [Feuille de route 2021-2025](#).
41. Voir par exemple : S. Tiwa Fomekong, « [Plaidoyer pour une protection juridique effective et renforcée des communautés d'accueil des personnes déplacées internes au Sahel](#) », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 918 (2022).
42. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 6.
43. UNFPA, *Expanding the evidence base on cash, protection, GBV and health in humanitarian settings*, UNFPA, Johns Hopkins University, 2023, p. 2.
44. G. Mann et M. Siddiqi, *A synthesis of what we know works to prevent and respond to child marriage*, UNICEF Innocenti, à paraître prochainement, p. 3.
45. A. Kerr-Wilson, A. Gibbs, E. McAslan Fraser, L. Ramsoomar, A. Parke, HMA Khuwaja et R. Jewkes, [A rigorous global evidence review of interventions to prevent violence against women and girls](#), What Works to Prevent Violence Against Women and Girls Global Programme, Pretoria, Afrique du Sud, 2020, p. iv.
46. G. Mann et M. Siddiqi, *op. cit.*, p. 3.
47. P. Perezniето et R. Holmes, « [Gender-transformative social protection in crisis contexts: guidance note](#) », Social Protection Technical Assistance, Advice and Resource Facility (STAAR), DAI Global UK Ltd, Royaume-Uni, 2023, p. 9.
48. C. Perea, S. Bakrania, A. Ipince, Z. Nesbitt-Ahmed, O. Obasola, D. Richardson, J. Van de Scheur et R. Yu, [Impact of social protection on gender equality in low- and middle-income countries: a systematic review of reviews](#), UNICEF Innocenti, 2022, p. 33.
49. *Filles, Pas Epouses, Literature review of CEFMU in Ethiopia*, à paraître en 2024.
50. M. Boulinaud et M. Ossandon, [Evidence and practice review of the use of cash transfers in contexts of acute food insecurity](#), Rome, Module mondial de sécurité alimentaire, 2023, p. 3.
51. C. Sturridge, J. Feijó et N. Tivane, [Coping with the risks of conflict, climate and internal displacement in northern Mozambique](#), Humanitarian Policy Group, 2022, p. 36.
52. A. Kerr-Wilson, A. Gibbs, E. McAslan Fraser, L. Ramsoomar, A. Parke, HMA Khuwaja et R. Jewkes, 2020, *op. cit.*, p. 12.
53. F. M. Muchomba, « [Parents' assets and child marriage: Are mother's assets more protective than father's assets?](#) », *World Development*, vol. 138, n° C (2021).
54. UNFPA, [Expanding the evidence base on cash, protection, GBV and health in humanitarian settings](#), UNFPA, Johns Hopkins University, 2023, p. 2.
55. *Ibid.*, p. 3.
56. *Ibid.*, p. 2.
57. J. Duran, [Affective cartographies: Migrant, displaced and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021, p. 26.
58. J. Leigh, P. Baral, A. Edmier, J. Metzler, C. Robinson et T. Skanthakumar, [Child Marriage in Humanitarian Settings in South Asia: Study Results from Bangladesh and Nepal](#), UNFPA, APRO, UNICEF, 2020, p. 149.
59. N. Jones, G. Guglielmi, A. Małachowska, B. Abu Hamad et W. Yadete, avec la collaboration de S. Abu Hamad, E. Abu Hamra, F. Alam, S. Alheiwidi, T. Alabbadi, N. Al-Redaisy, W. Amaireh, T. Amdeselassie, K. Banioweda, R. Diab, Y. Gebeyehu, K. Gezahegne, A. Iyasu, A. Qandeel, M. Sultan, K. Tilahun et F. Workneh, *op.cit.*, 2021, p. VI.
60. *Filles, Pas Epouses, Strategies to end child marriage in the Horn of Africa*.
61. J. Freccero et A. Taylor, [Child marriage in humanitarian crises: girls and parents speak out on risk and protective factors, decision-making, and solutions](#), Centre de recherche et d'information de la Fondation Roi Hussein, Plan International, Save the Children, 2021, p. 37.
62. International Rescue Committee, [Seeds of change: Transforming the lives of thousands of out-of-school girls in Sierra Leone: best practices and learnings from the EAGER project 2019-2023](#), 2023.
63. Voir par exemple : K. Austrian, E. Soler-Hampejsek, B. Kangwana, N. Maddox, M. Diaw, Y. Dibaba, B. Abuya, E. Muluve, F. Mbushi, H. Mohammed, A. Aden et J. Maluccio, « [Impacts of Multisectoral Cash Plus Programs on Marriage and Fertility After 4 Years in Pastoralist Kenya: A Randomized Trial](#) », *Journal of Adolescent Health*, vol. 70, n° 6 (2022).
64. A. Khan, P. Tavrow et F. Adamu, « [Does girls' empowerment predict contraceptive intentions? Evidence from a survey of secondary school girls in Northwest Nigeria](#) », *Sexual and Reproductive Health Matters*, p. 1.
65. J. Duran, [Affective cartographies: Migrant, displaced, and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021, p. 30.
66. OIT, *Gendered impacts of COVID-19 on the garment sector*, Bangkok, 2020, p. 1.
67. A. Malhotra et S. Elnakib, « [20 Years of the Evidence Base on What Works to Prevent Child Marriage: A Systematic Review](#) », *Journal of Adolescent Health*, vol. 68, n° 847 (2021), p. 847.
68. M. Sarker, M. Sarkar, M. Alam, I. Begum et H. Bhandarie, « [Systems thinking on the gendered impacts of COVID-19 in Bangladesh: A systematic review](#) », *Heliyon*, 2023, p. 1.
69. T. Esho, E. Komba et al., « [Intersections between climate change and female genital mutilation among the Maasai of Kajiado County, Kenya](#) », *Journal of Global Health*, vol. 11 (2021), p. 7.
70. UNFPA, [Transcending norms: Gender transformative approaches in women's and girls' safe spaces in humanitarian settings](#), UNFPA, New York, 2021, p. 24.
71. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending](#)

- [Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 42.
72. K. Malakar, « [Informality of work, poverty and feminization of workforce: Implications of neoliberalism](#) », *EPRA International Journal of Research and Development*, vol. 5, n° 4 (2020), p. 186.
73. Education Cannot Wait, [Crisis-affected children and adolescents in need of education support: New global estimates and thematic deep dives](#), 2023, p. 2.
74. *Ibid.*
75. UNICEF, [Towards Ending Child Marriage: Global trends and profiles of progress](#), UNICEF, New York, 2021, p. 69.
76. M. Plesons, E. Travers, A. Malhotra, A. Finnie, N. Maksud, S. Chalasani et V. Chandra-Mouli, « [Updated research gaps on ending child marriage and supporting married girls for 2020-2030](#) », *Reproductive Health* vol. 18, n° 52 (2021), p. 3.
77. Education Cannot Wait, 2023, *op. cit.*, p. 2.
78. UNICEF, [Towards Ending Child Marriage: Global trends and profiles of progress](#), UNICEF, New York, 2021, p. 69.
79. A. Malhotra et S. Elnakib, [Evolution in the evidence base on child marriage 200-2019](#), UNICEF, 2021, p. 57.
80. Education Cannot Wait, *op. cit.*, 2023, p. 33.
81. Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, [Examen des interventions technologiques visant à lutter contre le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines](#), UNICEF, UNFPA, 2023, p. 16, 36.
82. UNICEF, [COVID-19 and school closures: one year on](#), UNICEF, New York, 2021.
83. Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, [Soutenir une éducation sûre dans le Sahel central](#), 2020, p. 1.
84. *Ibid.*
85. National Institute for Health and Care Research (NIHR), [Sexual assault has lasting effects on teenagers' mental health and education](#), 2022. Consulté le 23 mai 2024.
86. Girls Education Challenge, [Emerging Findings: The impact of COVID-19 on girls and the Girls' Education Challenge response](#), 2021.
87. A. Harrison, [Interventions et recherches sur le mariage des enfants entre 2020 et 2022 : examen des données probantes](#), CRANK, 2023, p. 7.
88. Anera, *The SAMA Project: Reducing early marriage rates in Lebanon*, 2023, p. 3.
89. *Ibid.*, p. 27.
90. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 32.
91. *Ibid.*, p. 32.
92. Anera, 2023, *op. cit.*, p. 32.
93. J. Freccero et A. Taylor, [Child marriage in humanitarian crises: girls and parents speak out on risk and protective factors, decision-making, and solutions](#), Centre de recherche et d'information de la Fondation Roi Hussein, Plan International, Save the Children, 2021, p. 48.
94. M. Lokot, *Unravelling humanitarian narratives: gender norm change during displacement?*, London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2022, p. 27.
95. A. Malhotra et S. Elnakib, [Evolution in the evidence base on child marriage 200-2019](#), UNICEF, 2021, p. 87.
96. M. Sieverding, D. Bteddini, R. Mourtada, L. Al Ayoubi, O. Hassan, A. Ahmad, J. DeJong et S. Abdulrahim, « [Design and Implementation of the Amenah Early Marriage Pilot Intervention Among Syrian Refugees in Lebanon](#) », *Global Health: Science and Practice*, vol 10, n° 1 (2022), p. 16.
97. En 2019, le Mozambique a adopté une loi nationale qui criminalise les unions précoces avant l'âge de 18 ans. Selon la loi, le terme « mariage » ne s'applique qu'aux personnes âgées d'au moins 18 ans pouvant exprimer un consentement libre et éclairé. Dans la présente étude de cas, nous utilisons le terme « union précoce », comme au Mozambique.
98. Programme d'enquêtes démographiques et de santé, [Mozambique: Standard DHS](#), 2011.
99. *IMASIDA 2015: Inquérito de Indicadores de Imunização, Malária e HIV/SIDA Em Moçambique*, IMASIDA, Maputo, Mozambique, Ministerio da Saude - MISAU/ Moçambique, Instituto Nacional de Estatística - INE/ Moçambique et ICF International, 2018.
100. A. Kolundzija et R. Marcus, [Annotated bibliography: Gender norms and youth-friendly sexual and reproductive health services](#), *Advancing Learning and Innovation on Gender Norms*, 2019, p. 9.
101. L. Ninsiima, I. Chiumia et R. Ndejjo, « [Factors influencing access to and utilisation of youth-friendly sexual and reproductive health services in sub-Saharan Africa: a systematic review](#) », *Reproductive Health* vol. 18 (2021), p. 1.
102. Plan International, *Walking the talk: Supporting young LGBTIQ+ people in our COVID-19 adaptation and response*, 2020, p. 11.
103. J. Duran, [Affective cartographies: Migrant, displaced, and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021, p. 15.
104. J. Freccero et A. Taylor, [Child marriage in humanitarian crises: girls and parents speak out on risk and protective factors, decision-making, and solutions](#), Centre de recherche et d'information de la Fondation Roi Hussein, Plan International, Save the Children, 2021, p. 50.
105. Filles, Pas Epouses, [Pleins feux sur la recherche : Approches multisectorielles et multiniveaux réussies pour remédier au mariage des enfants](#), Filles, Pas Epouses, Londres, 2022, p. 4.
106. K. Austrian, E. Soler-Hampejsek, B. Kangwana, N. Maddox, M. Diaw, Y. Dibaba, B. Abuya, E. Muluve, F. Mbushi, H. Mohammed, A. Aden, et J. Maluccio, « [Impacts of Multisectoral Cash Plus Programs on Marriage and Fertility After 4 Years in Pastoralist Kenya: A Randomized Trial](#) », *Journal of Adolescent Health* vol. 70, n° 6 (2022), p. 891.
107. UNICEF, [Towards Ending Child Marriage: Global trends and profiles of progress](#), UNICEF, New York, 2021, p. 26.
108. A. Aguirre et V. Carrion-Yaguana, [Empowering youth: the impact of comprehensive sex education on teenage pregnancy in Ecuador](#), document de travail WIDER de l'Université de l'ONU, p. 3.
109. N. Ameh, A. Oyefabi et M. Hawwa, « [Marriage to First](#)



- [Pregnancy Interval and Related Factors among Women in North Central Nigeria](#) », *Annals of African Medicine* vol. 21, n° 4 (2022).
110. L. Stark, I. Seff et C. Reis, « [Gender-based violence against adolescent girls in humanitarian settings: a review of the evidence](#) », *Lancet Child Adolescent Health*, vol. 5, n° 3 (2021), p. 215.
  111. Women Deliver, [The impact of COVID-19 on sexual and reproductive health rights: youth-led perspectives for a gender-equal world](#), 2022.
  112. Women Deliver et Girl Effect, [Going online for sexual and reproductive health: meaningfully engaging adolescent girls and young women for smarter digital interventions](#), 2020.
  113. L. Stark, I. Seff et C. Reis, « [Gender-based violence against adolescent girls in humanitarian settings: a review of the evidence](#) », *Lancet Child Adolescent Health*, vol. 5, n° 3 (2021), p. 215.
  114. Marie Stopes International, [Evidence and Insights](#), 2023.
  115. *Ibid*, p. 2.
  116. UNESCO, [The journey towards comprehensive sexuality education: global status report](#), 2021, p. 3.
  117. S. Boborakhimov, H. Mosisa, D. Demerew, M. Narenjiha, J. Jiménez, L. Lugo, I. Phiri, F. Duut, P. Addo et P. Chavula, « [The design and delivery of out-of-school comprehensive sexuality education from the perspective of the young people it is intended to serve](#) », *Sexuality and Reproductive Health Matters*, 2023, p. 2.
  118. J. Metzler, M. Giufriada, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 52.
  119. Voir par exemple : UNICEF, [Risk-informed education programming for resilience](#), UNICEF, New York, 2019.
  120. R. Burgess, M. Jeffery, S. Odero, K. Rose-Clarke et D. Devakumar, « [Overlooked and unaddressed: A narrative review of mental health consequences of child marriages](#) », *PLOS Global Public Health*, 2022, p. 1.
  121. *Ibid*.
  122. R. Burgess, F. Sheibani, I. Kelly, M. Jeffery, F. Gumbonzvanda, G. Lewis, A. Ashraf, C. Connor, S. Mombeshora et N. Gumbonzvanda, « [Bringing an end to the silence: identifying priorities and solutions to addressing the mental health consequences of child marriage](#) », *Health Policy and Planning*, p. 431.
  123. J. Duran, [Affective cartographies: Migrant, displaced, and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021, p. 14.
  124. R. Burgess, F. Sheibani, I. Kelly, M. Jeffery, F. Gumbonzvanda, G. Lewis, A. Ashraf, C. Connor, S. Mombeshora et N. Gumbonzvanda, « [Bringing an end to the silence: identifying priorities and solutions to addressing the mental health consequences of child marriage](#) », *Health Policy and Planning*, p. 431.
  125. K. Howe, E. Stites, M. Moran, A. Marshak, K. Hammada, S. Sulaiman, N. Lony et T. Maguek, [Circumscribed lives: Separated, divorced and widowed female youth in South Sudan and the Kurdistan region of Iraq](#), Tufts University, 2022, p. 2.
  126. E. Presler-Marshall, E. Oakley, N. Jones, S. Alheiwidi, K. Mitu, W. Yadete, S. Youssef, S. Guglielmi, S. Baird et A. Malachowska, « [There should be some freedom in our lives](#) » *Exploring adolescent girls' experiences of child marriage*, GAGE, 2023, p. 54.
  127. UNFPA, [Expanding the evidence base on cash, protection, GBV and health in humanitarian settings](#), UNFPA, Johns Hopkins University, 2023, p. 14.
  128. *Ibid*, p. 13.
  129. R. Burgess, F. Sheibani, I. Kelly, M. Jeffery, F. Gumbonzvanda, G. Lewis, A. Ashraf, C. Connor, S. Mombeshora et N. Gumbonzvanda, « [Bringing an end to the silence: identifying priorities and solutions to addressing the mental health consequences of child marriage](#) », *Health Policy and Planning*, p. 431.
  130. UNFPA, [Transcending Norms: Gender transformative approaches in women's and girls' safe spaces in humanitarian settings](#), UNFPA, New York, 2021, p. 8.
  131. *Ibid*., p. 12.
  132. Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, [Preventing and responding to child marriage in humanitarian settings: The global Programme Approach](#), UNFPA, UNICEF, 2020, p. 3.
  133. ONU, [Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies](#), 1989.
  134. M. Lokot, [Unravelling humanitarian narratives: gender norm change during displacement?](#), London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2022, p. 26.
  135. G.Saul, A. Diarra, A. Melnik et S. Amin, « [Voice without choice? Investigating adolescent girls' agency in marital decision-making in Niger](#) », *Progress in Development Studies*, vol. 20, n° 10 (2021), p. 10.
  136. International Rescue Committee, 2022, *IRC Women's Protection and Empowerment (WPE) Learning Brief: Irish Aid GBV Strategic Partnership*, 2022, p. 21.
  137. *Filles, Pas Epouses*, *Combined Literature Review: CEFMU in the Horn of Africa*, à paraître prochainement, p. 6.
  138. E. Presler-Marshall, E. Oakley, N. Jones, S. Alheiwidi, K. Mitu, W. Yadete, S. Youssef, S. Guglielmi, S. Baird et A. Malachowska, « [There should be some freedom in our lives](#) » *Exploring adolescent girls' experiences of child marriage*, GAGE, 2023, p. 54.
  139. International Rescue Committee, 2022, *IRC Women's Protection and Empowerment (WPE) Learning Brief: Irish Aid GBV Strategic Partnership*, 2022, p. 21.
  140. L. Stark, I. Seff et C. Reis, « [Gender-based violence against adolescent girls in humanitarian settings: a review of the evidence](#) », *Lancet Child Adolescent Health*, vol. 5, n° 3 (2021), p. 215.
  141. K. Austrian, E. Soler-Hampejsek, J. Behrman, J. Digitale, N. Hackonda, M. Bweupe et P. Hewett, « [The impact of the Adolescent Girls Empowerment Program \(AGEP\) on short and long term social, economic, education and fertility outcomes: a cluster randomized controlled trial in Zambia](#) », *BMC Public Health*, vol. 20 (2020), p. 349.
  142. A. Harris et K. Gambir, [Our Voices, our future: Understanding risks and adaptive capacities to prevent and respond to child marriage in the Bansamoro Autonomous Region in Muslim Mindanao \(BARM\)](#), Plan International, Women's Refugee Commission, Transforming Fragilities, 2022, p. 60.
  143. M. Sieverding, D. Bteddini, R. Mourtada, L. Al Ayoubi, O. Hassan, A. Ahmad, J. DeJong et S. Abdulrahim, « [Design and Implementation of the Amenah Early](#)

- [Marriage Pilot Intervention Among Syrian Refugees in Lebanon](#) », *Global Health: Science and Practice*, vol 10, n° 1 (2022), p. 16.
144. K. Howe, E. Stites, M. Moran, A. Marshak, K. Hammada, S. Sulaiman, N. Lony et T. Maguek, [Circumscribed Lives: Separated, divorced and widowed female youth in South Sudan and the Kurdistan region of Iraq](#), Tufts University, 2022, p. 2.
145. P. Chowdhary, F. Mekuria, D. Tewahido, H. Gulema, R. Derni et J. Edmeades, « [Building sustainable and scalable peer-based programming: promising approaches from TESFA in Ethiopia](#) », *Reproductive Health* vol. 19, n° 55 (2022).
146. *Ibid.*, p. 2.
147. *Ibid.*, p. 9.
148. J. Duran, [Affective cartographies: Migrant, displaced and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021, p. 33.
149. Filles, Pas Epouses, [COVID-19 et les mariages d'enfants, précoces et forcés](#), 2021, p. 5.
150. Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, [Examen des interventions technologiques visant à lutter contre le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines](#), UNICEF, UNFPA, 2023.
151. J. Duran, 2021, *op. cit.*, UNICEF, p. 33.
152. J. Freccero et A. Taylor, [Child marriage in humanitarian crises: girls and parents speak out on risk and protective factors, decision-making, and solutions](#), Centre de recherche et d'information de la Fondation Roi Hussein, Plan International, Save the Children, 2021, p. 48.
153. What Works to Prevent Violence Against Women and Girls, [Effective social norms approaches in FCAS contexts](#), 2021.
154. Save the Children, [Fighting Harmful Social Norms in Somalia CHANGES Midterm Evaluation](#), Save the Children, International Rescue Committee, CARE International, 2019.
155. Filles, Pas Epouses, [Combined Literature Review: CEFMU in the Horn of Africa](#), à paraître prochainement, p. 9.
156. M. Sieverding, D. Bteddini, R. Mourtada, L. Al Ayoubi, O. Hassan, A. Ahmad, J. DeJong et S. Abdulrahim, « [Design and Implementation of the Amenah Early Marriage Pilot Intervention Among Syrian Refugees in Lebanon](#) », *Global Health: Science and Practice*, vol 10, n° 1 (2022), p. 15.
157. K. Hunersen, W. Robinson, N. Krishnapalan et J. Metzler, « [Child Marriage in Humanitarian Settings in the Arab States Region: Study results from Djibouti, Egypt, Kurdistan Region of Iraq and Yemen](#) », Women's Refugee Commission, 2020, p. 14.
158. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 36.
159. C. Harper, R. Marcus, R. George, S. D'Angelo et E. Samman, [Gender, power and progress: How norms change](#), ALIGN, ODI, 2021, p. 21.
160. M. Lokot, [Unravelling humanitarian narratives: gender norm change during displacement?](#), London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2022, p. 27.
161. *Ibid.*, p. 25.
162. A. Corwith et F. Ali, « [The 2020 Pandemic in South Sudan: An Exploration of Teenage Mothers' and Pregnant Adolescent Girls' Resilience and Educational Continuity](#) », *Journal on Education in Emergencies*, vol. 8, n° 3 (2022), p. 140.
163. M. Lokot, [Unravelling humanitarian narratives: gender norm change during displacement?](#), London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2022, p. 23.
164. C. Sturridge, J. Feijo et N. Tivane, [Coping with the risks of conflict, climate and displacement in northern Mozambique](#), Humanitarian Policy Group, ODI, 2022.
165. UNICEF, [Child marriage and the law: Technical note for the global programme to end child marriage](#), UNICEF, New York, 2020.
166. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 27.
167. K. Watson, [La loi et les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés : Synthèse des études récentes sur les effets et les implications](#), Filles, Pas Epouses, 2024, p. 10.
168. *Ibid.*
169. J. Leigh, P. Baral, A. Edmier, J. Metzler, C. Robinson et T. Skanthakumar, [Child Marriage in Humanitarian Settings in South Asia: Study Results from Bangladesh and Nepal](#), UNFPA, APRO, UNICEF, 2020, p. 12.
170. K. Watson, 2024, *op. cit.*
171. J. Duran, [Affective cartographies: Migrant, displaced and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021, p. 20.
172. K. Watson, 2024, *op. cit.*, p. 12.
173. HCR, [How UNHCR is working to prevent child marriages in Jordan](#). Consulté le 20 juin 2024.
174. K. Watson, 2024, *op. cit.*, p. 12.
175. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, [A Feminist Vision for Ending Child Marriage in Eastern Africa](#), New York, Women's Refugee Commission, 2023, p. 28.
176. K. Hunersen, W. Robinson, N. Krishnapalan et J. Metzler, « [Child Marriage in Humanitarian Settings in the Arab States Region: Study results from Djibouti, Egypt, Kurdistan Region of Iraq and Yemen](#) », Women's Refugee Commission, 2020, p. 9.
177. UNICEF, [Enregistrement des faits d'état civil dans les contextes humanitaires : Recommandations et directives opérationnelles à l'intention des États membres de l'Union africaine](#), UNICEF, 2023.
178. J. Metzler, M. Giufrida, L. Mudzuru, N. Gumbonzvanda, A. Hutchinson et K. Kiss, 2023, *op. cit.*, p. 40.
179. OCDE, [SIGI 2023 Global report: gender equality in times of crisis](#), OECD, 2023.
180. UNFPA, 2023, [Taking stock: Sexual and reproductive health rights in climate commitments](#), 2023, p. 18.
181. D. Pope, H. McMullen, A. Baschieri, A. Philipose, C. Udeh, J. Dialloband et D. McCoy, « [What is the current evidence for the relationship between the climate and environmental crises and child marriage? A scoping review](#) », *Global Public Health*, vol. 18, n° 1 (2023).
182. *Ibid.*, p. 3.
183. Filles, Pas Epouses, [L'impact de la loi sur le mariage des enfants et les droits des filles](#), préparé par K. Watson, 2024.



184. N. Karim, [Les Mouvements Féministes et les Mouvements de Femmes dans le Contexte de l'élimination de la Violence Contre les Femmes et les Filles - Implications pour les Bailleurs de Fonds et les Subventionneurs](#), Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 2022, p. 19.
185. UNICEF, [Government responses to COVID-19: lessons on gender equality for a world in turmoil](#), 2022.
186. International Rescue Committee, 2023, [Why Wait? How the Humanitarian System Can Better Fund Women-Led and Women's Rights Organisations](#), p. 25.
187. *Ibid.*, p. 1.
188. T. Dolker, *Where is the money for feminist organizing?*, AWID, 2021, p. 3.
189. *Ibid.*
190. *Ibid.*
191. International Rescue Committee, [Why Wait? How the Humanitarian System Can Better Fund Women-Led and Women's Rights Organisations](#), 2023, p. 14.
192. *Ibid.*, p. 14.
193. International Rescue Committee, 2022, *IRC Women's Protection and Empowerment (WPE) Learning Brief: Irish Aid GBV Strategic Partnership*, 2022, p. 8.
194. *Ibid.*, p. 18.
195. International Rescue Committee, *Why Wait? How the Humanitarian System Can Better Fund Women-Led and Women's Rights Organisations*, 2023, p. 3.
196. *Ibid.*, p. 12.
197. K. Staszewska, K. Miller et E. Lever, [Moving more money to the drivers of change: How bilateral and multilateral funders can resource feminist movements](#), AWID, Mama Cash, Count Me In!, 2022, p. 30.
198. *Ibid.*, p. 32.
199. Adapté de : UNFPA, [Transcending norms: Gender-transformative approaches in women's and girls' safe spaces in humanitarian settings](#), 2021, p. 15.
200. *Ibid.*
201. UNFPA, 2021, *op. cit.*
202. *Ibid.*
203. A. Kolundzija et R. Marcus, [Annotated bibliography: Gender norms and youth-friendly sexual and reproductive health services](#), Advancing Learning and Innovation on Gender Norms, 2019, p. 9.
204. A. Khan, P. Tavrow et F. Adamu, « [Does girls' empowerment predict contraceptive intentions? Evidence from a survey of secondary school girls in Northwest Nigeria](#) », *Sexual and Reproductive Health Matters*, p. 1.
205. Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, [Lutter contre le mariage des enfants dans les situations de crise humanitaire : orientations techniques à l'intention du personnel et des partenaires du Programme mondial UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants](#), 2021.
206. K. Hunersen, W. Robinson, N. Krishnapalan et J. Metzler, , [Child Marriage in Humanitarian Settings in the Arab States Region: Study results from Djibouti, Egypt, Kurdistan Region of Iraq and Yemen](#), Women's Refugee Commission, 2020.
207. J. Freccero et A. Taylor, [Child marriage in humanitarian crises: girls and parents speak out on risk and protective factors, decision-making, and solutions](#), Centre de recherche et d'information de la Fondation Roi Hussein, Plan International, Save the Children, 2021, p. 48.
208. J. Duran, [Affective cartographies: Migrant, displaced, and refugee girls and adolescent girls in Latin America and the Caribbean](#), UNICEF, 2021, p. 30.
209. UNICEF, [Éducation transformatrice de genre : Réinventer l'éducation pour un monde plus juste et plus inclusif](#), 2021.
210. *Ibid.*
211. M. Lokot, *Unravelling humanitarian narratives: gender norm change during displacement?*, London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2022, p. 27.
212. What Works to Prevent Violence, *Effective social norms approaches in FCAS contexts*, 2021.
213. N. Karim, [Les Mouvements Féministes et les Mouvements de Femmes dans le Contexte de l'élimination de la Violence Contre les Femmes et les Filles - Implications pour les Bailleurs de Fonds et les Subventionneurs](#), Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 2022, p. 19 ; et UNICEF, [Government responses to COVID-19: lessons on gender equality for a world in turmoil](#), 2022.
214. M. Lokot, 2022, *op. cit.*, p. 23.
215. C. Sturridge, J. Feijo et N. Tivane, [Coping with the risks of conflict, climate and displacement in northern Mozambique](#), Humanitarian Policy Group, ODI, 2022.
216. M. Devonald, S. Guglielmi et N. Jones, [Investing in adolescent girls: Key changes in the bilateral donor funding landscape](#), London: Gender and Adolescence: Global Evidence (GAGE), 2023.

# LE MARIAGE DES ENFANTS DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT ET DE CRISE: DONÉES ET PRATIQUES

*Filles, Pas Epouses* est un partenariat mondial composé de plus de 1 400 organisations de la société civile dans plus de 100 pays, déterminées à mettre fin au mariage des enfants et à permettre aux filles de réaliser pleinement leur potentiel.



Le Partenariat Mondial pour  
la Fin du Mariage des Enfants

Publié par *Filles, Pas Epouses* en octobre 2024.

-  [girlsnotbrides.org](https://girlsnotbrides.org)
-  [@girlsnotbrides\\_](https://www.instagram.com/girlsnotbrides_)
-  [@GirlsNotBrides](https://twitter.com/GirlsNotBrides)
-  [facebook.com/GirlsNotBrides](https://facebook.com/GirlsNotBrides)
-  [company/girlsnotbrides/](https://company/girlsnotbrides/)

*Filles, Pas Epouses* est une société à responsabilité limitée par garantie (Reg. No. 8570751) et une organisation caritative enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles (Reg. No. 1154230).